



Société Française d'Écologie et d'Évolution

2020

**Une histoire de l'écologie en France depuis les années 1960 :
La trajectoire de la Société Française d'Écologie et d'Évolution**

Rapport de Recherche
Par Maxime Zimmermann

Sous la direction de
Sébastien Barot, Christophe Bonneuil et Anne-Violette Lavoie

Septembre 2020

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble de la Société Française d'Écologie et d'Évolution qui a permis la réalisation de ce rapport de recherche. Je veux remercier en particulier Sébastien Barot et Anne-Violette Lavoit qui ont été des interlocuteurs passionnés et passionnants. Malgré cette période historique difficile, ils ont rendu ce travail chaleureux et m'ont permis d'arriver à son terme. Je remercie également Christophe Bonneuil pour ses encouragements et ses conseils toujours avisés, ainsi que pour la passion pour ces recherches qu'il rend contagieuse. Merci aussi à Valérie Chansigaud, Florian Charvolin, Céline Granjou, Henri Jaffeux et Jean-Claude Lefeuvre qui ont témoigné de l'enthousiasme pour ce projet.

Je remercie ensuite l'ensemble des écologues qui ont accepté de discuter avec moi de leur engagement dans la société, de leur métier et de la place de l'écologie dans le monde : Thierry Spataro, Christophe Thébaud, Jacques Blondel, Luc Abbadie, François Ramade, Jean-Louis Martin, Denise Bellan-Santini, Pierre Jouventin, Jean-Dominique Lebreton et Patrick Blandin. Ce travail a pris en relief grâce à vos témoignages et je vous en suis infiniment reconnaissant.

Merci à ma famille à qui je dois tout, et en particulier à Sylvain à qui je pense après cette période sombre, mais dont la volonté m'impressionne et m'inspire.

Merci ensuite à mes compagnons du quotidien qui me permettent d'avancer chaque jour : David, Loïc, Audrey, Mathilde J, Jackson, Camille, Maxime, Guillaume, Thomas, Mathilde C, Stéphane, Maud, Laura, Etienne, Hélène, Pauline, et bien d'autres que j'oublie et je m'en excuse.

Merci au personnel de la Bibliothèque Nationale de France qui ont contribué significativement au bon déroulement de cette recherche.

Enfin, le plus grand des remerciements à Cooper, et surtout Mathilde. Partager ces journées confinées avec vous a rendu ces quelques mois dignes d'être vécus malgré tout.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	4
Choix du sujet	6
Historiographie	6
Problématique et questionnements	8
Structuration et plan	9
PARTIE I : Contexte de création de la SFE et premières années : un double besoin de légitimation	10
Avant la création de la SFE : l'écologie scientifique déjà présente mais aussi éparpillée et non-consciente d'elle-même	10
Pourquoi la SFE ? Création d'une société savante d'écologistes (1968-1970)	23
Premières années et aboutissement de l'écologie comme science légitime (1970-1976)	31
PARTIE II : Développement de la SFE et de l'écologie en France : bilan et difficultés 41	
Questionnements sur la place de l'écologie : entre alerte sur la dégradation de l'environnement et promesses d'aménagement du territoire (1976-1984)	41
L'heure des bilans et des débats (1984)	53
PARTIE III : 1984 – 2008 : déclin et renaissance	71
Amorce d'un déclin progressif de la SFE (1984-1991)	71
Le retour des débats sur la place de l'écologie et la période éteinte de la SFE (1991-années 2000).....	82
Renaissance de la société puis en Société Française d'Écologie et d'Évolution (SFE²) (2005-2008)	96
Conclusion	101
Annexes	104
Bibliographie	107
Entretiens	113

Introduction :

Faire l'histoire de la société française d'écologie, aujourd'hui devenu société française d'écologie et d'évolution (SFE²), c'est se confronter à une histoire institutionnelle et personnelle riche, avec de grands noms de la recherche en sciences de la vie et aussi d'autres moins connues mais tout aussi passionnantes. Il s'agit également de l'évolution d'une discipline scientifique qui subit beaucoup de transformations durant la période qui suit la Seconde Guerre Mondiale en s'institutionnalisant. Dans les pays anglo-saxons, l'écologie semble cependant être en avance par rapport à la France, puisque des sociétés savantes qui lui sont consacrées existent dès 1913 au Royaume-Uni avec la British Ecological Society (BES), et 1915 aux États-Unis avec l'Ecological Society of America (ESA). De grands noms de l'écologie scientifique apparaissent au début du XX^{ème} siècle dans ces pays : Forbes, Cowles, Adams, Shelford, McMillan et Clements. Ensuite ce sont des écologistes¹ à nouveau anglo-saxons comme Tansley qui en 1935 inventent le concept d'écosystème², et Lindeman qui dès 1942 fait appliquer ce concept dans son acception contemporaine d'étude systématique d'un espace avec ses flux de matières dynamiques³. Dans les années 1950, ce sont les frères Odum qui popularisent l'étude écosystémique comme marque de fabrique du travail en écologie scientifique avec la publication du manuel, encore aujourd'hui largement répandu, *Fundamentals of Ecology*⁴. En tout cas, l'idée d'un « retard » de l'écologie française face aux autres pays importants qui développent des politiques scientifiques nationales d'envergure est palpable dans les débats des écologistes dès les années 1960 et ce jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle⁵. La France n'est pourtant pas en reste puisque des Français comme Bonnier et Flahaut sont également dès le début du XX^{ème} siècle des contributeurs importants à l'approche

¹ Concernant le vocable « écologiste » et son pendant plus contemporain « écologue », nous utiliserons dans ce rapport le mot écologiste pour désigner les scientifiques de l'écologie, puis nous nous référerons au terme « écologue » à partir de 1984, année où la SFE décide d'abandonner le premier terme au profit du second dans le but de ne plus être confondu avec l'écologie politique. Voir p 54 pour plus de détails.

² A. G. Tansley, « The Use and Abuse of Vegetational Concepts and Terms », *Ecology*, 1935, vol. 16, n° 3, p. 284-307.

³ Raymond L. Lindeman, « The Trophic-Dynamic Aspect of Ecology », *Ecology*, 1942, vol. 23, n° 4, p. 399-417.

⁴ Eugene P. Odum et Howard T. Odum, *Fundamentals of Ecology*, Saunders, 1959, 598 p.

⁵ Jean-Claude Lefeuvre, « La recherche en écologie en France : heur et malheur d'une discipline en difficulté », *COURRIER DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT INRA*, février 1991, vol. 13, n° 13, p. 17-26.

expérimentale en écologie, qui deviendra par la suite la marque de l'écologie fonctionnelle⁶. De plus, c'est bien à Paris sous l'égide du CNRS que se tient en 1950 le premier colloque international consacré à l'écologie scientifique⁷. Dans quelle mesure ce retard est-il une réalité ? Si oui, pourquoi l'écologie scientifique française a-t-elle eu du mal à se déployer ? Comment, enfin, l'écologie scientifique est-t-elle devenue une science « consciente d'elle-même » ?

L'écologie scientifique a également la particularité de se trouver à la croisée de deux mondes distincts dans lesquels elle essaye d'exister, en adoptant des postures et des méthodes différentes, qui sont parfois paradoxales et qui entrent en contradiction. Il s'agit tout d'abord du monde scientifique, et plus particulièrement de la biologie, dont l'écologie est issue. Comme toute science, ce monde est régi par des codes et attentes particuliers concernant la forme de savoir qui est produit, et l'écologie scientifique est durant son histoire sans cesse confrontée à un besoin de justification de sa propre existence. L'aspect le plus frappant à ce sujet réside sans doute dans les nombreux débats existants au sujet de la section d'écologie du CNRS, d'abord créée en 1976, puis régulièrement réorganisée et contestée par d'autres membres du département des sciences de la vie du CNRS largement dominé par la biologie moléculaire. L'autre versant dont l'écologie scientifique ne peut que difficilement se séparer est celui de l'écologie politique. Qu'il soit rejeté ou au contraire promu par certains écologistes, on ne peut ignorer que l'histoire de l'écologie scientifique à partir des années 1960 recoupe aussi celle des préoccupations environnementales et naturalistes, qu'elles prennent des formes conservatrices ou protectrices vis-à-vis de la nature, ou qu'elles aillent jusqu'à la constitution des partis politiques et mouvements cherchant à prendre le pouvoir dans le jeu démocratique. Nous pensons aux Verts et à plusieurs figures scientifiques qui se sont engagées politiquement en faveur de l'écologie : René Dumont, Philippe Lebreton, Vincent Labeyrie par exemple. A travers l'histoire de la société française d'écologie, nous retrouvons ces deux fronts omniprésents qui dictent une grande partie de l'engagement public de la société et qui suscitent de nombreux débats à travers toutes les époques que celle-ci traverse.

⁶ *Ibid.*

⁷ Pascal Acot, *Histoire de l'écologie*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1988, 288 p.

Choix du sujet

Ce projet historique s'inscrit dans le cadre d'une volonté des dirigeants actuels de la SFE², Anne-Violette Lavoisier la présidente, Sébastien Barot et Jean-Louis Martin les vice-présidents, d'avoir un regard rétrospectif sur l'histoire de la société notamment suite au rajeunissement des membres de la société, mais aussi parce que la mémoire institutionnelle au sein de la SFE² fait défaut. Il s'agit donc d'un travail de recherche qui se veut à la fois une démarche en histoire des sciences parce qu'il s'agit d'un manque historiographique important, puisque très peu de travaux ont porté sur l'histoire sociale, culturelle et institutionnelle de l'écologie scientifique en France, mais aussi un travail pratique pour les nouvelles générations de chercheurs qui rejoignent la SFE² et qui aimeraient découvrir une vision historique sur cette société savante. Bien évidemment, ce travail doit être vu comme une entrée dans cette histoire qui a de nombreuses limites. En effet, il nous est apparu qu'un travail plus complet sur le sujet nécessiterait une approche plus globale, en prenant notamment en compte les différentes autres affiliations des principaux protagonistes de l'histoire de la SFE, qu'elles soient académiques, militantes, ou tout simplement d'autres sociétés savantes. L'écologie a la particularité d'être issue de plusieurs autres disciplines (bien sûr la biologie au sens large mais plus précisément la botanique, l'entomologie, la médecine, l'éthologie, etc) mais aussi de coexister avec ces autres disciplines et de s'en nourrir. Étant une science intégratrice et holiste, l'écologie ne peut pas être isolée du reste de l'évolution des sciences de la vie. Les histoires d'autres sociétés savantes, comme la société française de zoologie ou la société botanique de France pour n'en nommer que deux primordiales, serait à mettre en parallèle de l'histoire de la SFE. Enfin, l'histoire des mouvements environnementaux et notamment de la façon dont ceux-ci mobilisent des savoirs issus des sciences de l'environnement et surtout de l'écologie serait passionnante pour une approche de la science écologique en société.

Historiographie

L'histoire de l'écologie scientifique est un vaste champ de recherche, mais elle se caractérise en France par un nombre assez réduit d'auteurs. Il faut d'abord signaler les trois auteurs qui dès les années 1980/1990 ont écrit des monographies pour la plupart

issues de leurs travaux de thèse. Citons à cette occasion Pascal Acot, Jean-Paul Deléage, Jean-Marc Drouin et Patrick Matagne⁸. Ces différents livres ont l'avantage de donner un aperçu général de l'évolution de la discipline ainsi que des explications historicisées sur les différentes théories et concepts importants en écologie scientifique. Ils sont une étape pour l'histoire de l'écologie en tant que discipline, mais n'abordent cependant pas l'histoire institutionnelle et matérielle de l'écologie scientifique et la façon dont elle se déploie.

Nous pensons à d'autres travaux comme ceux de Chunglin Kwa qui ont exploré cette voie et qui sont une inspiration pour une approche plus systématique de l'étude sociale et culturelle des sciences. Ses recherches sur le Programme Biologique International⁹ par exemple ou sur la modélisation en écologie scientifique¹⁰ sont des approches que nous trouvons fondamentales et complémentaires des approches plus conceptuelles de l'histoire de l'écologie¹¹. En France, Céline Granjou et Isabelle Mauz sont des chercheuses qui ont également entamé des travaux de sociologie sur l'écologie scientifique qu'il nous semble important de signaler¹².

Il y a un manque historiographique sur l'étude de l'écologie scientifique en France sur la même période, qui essaierait d'avoir une approche certes nationale de la question, mais aussi de l'histoire croisée d'autres pays importants de l'écologie scientifique comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Par exemple, nous pouvons évoquer le travail conséquent des historiens Frank Egerton et Sharon Kingsland sur la Société américaine

⁸ Pascal Acot, *Histoire de l'écologie*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1988, 288 p ; Jean-paul Deleage, *Une histoire de l'écologie*, Paris, Seuil, 1994, 352 p ; Jean-Marc Drouin, *L'écologie et son histoire. : Réinventer la nature*, Paris, Flammarion, 1999, 213 p ; Patrick Matagne, « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, 2003, no 18, n° 2, p. 27-42 ; Patrick Matagne, *Comprendre l'écologie et son histoire : les origines, les fondateurs et l'évolution d'une science...*, Delachaux et Niestlé. Lonay (Suisse), Paris, 2002.

⁹ Chunglin Kwa, « Representations of Nature Mediating between Ecology and Science Policy: The Case of the International Biological Programme », *Social Studies of Science*, 1987, vol. 17, n° 3, p. 413-442.

¹⁰ Chunglin Kwa, « Modeling the Grasslands », *Historical Studies in the Physical and Biological Sciences*, 1993, vol. 24, n° 1, p. 125-155.

¹¹ Chunglin Kwa, « Radiation Ecology, Systems Ecology and the Management of the Environment », *Science and Nature: Essays in the History of the Environmental Sciences*, 1 janvier 1993, p. 213-249.

¹² Voir par exemple Céline Granjou, « Grandeurs de l'écologie », *Politix*, 22 décembre 2015, n° 111, n° 3, p. 27-45 ; Céline Granjou et al., « Soil sciences and the French 4 per 1000 Initiative- the promises of underground carbon », *Energy Research & Social Science*, 2018.

Céline Granjou et Jeremy Walker, « Promises that matter. Reconfiguring ecology in the ecotrons », *Science and Technology Studies*, 2016, vol. 29, n° 3, p. 49-67.

d'écologie (ESA)¹³ ou bien de John Sheail et Stephen Bocking sur la British Ecological Society (BES)¹⁴ qui n'a pas son pareil concernant la Société française d'écologie (SFE).

Une autre influence pour ce projet de recherche est l'histoire environnementale qui a depuis plusieurs années en France cherchée à lier les questions environnementales et de santé au travail, santé environnementale et risques industriels avec l'histoire des sciences et des technologies¹⁵. De plus, certains événements emblématiques comme l'affaire de la Vanoise en 1969¹⁶, des groupes militants scientifiques comme le groupe Survivre et Vivre¹⁷, d'histoire administrative et ministérielle¹⁸ permettent de créer un cadre de recherche pour notre histoire de l'écologie scientifique dans un contexte où la protection de la nature et la gestion de l'environnement deviennent objets de politiques publiques¹⁹.

Dans ce travail, nous ne prétendons pas avoir mobilisées l'ensemble des approches décrites ci-dessus, mais nous pensons qu'elles s'apparentent au même mouvement historiographique d'étude historique des sciences qui cherche à comprendre l'évolution d'une discipline entre science, environnement et société.

Problématique et questionnements

Ce rapport de recherche est donc l'occasion de s'interroger sur le rôle d'une société savante dans le développement d'une discipline, et la façon dont la promotion de la discipline en tant que telle se déploie, mais aussi les postures publiques des savants et chercheurs qui dirigent la société prennent place dans un contexte historique donné. L'hypothèse de départ pourrait être de penser que la société française d'écologie se place

¹³ Frank N. Egerton, *A Centennial History of the Ecological Society of America*, CRC Press, 2015, 280 p ; Sharon Kingsland, « The Ecological Society of America: Founders, Founding Stories, Foundations », *Bulletin of the Ecological Society of America*, 2015, vol. 96, n° 1, p. 5-11.

¹⁴ John Sheail, *Seventy Five Years in Ecology: The British Ecological Society*, Illustrated edition., Oxford Oxfordshire ; Boston, Blackwell Science Inc, 1988, 316 p ; Stephen Bocking, « Nature on the Home Front: British Ecologists' Advocacy for Science and Conservation », *Environment and History*, 2012, vol. 18, n° 2, p. 261-281.

¹⁵ Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des " Trente Glorieuses "*, Paris, La Découverte, 2016, 312 p.

¹⁶ Florian Charvolin, « L'affaire de la Vanoise et son analyste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 17 janvier 2012, n° 113, n° 1, p. 82-93.

¹⁷ Céline Pessis, *Survivre et vivre: Critique de la science, naissance de l'écologie*, 1^{re} éd., Montreuil, L'Échappée, 2014, 480 p.

¹⁸ Pierre Lascombes, *Instituer l'environnement: vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*, L'Harmattan, 1999, 239 p.

¹⁹ Florian Charvolin, *L'invention de l'environnement en France*, La Découverte, 2003. Voir aussi Michael Bess, *La France vert clair: Ecologie et modernité technologique 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon Editions, 2011, 402 p.

simplement en position de défense d'une discipline scientifique et d'organiser une représentation juste des membres de cette discipline en France, mais nous verrons que dans les faits la réalité historique est plus complexe, et que bien souvent les équipes dirigeantes de la SFE sont amenées à débattre de sujets « extrascientifiques », et qu'il est difficile pour la société de ne pas s'engager sur des questions qui ne relèvent pas strictement de la science en elle-même.

La problématique générale qui guide ce rapport de recherche est donc celle du rapport de la société savante à sa discipline et à la culture scientifique et politique qui l'entoure. Nous nous poserons donc cette question : **pourquoi une société française d'écologie et à quoi sert-elle ?**

Structuration et plan

Dans une première partie, nous étudierons les premières années de la SFE en essayant de partir des années 1960 afin de retracer la trajectoire des membres fondateurs de la société et comprendre leurs motivations. Il s'agit d'une période cruciale pour l'institutionnalisation de la discipline en France et correspond également à une période importante pour la professionnalisation du monde de la recherche en France. Nous allons dans cette partie jusqu'à 1976, une année majeure dans l'histoire que nous racontons ici puisqu'elle aboutit simultanément à des événements fondamentaux pour l'écologie comme la création du comité national au CNRS ainsi que la promulgation de la loi de protection de la nature. Dans une deuxième partie, nous étudierons les années 1976 à 1984, puisqu'il s'agit d'une période intense en débats pour la société française d'écologie avec de nombreux débats sur la place de la discipline et deux rapports massifs sur le sujet menés par Francesco di Castri et Claude Henry. Enfin, nous étudierons dans une troisième partie la période allant de 1984 à la renaissance de la société vers 2005, où la SFE connaît à la fois un déclin progressif puis un regain de dynamisme dans la période récente.

PARTIE I : Contexte de création de la SFE et premières années : un double besoin de légitimation

Avant la création de la SFE : l'écologie scientifique déjà présente mais aussi éparpillée et non-consciente d'elle-même

La question qui se pose d'un point de vue historique est celle de savoir ce qui a permis l'écllosion d'une société française d'écologie, alors que les acteurs de l'époque semblent indiquer que l'idée était présente depuis un moment. En nous intéressant aux trajectoires du premier bureau de la SFE et aux membres fondateurs les plus influents, on découvre un paysage scientifique, disciplinaire et institutionnel à la fois éparpillé mais également dans des dynamiques communes. Cette première sous-partie est l'occasion de revenir sur les parcours scientifiques et personnels des principaux protagonistes de la SFE et de comprendre leurs positions et engagements dans les années d'après-guerre et notamment dans les années 1960 qui sont un tournant pour l'écologie scientifique française.

Georges Lemée (1908-1996), premier président de la SFE et membre fondateur, né en 1908, présente sa thèse en 1937 à la Faculté des Sciences de Paris sur les « Recherches écologiques sur la végétation du Perche », et travaille ensuite successivement à Caen, en Auvergne puis à Strasbourg où il crée avec Marcel Guinochet un certificat de Phytosociologie et Pédologie après la Seconde Guerre Mondiale²⁰. Il eut de nombreux élèves dont Roland Carbiener, Paul Lossaint et Roger Schaefer. Entre 1947 et 1957, il effectue à la demande du CNRS et plusieurs instituts français d'outre-mer des recherches en Afrique d'écophysiologie. Il arrive à Paris en 1959 grâce au soutien du physiologiste végétal Pierre Chouard. En attendant la construction de son laboratoire à Orsay, il travaille au Phytotron du CNRS à Gif-sur-Yvette avant de fonder en 1962 le Laboratoire d'Écologie Végétale distribuant le premier certificat d'écologie végétale en France, auquel va s'ajouter en 1965 un DEA²¹. En 1967, il publie un Précis de Biogéographie alors que l'écologie est introduite pour la première fois dans les programmes des lycées en France.

²⁰ Jean Guittet, « Georges Lemée », *Écologie*, Tome 28 numéro 4, Société Française d'Écologie, 1997, p 279.

²¹ *Ibid.*

Lemée est celui qui a le projet de convoquer la première assemblée en vue de la constitution d'une société d'écologie en France et le prévoit en mai 1968, mais les événements politiques majeurs qui agitent le pays font alors reporter cette réunion²².

Le premier vice-président est **Pierre Grison** (1912-2000), qui en 1934 commence la recherche en agronomie au Centre National de Recherche Agronomique de Versailles. Il obtient, grâce à Albert Demolon, une bourse de thèse et poursuit ses études sur le doryphore et la lutte biologique, puis sur la lutte contre les lépidoptères à l'aide du *Bacillus thuringiensis* sous la direction du Professeur Roubaud²³. Il crée en 1955 le laboratoire de lutte biologique de l'INRA à la Minière. En 1962, il rejoint le comité de de phytopathologie et de zoologie agricole du professeur Viennot-Bourgin²⁴. De 1965 à 1978, Grison est chargé du premier DEA d'entomologie générale et appliquée de l'Université de Paris. En parallèle, il devient en 1965 président du comité de « lutte biologique », puis du comité « des équilibres et la lutte biologique » de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST)²⁵. Grison participe également à la conférence de l'UNESCO sur la biosphère de 1968 comme membre de la délégation française, et devient président de 1972 à 1978 président du comité français du programme Man and Biosphere (MAB)²⁶.

Claude Delamarre Deboutville (1918-1990) devient à la création de la SFE le premier secrétaire général de la société et occupe ce poste jusqu'en 1982. Après une licence à la Faculté des Sciences de Paris qu'il obtient en 1940, il part quelques années à Roscoff avant de travailler au Museum d'Histoire Naturelle au Laboratoire d'Entomologie de 1944 à 1947, puis au Laboratoire des Vers et Crustacés jusqu'en 1949. Zoologiste de formation, il s'intéresse également très tôt aux problématiques des sols comme en témoigne son travail de thèse, soutenue en 1950, sur une étude comparative de la

²² *Ibid.*

²³ Georges Aubert, « Réception de P. Grison, nouveau membre titulaire », *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, 1982, vol. 68, n° 17, p. 1290-129

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

microfaune du sol des pays tropicaux et tempérés²⁷. Entre 1949 et 1960, il est Sous-Directeur du Laboratoire Arago à Banyuls-sur-mer. Il reste ensuite peu de temps à la Faculté de Nancy en Zoologie avant d'être nommé Professeur en 1963 titulaire de chaire d'Écologie Générale du Museum d'Histoire Naturelle jusqu'en 1986²⁸. Il est également très investi dans la gestion du Bulletin d'écologie et devient son Directeur de publication et un acteur important de l'animation de la revue avec Roger Dajoz. Lui et Dajoz sont ceux qui jusque dans les années 1980 (même plus tard pour Dajoz) signent les recensions et analyses de thèses et d'ouvrages en fin de chaque bulletin.

Germaine Ricou (1924-2018) est la première secrétaire de la SFE. Après des études aux Beaux-Arts d'Amiens, elle obtient un diplôme d'ingénieur agronome à l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Grignon, puis intègre l'Institut National de Recherche Agronomique à la station de Rouen en 1949²⁹. Elle entre finalement au laboratoire de zoologie de Rouen et collabore avec Robert Régnier. Dès cette époque, elle s'intéresse aux pesticides et à l'influence de ces derniers sur la santé humaine, subissant elle-même des répercussions physiques lors de ses travaux sur les prairies et les plantes fourragères³⁰. Elle devient directrice de la station entomologique de Rouen de 1961 à 1985, devenu en 1980 « Laboratoire de recherches sur les écosystèmes prairiaux », et participe durant la première partie de ces années au Programme Biologique International dans la section « prairie permanente ». Au-delà de son travail scientifique, Germaine Ricou a participé à de nombreuses activités militantes et associatives : adjointe de Laurent Fabius à Grand-Quevilly en tant que conseillère municipale, les Amis des Sciences Naturelles et du Museum de Rouen, présidente pendant 20 ans de l'Office pour l'information entomologique (OPIE), la Fédération française des sociétés de protection de la nature, Nature et Avenir³¹.

²⁷ Patrick Blandin, « Claude Delamarre Deboutville (1919-1990) », Bulletin d'écologie, tome 23, numéro 1-2, Société française d'écologie, 1992, p 3-4.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Louis Hédin, « Un biologiste normand, Henri-Marie Ducrotay de Blainville. Réponse aux discours de réception de Mme Germaine Ricou », *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, 1973. Voir aussi le blog de Michel Lerond, « Germaine Ricou fut une grande dame de l'écologie ! », 13 novembre 2018, en ligne : <http://www.michel-lerond.com/2018/11/germaine-ricou-fut-une-grande-dame-de-l-ecologie.html>

(page consultée le 22/07/20)

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid*, blog de Michel Lerond.

Vincent Labeyrie (1924 – 2008) est un membre fondateur de la SFE et possède l'une des trajectoires scientifiques et politiques les plus originales parmi les membres de la société car il a toujours été au carrefour de l'écologie scientifique et du militantisme politique. Il est issu d'une famille aisée avec un père haut fonctionnaire des finances, déjà membre des Amis de l'Union soviétique et de la Ligue des Droits de l'Homme³². Vincent Labeyrie intègre Henri IV en classe préparatoire pour entrer à l'institut national agronomique après un baccalauréat en Mathématiques appliquées et en Philosophie en 1942. Engagé dans les jeunesses communistes, il participe à des actions de résistance militaire et de blocage de trains allemands durant la guerre avant d'être arrêté puis libéré de la prison de la Santé en août 1944³³. Labeyrie obtient en 1947 sa licence de sciences naturelles de la Sorbonne tout en continuant ses activités militantes puisqu'il devient en 1949 agent scientifique de la CGT auprès de l'Institut national de recherches agronomiques³⁴. A partir de septembre 1958, Labeyrie est assistant à la station d'apiculture de Bures-sur-Yvette, et prépare sa Thèse d'État alors que l'INRA ne le voit pas d'un bon œil³⁵. Il devient malgré tout Docteur en sciences naturelles en 1960 de la Faculté des Sciences de Paris avec une thèse portant sur l'étude de la dynamique des populations d'insectes, et est la même année nommé maître de conférence en biologie animale à la Faculté des sciences de Poitiers ainsi que chargé de l'enseignement en biologie animale au Collège scientifique de Tours³⁶. En 1965, Labeyrie devient Professeur à l'Université François Rabelais de Tours et fonde le premier Laboratoire d'Écologie Expérimentale en France qui est dès 1966, rattaché au CNRS qu'il dirige jusqu'à sa retraite en 1990. En 1969, il fonde également avec Yves Babonaux (également membre du PCF) le Centre d'études supérieures en aménagement avec le soutien de l'OCDE³⁷.

³² Jacques Girault, notice LABEYRIE Vincent [LABEYRIE André, Vincent], *Le Maitron, dictionnaire bibliographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, version mise en ligne le 7 février 2011, dernière modification le 25 novembre 2011, url : <https://maitron.fr/spip.php?article136205> (consulté le 27/07/20).

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

La question que l'on peut se poser rétrospectivement sur cette période des années 1960 est la suivante : si l'écologie s'est déjà développée depuis plusieurs décennies en France, et que l'idée de constituer une société était présente, alors pourquoi a-t-il fallu attendre jusqu'en 1968 pour en voir apparaître une ? Une hypothèse pourrait provenir d'un double processus concomitant à l'année 1968. Premièrement, l'influence majeure de Pierre-Paul Grassé, professeur à la Sorbonne et titulaire de la chaire des Êtres Organisés de 1941 à 1967³⁸, a été très importante tant il a été un scientifique majeur des sciences biologiques d'après-guerre. Auteur d'un Traité de Zoologie en 39 volumes, Grassé a été un scientifique de terrain qui a promu une science naturaliste dans la tradition lamarckienne. Son opposition aux « nouvelles formes » de l'écologie systémique héritière de Lindemann et des frères Odum pourrait expliquer une difficulté pour les écologistes français de se rassembler autour de ces nouvelles pratiques³⁹. Jacques Blondel souligne par ailleurs le rôle de Grassé qui avait la mainmise sur les sciences naturelles en France après-guerre, et qui a empêché l'éclosion de l'écologie moderne jusqu'à son départ de la Sorbonne : « *Eh bien pour lui l'écologie ça n'existait pas ! C'était de la crotte de bique. Et c'est Bourlière qui l'a convaincu, à l'époque c'était dans les commissions du CNRS, ce n'était pas encore la commission d'écologie. C'était encore des commissions de zoologie, de botanique, des trucs comme ça. C'est lui qui a convaincu de faire rentrer quelques jeunes chercheurs dans le domaine de l'écologie. Et moi j'ai été un des premiers, peut-être même le tout premier. Et donc ça c'est Bourlière qui a fait ça dans les années 60. Et je suis rentré au CNRS en 63. C'est à partir de ce moment-là qu'on a commencé vraiment à faire de l'écologie*⁴⁰ ». L'hypothèse reste à nuancer tant la définition de ce qu'est l'écologie pour les acteurs de l'époque peut varier en fonction du contexte institutionnel et géographique. Par exemple, François Ramade apporte dans son récit une vision un peu différente de l'influence de Grassé sur l'évolution de l'écologie en France : « *Finalement les postes qui mêlaient écologie dans l'Université française, c'était en 1970 même si le fameux professeur Grassé que j'ai évidemment connu avait en 1967 créé à Paris le premier DEA d'écologie. Il faut savoir que c'est Pierre-Paul Grassé, qui était un phénomène absolument hors-norme, un homme étonnant, qui était une encyclopédie de la zoologie vivante, mais qui a été écologue lui aussi*

³⁸ « Nécrologie : Pierre-Paul Grassé (1895-1985) », *Revue d'histoire des sciences*, 1986, vol. 39, n° 1, p. 79-82.

³⁹ Cette explication provient notamment d'un entretien dans le cadre de ce travail de recherches par Christophe Bonneuil avec Pierre-Henri Gouyon qui explique l'opposition entre ces deux courants dans les années 50 et 60.

⁴⁰ Entretien avec Jacques Blondel, 28/04/20.

bien avant l'heure ces travaux entre autres sur les termites mais pas seulement. C'était vraiment un homme qui disposait d'une culture scientifique comme peu actuellement l'ont encore, il faut bien le dire⁴¹ ». Il ajoute également : « Ce qu'on peut considérer en tout cas c'est que Grassé était quand même un homme de son temps, et qu'il était quand même borné sur l'étude de la structure des biocénoses. Grassé ne s'est pas opposé au concept, en tout cas au nouveau paradigme de l'écologie, que je sache. Il n'a jamais eu des positions critiquant le concept d'écosystème. Mais c'est sûr qu'il n'a pas été conduit à soutenir des recherches fonctionnelles, sur le fonctionnement des écosystèmes⁴² ». L'hypothèse de l'opposition de Grassé aux nouvelles formes de l'écologie scientifique n'est donc pas invalidée, mais il faut nuancer celle-ci en expliquant que Grassé n'a en tout cas pas orienté les recherches vers ce qui pourtant caractérisait les gros projets de recherches à l'étranger comme les travaux des frères Odum. Secondairement, l'influence du Programme Biologique International (1964-1974) dont plusieurs membres fondateurs de la SFE ont été membres, peut expliquer l'engouement des écologistes français pour une reconnaissance de leur discipline dans sa globalité, l'envie de créer des projets nationaux et internationaux, et un renouvellement de l'ambition théorique et pratique de l'écologie scientifique. Le PBI a notamment été soutenu par le gouvernement états-unien qui voyait en ce programme la possibilité pour l'écologie de rentrer dans l'ère de la *big science*, auparavant réservée à la physique, aux technologies nucléaires ou aux accélérateurs de particules. La vision systématique des écologistes et des membres du Congrès aux États-Unis s'est alignée durant les années 1960 sur la nécessité de voir la nature comme un système à gérer⁴³, et ce notamment dans le cadre de la lutte contre les pollutions à grandes échelles qui sont l'autre corollaire de la période de prospérité appelée les Trente Glorieuses en France, et plus récemment celle de la Grande Accélération dans le récit de l'anthropocène⁴⁴. L'écologie est alors perçue dans le monde politique anglo-saxon, tout du moins, comme « *the science which covers the most of the technical aspects of pollution* » dans un rapport de la sous-commission pour la Science, la Recherche et le Développement du Congrès

⁴¹ Entretien avec François Ramade, 18/05/20.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Chunglin Kwa, « Representations of Nature Mediating between Ecology and Science Policy: The Case of the International Biological Programme », *Social Studies of Science*, 1987, vol. 17, n° 3, p. 413-442.

⁴⁴ Voir respectivement Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil, *Une autre histoire des " Trente Glorieuses "*, Paris, La Découverte, 2016, 312 p et Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'Événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous: La Terre, l'histoire et nous*, Points, 2016, 281 p.

états-unien⁴⁵. La conception de l'écologie comme un système peut donc être vue autant comme une approche épistémique que comme un projet culturel et politique de gestion environnementale. Chunglin Kwa se sert notamment de la théorie de la métaphore de Paul Ricoeur, qu'il appelle « mentalité ». Le passage d'un concept, en l'occurrence celui de système ou d'écosystème, du monde scientifique vers le monde non-scientifique peut s'expliquer par le rôle de la métaphore. Celle-ci est en fait une mise en parenthèse du contexte du mot utilisé, lui permettant de naviguer entre ces mondes et de devenir un moyen de communication facile qui est compris par tous bien que chacun y mette un sens personnel⁴⁶. Enfin, le contexte plus large d'effervescence éditoriale, institutionnelle et dans l'opinion publique, des problématiques écologiques durant la fin des années 1960 ne peut être ignorée comme facteur explicatif de l'association des écologistes dans une société commune⁴⁷. François Ramade, qui a participé à la première réunion de fondation de la SFE, fait explicitement le lien entre la période charnière de 1968 et la fondation d'une société d'écologie et du besoin de faire de la place pour l'écologie en France : « *Tout ce que je peux vous dire c'est que suite aux remises en causes... pas du fonctionnement au plan administratif mais des modalités d'approches de ces travaux dans les universités liées à la période soixante huitarde, sur laquelle j'ai de grandes réserves, mais c'est un autre débat, il est apparu quand même que l'ensemble de nos disciplines devaient être recasées et révisées et le positionnement de certaines disciplines était discuté et à juste titre. Et entre autres, dans la période post-soixante huitarde, la place de l'écologie a été évoqué parce que c'était quand même un scandale que l'écologie n'ait pas sa place en tant que discipline scientifique dans la structure organisatrice de la recherche. C'était quand même aberrant que à la fin des années 60 il n'y ait pas de postes attribués en écologie et le CNRS qui est aujourd'hui encore toujours la grande agence nationale qui distribue les moyens de recherche n'ait pas de section d'écologie. Je devrais dire d'ailleurs qu'on est retourné au point zéro dans la mesure où, après qu'il y ait eu une commission d'écologie créée au CNRS seulement en 1976, cette commission d'écologie a été de nouveau fragmenté et a été réparti dans des*

⁴⁵ *Environmental pollution, a challenge to science and democracy*. Report of the Sub committee on Science, Research and Development. 89th Congress, 2nd session, 1966 (Washington, D.C., 1966). Voir notamment l'article suivant pour des précisions à ce sujet : Chunglin Kwa, « Modeling the Grasslands », *Historical Studies in the Physical and Biological Sciences*, 1993, vol. 24, n° 1, p. 125-155.

⁴⁶ *Ibid*, Representations of Nature Mediating between Ecology and Science Policy, p 2.

⁴⁷ Pour ne citer que quelques exemples fameux de succès de livres et d'idées, voir par exemple Rachel Carson, *Silent Spring*, New Edition., London .a., (1^{ère} édition : 1968) Penguin Classics, 2012, 352 p. ; Paul R Ehrlich, *The population bomb*, New York, Ballantine Books, 1968 ; Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science*, 13 décembre 1968, vol. 162, n° 3859, p. 1243-1248.

commissions différentes, aujourd'hui encore en gros elle est dans trois commissions. Ce qui prouve les réticences du système pour faire exister l'écologie en tant que discipline⁴⁸ ».

Un exemple paradigmatique a été la tenue en 1968 à Paris de la « Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources de la biosphère » organisée par l'Unesco avec de nombreux écologistes mais aussi des sociologues ou des urbanistes (le programme qui en découle appelé Man and Biosphere Programme (MAB) a été lancé en 1971⁴⁹). Le PBI y est notamment fortement engagé auprès de l'ONU, de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, l'Organisation des Nations-Unies pour la santé ainsi que l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources. On peut y voir notamment comment les écologistes doivent jouer un rôle clé dans cette nouvelle gestion internationale de la nature et des ressources lorsqu'on s'intéresse aux objectifs donnés à la conférence : *« Dans le contexte de cette conférence, la biosphère était définie comme cette partie du monde dans laquelle la vie peut exister; elle comprenait, par conséquent, certaines parties de la lithosphère, de l'hydrosphère et de l'atmosphère. Les travaux ont porté essentiellement sur l'élément terrestre de la biosphère, notamment les eaux intérieures et les régions côtières, mais non sur les ressources océaniques, qui font l'objet d'autres conférences internationales. Les ressources étudiées étaient d'ordre biologique, y compris les sols et les eaux dont elles dépendent; elles ne comprenaient pas les ressources inorganiques, sauf dans la mesure où celles-ci servent à entretenir la vie végétale et animale⁵⁰ »*. Cette conférence est importante par son ampleur et précède de peu la fameuse conférence de Stockholm de 1972, et regroupe 238 délégués de 63 états-membres. Le rapport final est un condensé des problématiques étudiées durant la conférence et se base sur des initiatives scientifiques pour la plupart issus de chercheurs en écologie. Sous l'égide de l'ONU et de la FAO notamment, les sous-parties indiquent quels scientifiques ont participé à l'élaboration du rapport, et il est frappant de remarquer que peu de scientifiques français semblent avoir contribué. Certaines exceptions sont intéressantes pour l'histoire de la société française d'écologie, puisque François Bourlière a contribué à la partie concernant l'impact de l'homme sur la biosphère

⁴⁸ Entretien avec François Ramade, 18/05/20.

⁴⁹ Des écologistes publiant dans le bulletin d'écologie y ont notamment participé. Voir par exemple l'article de F.E. Eckhardt dans le tome III du bulletin de 1972 à ce sujet, p 5-10.

⁵⁰ *Utilisation et conservation de la biosphère : actes de la Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère, Paris, 4-13 septembre 1968, 1970, p 6.*

auprès de Frank Fraser Darling, Vladimir Sokolov et Frederik Smith, et également sur la partie concernant « *L'homme et ses écosystèmes ; l'objectif d'un équilibre dynamique avec le milieu satisfaisant les besoins physiques, économiques, sociaux et spirituels* » avec René Dubos, Marion Clawson et Frank Fraser Darling. D'autres scientifiques français ont également participé, mais ne font pas partis des membres fondateurs de la SFE : le pédologue Georges Aubert, mais aussi des personnes comme « J. Lemasson » et « J. Pagot » dont le rôle et le statut reste encore à expliciter. François Bourlière confirme donc son rôle moteur dans la promotion de l'écologie comme une science centrale qui doit prendre toute sa place et sa légitimité non seulement dans le monde scientifique, mais également dans le respect de « l'équilibre » du développement économique des pays occidentaux et de leur impact sur le monde naturel. L'écologie est donc dans ces instances internationales déjà à l'interface des problématiques naturalistes classiques et celles du développement sociétal et économique qui préoccupe les élites politiques et intellectuels dans les politiques de recherche d'après-guerre.

Par ailleurs, Jacques Blondel, qui a obtenu son doctorat en 1969, souligne que Maxime Lamotte et François Bourlière ont été les instigateurs principaux de l'ouverture de l'écologie française à des méthodes anglo-saxonnes héritées des frères Odum avec un travail de lobbying auprès du CNRS pour la reconnaissance de cette « nouvelle écologie⁵¹ ». Bourlière joue donc le rôle de l'avant-gardiste inspiré de travaux étrangers dans un pays où la recherche en écologie n'est pas reconnue en tant que telle, et où les écoles disciplinaires sont éparpillées entre différents domaines déjà institutionnalisés et peu ouverts sur les recherches étrangères : « *Alors il faut savoir qu'à cette époque-là, l'écologie française était complètement fermée sur elle-même. Elle n'était absolument pas ouverte à l'écologie scientifique anglo-saxonne qui avait déjà une vieille histoire. Les Anglais avaient déjà une très vieille histoire écologique, bien plus que les Allemands d'ailleurs. Mais la France n'était pas du tout adhérente à ces courants-là, sauf peut-être Bourlière qui était le seul à lire des revues anglaises et à s'intéresser à l'écologie internationale si vous voulez. Mais Lamotte par exemple ne lisait jamais rien en anglais, il n'écrivait rien en anglais⁵²* ». A la fois les restrictions budgétaires mais aussi le fait qu'une minorité infime de chercheurs s'intéressaient aux publications en anglais peuvent expliquer la fermeture relative de l'écologie française aux travaux internationaux : « Ce n'était pas *un désaccord scientifique,*

⁵¹ Entretien avec Jacques Blondel, 28/04/20.

⁵² *Ibid.*

enfin on s'était pas accroché au wagon de la science internationale. La France elle était franco-française, et des gens comme Bourlière l'ont sorti de cette ornière-là. Même Grassé était très franco-français. A l'époque on ne voyageait pas, on ne lisait pas les revues étrangères, c'était comme ça, c'était qu'on restait chez nous, c'est tout⁵³ ».

François Bourlière (1913-1993) fait partie des membres fondateurs de la SFE et est sans conteste l'un des scientifiques les plus importants pour le développement de l'écologie en France dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Il est avant tout un médecin qui s'est spécialisé dans la gérontologie : il est nommé professeur à la Faculté de médecine de Paris en 1959, puis occupe une chaire entre 1969 et 1983 créée spécialement pour lui en gérontologie⁵⁴. En parallèle de cela, il est également directeur et animateur de la section gérontologie de l'INSERM. Ce n'est uniquement qu'en parallèle que Bourlière se consacre également très tôt à des travaux naturalistes : publication en 1940 d'un livre intitulé « Éléments d'un guide bibliographique du Naturaliste », puis en 1941 du « Formulaire technique du Zoologiste ». Il prend une part active dans la rédaction du Traité de Zoologie de Pierre-Paul Grassé notamment dans la partie consacrée aux Mammifères (en collaboration avec Henri Heim de Balsac). En 1974, Bourlière rédige également la partie consacrée aux Mammifères dans l'Encyclopédie de la Pléiade⁵⁵. Bourlière collabore avec le laboratoire de Zoologie de l'ENS pour dispenser des enseignements dans le Diplôme d'Études Approfondies en Écologie entre 1962 et 1980. Dès les années 1960, il perçoit la concurrence de la biologie moléculaire pour l'écologie et tente de consacrer du temps et de publier des ouvrages pour y remédier⁵⁶. Il est également très engagé dans les instances internationales et « ouvert » sur le monde anglo-saxon de l'écologie et de la conservation de la nature, en témoigne sa participation active à des sommets internationaux, notamment la Conférence sur la biosphère de Paris en 1968 et son implication forte dans le Programme Biologique International. Il est tour à tour président de plusieurs organisations comme l'International Association for Ecology, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le programme Man and Biosphere (il est président du comité exécutif de 1972 à 1975). Il est également membre

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Maxime Lamotte, « François Bourlière (21 décembre 1913 – 10 novembre 1993) », *Écologie*, Mars 1994, Tome 25, Fascicule 1.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

du WWF et de la Société National de Protection de la Nature qu'il préside entre 1972 et 1982⁵⁷.

Maxime Lamotte (1920-2007) est avec François Bourlière considéré comme un de ceux qui dès les années 1960/1970 ont amené l'écologie scientifique en France à un statut institutionnel et public d'envergure. Lamotte est un élève doué qui après un baccalauréat en Mathématiques et en Philosophie intègre l'École Normale Supérieure, et obtient une licence de Sciences en Physique Générale, Botanique, Géologie et Zoologie en 1941 avant de se spécialiser dans cette dernière discipline. Il s'intéresse très tôt à l'émergence de la génétique en France et ceci notamment grâce au professeur Georges Tessier⁵⁸. Lamotte est également un grand partisan et promoteur de l'approche quantitative en génétique et en écologie, et a en 1941 entrepris des recherches quantitatives dans les Monts Nimba en Guinée sur la faune des savanes d'altitude⁵⁹. Dès 1956, il devient Directeur du Laboratoire de Zoologie de l'ENS jusqu'en 1987. Avant d'être écologue, Lamotte est un généticien des populations et est un acteur important du rapprochement entre écologie et évolution. Sa thèse d'Etat soutenue en 1951 porte sur la dynamique génétique des populations d'escargots, et constitue une thèse d'une grande importance de l'aveu de la communauté scientifique des sciences de la vie en France⁶⁰. En 1961, il fonde avec Jean-Luc Tournier la station d'écologie de Lamto en Côte d'Ivoire qui devient un lieu de travail fondamental pour l'écologie française. Lamotte est, avec Bourlière, l'un des Français les plus investis dans le PBI et co-anime la section nationale avec ce dernier, et profite du PBI pour approfondir son analyse quantitative d'un écosystème de savane.

De plus, les travaux se réclamant de l'écologie peuvent encore rester très ancrés dans une approche naturaliste et descriptive des ensembles étudiés. Dans les années 1960, différentes conceptions s'affrontent et coexistent et la France est marquée par une domination des approches héritées de la phytosociologie et donc par une approche très descriptive. Certains des travaux en écologie les plus avant-gardistes et ambitieux, inscrits

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Gaelle Lahoreau et Patrick Blandin, « Maxime Lamotte ou la modernité d'un grand naturaliste », Hommage à Maxime Lamotte, voir URL : http://maximelamotte.free.fr/?page_id=102 (consulté le 28/07/20)

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

dans le PBI comme la station de Lamto de Maxime Lamotte, gardent encore cette approche traditionnelle de l'écologie comme économie de la nature. Comme le fait remarqué Jacques Blondel, des écologistes comme Bourlière et Lamotte restent malgré tout des scientifiques d'une génération marquée par ces débats : « *Bourlière était médecin. Donc on peut dire que l'écologie c'était un hobby pour lui, c'était un truc en plus. Mais ça ne l'a pas empêché d'être très influent dans les instances du CNRS, dans les universités, mais c'était un médecin fondamentalement, donc ce n'était pas un expérimentateur en écologie. Quant à Lamotte qui ne lisait absolument pas l'anglais, il était absolument descriptif. Et quand il a ouvert son laboratoire de Lamto dans la savane africaine, il décrivait simplement les communautés de tout, de plantes, d'animaux, d'insectes. Mais il ne s'intéressait pas au fond à des systèmes écologiques, c'était très descriptif. Voilà. Alors moi je me souviens, je suis entré en 63 au CNRS, j'ai fait une thèse sur les migrations d'oiseaux qui était très descriptive, c'est après que j'ai éprouvé le besoin d'aller plus loin et de faire vraiment de l'écologie⁶¹ ».*

Blondel décrit son expérience personnelle face à cette situation où il s'est senti marginalisé dans la communauté écologique française et démontre bien l'influence d'écologistes anglo-saxons, notamment de MacArthur et Wilson et la théorie de la biogéographie insulaire : « *Pour moi ça a été une révélation. C'est à partir de la lecture de ce travail-là que j'ai monté un programme de recherche qui a fonctionné toute ma vie, et toute ma carrière scientifique et puis après. (...) A l'époque on n'avait pas d'argent du tout, donc je voulais mettre à l'épreuve sur un milieu insulaire français ce que j'avais lu dans le petit bouquin de MacArthur et Wilson. Et c'est comme ça que j'ai engagé mes premiers travaux en Corse, d'abord à l'échelle des peuplements, ensuite à l'échelle des communautés, ensuite à l'échelle des populations, et c'est comme ça qu'un programme sur les mésanges qui dure depuis 45 ans maintenant et qui continue au CNRS avec quelqu'un qui a pris ma succession, et c'est maintenant une grosse équipe qui fait des trucs absolument passionnants en biologie évolutive. Voilà. Donc c'est un truc que j'ai importé des États-Unis en lisant cet article-là. Et je me souviens dans un ou deux petits colloques en France, qui étaient très franco-français, avoir raconté des histoires sur des stratégies (... 9min49) et sur la biogéographie insulaire, et les gens me regardaient comme si j'étais un zombie tombé d'une étoile. Parce que j'introduisais en France des trucs qui étaient d'application courante aux États-Unis mais qui n'avaient encore pas pénétré les frontières françaises, vous voyez⁶² ».*

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

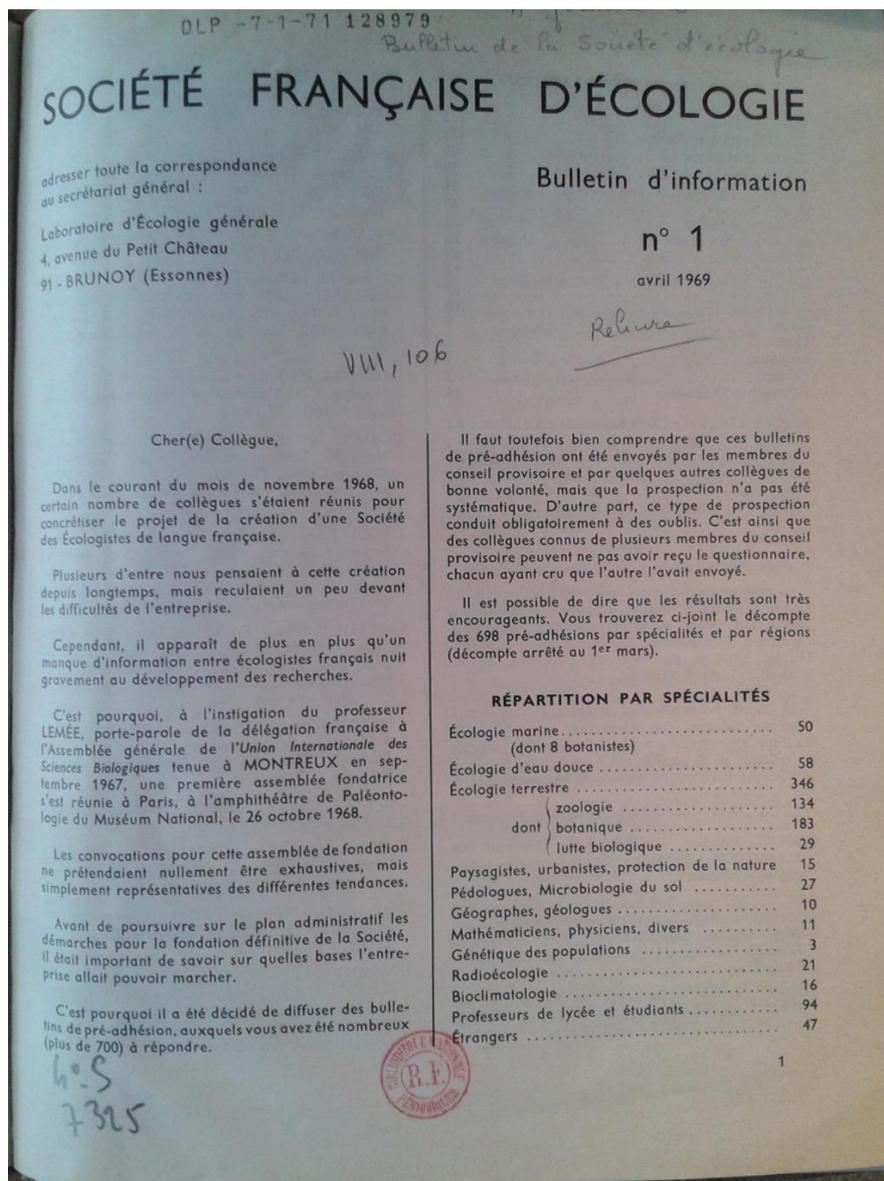
logique à l'œuvre ici semble être celle d'un certain diffusionnisme entre un centre (les États-Unis) et une périphérie scientifique (la France), avec certains scientifiques « précurseurs » qui auraient importé un modèle épistémologique d'ailleurs⁶³. Cette réflexion recouvre un sentiment largement partagé par la communauté écologique française sur le « retard » des Français sur la science étrangère perçue alors comme moderne et à la pointe des avancées en matière d'étude systémique des écosystèmes.

L'ancrage scientifique des naturalistes d'avant 1968 peut être symbolisé par l'importance de disciplines plus anciennes comme la botanique, la biogéographie, l'agronomie ou l'entomologie du début jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle. François Ramade bien résume à ce sujet l'origine des scientifiques qui l'ont amené à s'intéresser à l'écologie, notamment Georges Kuhnholz-Lordat, un ingénieur agronome, et Roger Molinier, phytosociologiste : « *Et en fait c'est à l'école d'agronomie de Montpellier que mon intérêt pour l'écologie s'est conforté, puisque je suis un naturaliste de vocation de tout jeune. J'étais entomologiste, je collectionnais des insectes à l'âge de 12 ans déjà. Et alors j'ai eu un professeur qui s'appelait Kuhnholz-Lordat qui a été nommé la même année titulaire de la première chaire d'écologie créée en France, celle du Museum. Ça a été le premier professeur d'écologie en France. Donc mes débuts remontent à cette époque. J'avais même lu quand j'étais au lycée Thiers de Marseille, j'étais même membre de la société linnéenne des Bouches du Rhône, et il y avait pas mal d'écologues des végétaux, même si en France le statut de scientifique de l'écologie par rapport à d'autres disciplines n'a été reconnu que plus tard. En particulier, j'ai été l'élève d'un certain professeur Molinier, qui déjà à la faculté des sciences de Marseille après avoir été professeur de lycée, au lycée où je l'ai connu, était un spécialiste de l'écologie végétale méditerranéenne⁶⁴ ».*

⁶³ Un travail historique plus approfondie permettrait sans doute d'affiner ce constat en montrant comment l'écologie scientifique française s'est appropriée ces nouvelles données et comment ce nouveau paradigme s'est insérée dans les tendances déjà présentes.

⁶⁴ Entretien avec François Ramade, 18/05/20.

Pourquoi la SFE ? Création d'une société savante d'écologistes (1968-1970)



D'après les premiers fondateurs de la société française d'écologie, l'idée d'une telle société avait germé depuis quelques temps déjà dans les têtes des écologistes français lorsque le 26 octobre 1968 une première assemblée générale est organisée dans l'amphithéâtre de paléontologie du Muséum National. Cette initiative est notamment due à Georges Lemée, alors porte-parole de la délégation française à l'Assemblée générale de l'Union internationale des Sciences Biologiques qui s'est tenue à Montreux en septembre 1967, et également professeur au Laboratoire d'Écologie Végétale de la Faculté des

Sciences à Orsay⁶⁵. Lemée a également mené un projet sur la productivité primaire et secondaire des écosystèmes en forêt de Fontainebleau dans le cadre du Programme Biologique International (PBI) dont plusieurs membres fondateurs de la société sont membres⁶⁶. En effet, on peut notamment citer Germaine Ricou, François Bourlière, Maxime Lamotte, Vincent Labeyrie et Claude Delamarre Debouteville qui ont mené des travaux de recherches dans le cadre de ce programme international. Concernant Lemée, François Ramade explique bien quel a été son rôle et son importance pour la SFE de l'époque : « *Ces gens-là, c'était la génération avant la mienne. Ces gens-là concevaient la société d'écologie comme une société savante dont l'objectif est de réunir, enfin l'objectif initial était de réunir l'ensemble des chercheurs francophones de la discipline. Donc ils avaient une vision je ne dirais pas traditionnelle, parce qu'à l'époque les sociétés savantes fonctionnaient encore. (...) Donc voilà, il a géré la SFE comme une société dont l'objet était donc de développer des recherches dans les différents domaines de la discipline et ils sont nombreux. Lui-même était réputé mondialement comme écologue forestier. D'ailleurs il avait lancé un des premiers programmes de recherches coopératifs justement qui a été lancé grâce à la société d'écologie, c'est le programme pluridisciplinaire sur l'écologie de la forêt de Fontainebleau. C'était dans justement dans les années 70, et qui réunissaient pas mal de labos déjà, et c'était un programme déjà financé par le CNRS, c'était un programme qu'on appelait de RCP, programme de recherche coopérative programmée qui réunissait à mon avis une bonne dizaine de labos à l'époque. Voilà. Lemée avait écrit un ouvrage qui s'appelait « Précis de biogéographie » qui était en fait un précis d'écologie chez Masson, un excellent ouvrage, qui aujourd'hui encore est tout à fait conseillé pour avoir les notions fondamentales⁶⁷ ».*

La première assemblée a eu pour objectif d'organiser la future société d'écologie en invitant des scientifiques représentatifs « des différentes tendances ». Il a été décidé par la suite d'envoyer des bulletins de pré-adhésion à un nombre significatif de collègues, environ 700, qui ont répondu en donnant notamment leur spécialité⁶⁸. On peut observer

⁶⁵ Lemée fût notamment l'auteur d'un manuel d'écologie végétale : Georges Lemée, *Précis d'écologie végétale*, Paris ; New York, Dunod, 1978, 304 p.

⁶⁶ Sur le PBI, nous pouvons notamment citer ce travail d'histoires des sciences : Chunglin Kwa, « Representations of Nature Mediating between Ecology and Science Policy: The Case of the International Biological Programme », *Social Studies of Science*, 1987, vol. 17, n° 3, p. 413-442.

⁶⁷ Entretien avec François Ramade, 18/05/20.

⁶⁸ « Bulletin d'information – société d'écologie », numéro 1, avril 1969, p 1. Voir le tableau en annexes pour plus de détails.

notamment une prédominance de l'écologie terrestre (346 membres, dont 134 en zoologie, 183 en botanique et 29 en lutte biologique) mais aussi un nombre important de professeurs de lycée et d'étudiants (94). Il est également à noter que 15 membres ont été regroupés sous l'appellation « paysagistes, urbanistes, protection de la nature » et que seulement 3 membres sont regroupés sous l'appellation de « génétique des populations ». Les statistiques montrent également une répartition géographique de l'écologie scientifique en France autour de deux pôles majeurs : Paris et sa banlieue avec 178 membres, et la région méditerranéenne, notamment Montpellier, qui apparaît déjà comme un pôle important avec 176 membres. Il faut également remarquer qu'un nombre relativement important de personnes sont issues de l'étranger et de l'Outre-Mer avec 66 membres⁶⁹, suggérant un rôle important de la recherche issue des colonies dans le développement de l'écologie française⁷⁰.

⁶⁹ Voir la figure 2 en annexe pour plus de détails.

⁷⁰ Ce point est soutenu par cet article très intéressant : Guillaume Lachenal, « L'invention africaine de l'écologie française. Histoire de la station de Lamto (Côte d'Ivoire), 1942-1976 », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 3 novembre 2005, n° 13.

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE

Réunis au Muséum le 26 octobre 1968, un certain nombre d'écologistes ont décidé de créer une Société d'ÉCOLOGIE.

Cette Société, régie par les statuts de la loi de 1901, aura pour but d'encourager et de développer les études écologiques au sens le plus large, de faciliter les relations entre les écologistes et de favoriser la constitution d'équipes centrées sur des problèmes fondamentaux ou régionaux.

L'écologie, science de synthèse, doit se développer rapidement et unir des spécialistes de disciplines très variées: zoologistes, botanistes, agronomes, géographes, climatologistes, urbanistes, paysagistes, démographes etc ... L'écologie humaine, l'aménagement rationnel des cités et des campagnes sont fonction d'une bonne connaissance de l'environnement.

Le but de la présente circulaire est de recenser tous ceux qui sont intéressés par une telle entreprise avant l'assemblée générale qui se réunira en janvier ou février 1969.

Questionnaire de pré-adhésion

Questionnaire à retourner au laboratoire d'écologie générale du Muséum National, 4 av. du petit château, 91 - BRUNOY (Essonne)

Etes-vous intéressé par la fondation d'une Société d'Écologie?

Nom: Prénoms:

Profession:

Orientation scientifique précise:

Charges éventuelles d'enseignement:

Renseignements complémentaires:

Adresse précise:

Figure 1 : Photo du bulletin de pré-adhésion envoyé pour la création de la SFE : issue des archives conservées par Patrick Blandin (consulté le 24/08/20)

A la suite de cette première assemblée s'est tenue le 8 février 1969 au laboratoire de paléontologie du Museum la réunion de fondation de la société⁷¹, qui a regroupé 90 écologistes, et dont l'issue a été d'élire un Conseil qui a finalement été composé de Maurice Aubert, Pierre Bondoux, Ernest Bosiger, Marcel Bouché, François Bourlière, Pierre Bovard, Claude Delamarre Deboutteville, Yvon Dommergues, Bernard Dussart, Pierre Grison, Vincent Labeyrie, Maxime Lamotte, Lucien Laubier, Georges Lemée, Claude Lévi, Paul Lossaint, Paul Ozenda, Sané De Parcevaux, Germaine Ricou, Jean-Antoine Rioux, Charles Sauvage, Denise Schachter, Jean-Marie Turmel et Jacques Wautier. Le premier bureau de direction de la société a notamment consacré Georges Lemée comme président, Pierre Grison comme vice-président, Claude Delamarre-Deboutteville comme secrétaire général, Germaine Ricou comme secrétaire général adjointe et Jean-Marie Turmel comme trésorier.

Lors de cette première assemblée générale a été discuté le nom de société *française* d'écologie, et il a été jugé que celui-ci « appuyait trop sur le sens national⁷² ». Ceci a notamment été pointé du doigt par les membres assez nombreux de la société issus de l'étranger. Le premier bureau compte parmi ses membres étrangers Messieurs Duvigneaud pour la Belgique, Cancela Da Fonseca pour le Portugal, Sacchi et Giacomini pour l'Italie, Margalef pour l'Espagne et Strugren pour la Roumanie. La mission du Conseil a donc été de recourir à un changement de nom auprès de la préfecture de Police pour « société d'écologie » en assumant une visée internationaliste. Il est également précisé dans le compte-rendu que les membres de la société ont voté « à la quasi-unanimité » pour que la société soit organisée de façon décentralisée, en focalisant les regroupements de membres nécessaires autour de préoccupations scientifiques et matérielles : le thème de recherche et la région par exemple.

Les statuts de la société française d'écologie sont déposés le 2 février 1969 au Journal officiel et comportent à l'article 2 l'objectif, assez général, suivant : « *encourager et développer les études écologiques sous tous leurs aspects, de faciliter les relations entre les écologistes, en particulier pour favoriser la constitution d'équipes de recherche en vue d'une meilleure connaissance des problèmes écologiques* ». Une recension dans le premier bulletin d'écologie d'un livre de John Phillipson sur l'écologie énergétique par Jorge-Paulo

⁷¹ Le compte-rendu de l'AG de la SFE est disponible dans « Bulletin d'information – société d'écologie », numéro 1, avril 1969, p 3.

⁷² *Ibid.* p 3.

Cancela Da Fonseca, chercheur au laboratoire de biologie végétale et d'écologie forestière de Fontainebleau, abonde dans le sens d'un besoin de renouveler le paradigme de l'écologie scientifique⁷³. Il insiste sur la nécessité pour l'écologie moderne « *d'établir des lois fondamentales* », ce qui est « le propre de toute science », en s'inscrivant dans une dynamique de renouveau de la discipline, qui cherche des « *principes unificateurs ou de synthèse* ». Il y critique notamment une approche classique de l'écologie, sans nommer l'héritage naturaliste français, qui transpire dans ces lignes : « *Sans cela l'Écologie, science interdisciplinaire, ne sera qu'un amalgame des connaissances fournies par différentes sciences périphériques, sans aucune idée directrice valable* ». En mettant au cœur de ces nouvelles préoccupations l'idée de « productivité biologique », Da Fonseca insiste sur le rôle important du PBI dans l'instauration à large échelle de cet objectif primordial. Cependant, il est également à noter qu'il appuie la nécessité de ne pas avoir un usage trop réductionniste du terme de productivité qui est emprunté au monde économique, dont Da Fonseca reconnaît l'influence grandissante sur l'écologie, en n'omettant pas le contexte dynamique du processus.

En ce qui concerne les publications dans le bulletin des premières années de la SFE (1969-1972), on remarquera un accent mis bien évidemment sur les études des membres fondateurs, avec des articles de Laubier, Legris, Jacquard, Dommergues, Delamarre Deboutteville, Jourdheuil, Ricou, Lamotte et Schachter dans le premier vrai numéro, surtout centrées sur les laboratoires importants d'écologie métropolitains : le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) de Brest, l'INRA, le centre de pédologie biologique du CNRS à Nancy, l'ENS de Paris, la Faculté des Sciences de Marseille, et le centre d'études phytosociologiques et écologiques (CEPE) de Montpellier. Une diversification des auteurs ainsi que des laboratoires semble cependant se profiler au fil des ans. Une part importante des bulletins est également dédiée à des résumés de thèses et recensions d'ouvrages, ainsi qu'à un accent particulier sur l'enseignement de l'écologie dans le secondaire et l'enseignement supérieur. Enfin, l'organisation de membres de la société en « groupes de travail » autour de problématiques écologiques répondant aux enjeux de société est mise en place avec, par exemple, un groupe autour de la « physique de la biosphère » chargé d'étudier les « *mécanismes physiques des échanges entre les êtres vivants et leur milieu* », ou encore un papier de Vincent Labeyrie sur les « indices

⁷³ John Phillipson, *Ecological Energetics*, Edward Arnold, 1967.

écologiques de la guerre chimique au Viêt-Nam ». La thématique de la conservation apparaît déjà puisqu'un groupe de travail sur la conservation des communautés terrestres sous la direction de Jean Dorst au Museum d'Histoire Naturelle a été créé alors que Dorst venait de publier en 1965 un livre important en France sur les problématiques environnementales liées au développement économique et industriel⁷⁴. De plus, les problématiques sur le DDT et l'usage néfaste des pesticides pour la santé et l'environnement venaient de gagner en popularité avec la publication du *Printemps Silencieux* de Rachel Carson en 1962, à la fois comme travail d'écologie scientifique et politique⁷⁵. Enfin, l'engagement des écologistes durant les années 1960 pour les questions de protection de la nature est fort avec par exemple l'affaire du Parc de la Vanoise. Les thématiques des écologistes se trouvaient ainsi au premier plan politique, publique, sanitaire et scientifique.

Le premier bulletin est paru en avril 1968 et établi sa direction au Laboratoire d'Écologie Générale à Brunoy dans l'Essonne. Il a pour objectif de faire un rapide état des lieux de l'écologie scientifique en France et de donner l'impulsion pour le développement de la société autour de cette revue qui incarne un point de ralliement scientifique mais aussi organisationnel pour l'écologie française. Il y est constaté que le besoin d'une société provient de la difficulté pour les écologistes de s'organiser eux-mêmes et du manque de visibilité des travaux des uns et des autres : « *il apparait de plus en plus qu'un manque d'information entre écologistes français nuit gravement au développement des recherches*⁷⁶ ». Dans le bulletin suivant, l'éditorial se veut programmatique pour l'avenir de la société, et il est frappant de lire certains principes qui font largement échos aux revendications d'indépendances et de remise en cause des hiérarchies qui traversent la société française durant ces années, mais aussi la mise à l'agenda d'une polarisation accrue des instances productrices de savoirs et de leurs applications industrielles et technologiques : « *Nous avons souhaité créer une société largement ouverte, de type fédératif, non-basée sur des réunions de type conventionnel. Le Conseil et le Bureau, en accord avec vous, désirent que des groupes se créent, qui soient centrés ou sur des problèmes ou sur des régions. Le Conseil et le Bureau sont à la disposition de toutes les bonnes volontés*

⁷⁴ Une réédition de ce livre a été faite récemment avec une deuxième partie rédigée par Robert Barbault : Jean Dorst et Robert Barbault, *Avant que nature meure, pour que nature vive*, Paris, Delachaux, 2012, 544 p.

⁷⁵ Rachel Carson, *Printemps silencieux*, 3e édition., Wildproject Éditions, 2014, 288 p.

⁷⁶ Bulletin d'écologie numéro 1, p 1.

pour faciliter la création de tels groupes en déléguant leurs pouvoirs aux éléments dynamiques qui accepteront de promouvoir une telle politique dans les différents secteurs. Il est évident que la mise en route d'une Société de ce style implique dans une certaine mesure une sorte de réforme psychologique et qu'il est important que toutes les personnes qui ont des idées et qui désirent les soutenir en fassent part aux membres du Conseil et du Bureau afin que la coopération s'instaure sur le plan organique⁷⁷ ». La prudence ou clairvoyance des premiers dirigeants de la SFE traduit une défiance assez forte contre la concentration du pouvoir dans le fonctionnement de la société, et tranche avec les grandes institutions de recherche qui ont caractérisé la politique scientifique d'après-guerre avec une approche nationale des questions scientifiques très marquée par la fusion des intérêts de l'État avec le développement de la science. Cette vision régionalisée et horizontale de la répartition des tâches et des pouvoirs dans la société savante est intéressante à comprendre dans un contexte de changements culturels majeurs dans le monde scientifique à l'aube des années 1970 et du passage de politiques scientifiques d'État à la figure du scientifique entrepreneur⁷⁸.

En conclusion de cette partie consacrée aux premières années de la société française d'écologie, nous pouvons constater que différents facteurs historiques ont favorisé à la fois l'éclosion d'une société savante nationale à portée internationale regroupant des chercheurs de différentes disciplines, laboratoires et régions se réclamant tous de l'écologie scientifique. Une conjoncture globale favorisant l'étude des impacts de l'homme sur la biosphère mais aussi l'idée de « productivité biologique » mise en avant par le PBI ont permis l'émergence d'une écologie nouvelle inspirée par les théories odumiennes systémiques, « l'écoénergie », et la prise en compte des facteurs biotiques dans une approche plus évolutive. Le déblocage institutionnel et la perte d'influence de l'écologie naturaliste, hypothèse qui reste à consolider, auraient facilité ce regroupement d'écologistes d'une nouvelle génération s'investissant différemment tant dans la manière que dans les problématiques de leur époque. De plus, l'influence grandissante de l'écologie comme science du développement et donc comme science pratique dans un contexte d'injonction toujours plus forte pour les scientifiques de justifier leur savoir par des intérêts économiques se traduit par le rapprochement entre l'écologie et les bureaux

⁷⁷ Bulletin d'écologie numéro 2, p 5.

⁷⁸ Une bonne introduction à ce sujet est le livre de Dominique Pestre, *Science, argent et politique*, Editions Quæ, 2003, notamment le chapitre 3.

d'études. Ceci est même spécifié très clairement dans le deuxième bulletin : « *Les bureaux d'études, qui sont si vivants actuellement, ne doivent pas se désintéresser de notre effort* », « *l'écologie peut être un métier sur le plan universitaire, mais elle peut être un métier aussi sur le plan administratif et industriel*⁷⁹ ». Cette phrase reflètera ce que sera le combat de la société et des écologistes pour les décennies à venir : le double besoin de légitimation à la fois dans la communauté des sciences de la vie mais aussi auprès des pouvoirs publics. De plus, l'institutionnalisation de l'écologie doit passer par l'attribution de postes universitaires mais également privés et donc l'émergence de la discipline en tant que telle doit être accompagnée d'une professionnalisation de l'écologiste.

Premières années et aboutissement de l'écologie comme science légitime (1970-1976)

La question se pose cependant de savoir quel sera le rôle de la SFE dans cette période de fortes préoccupations environnementales et de professionnalisation de la recherche. En janvier 1971, M. Sauvage demande dans le bulletin : « *qu'attendons-nous de la société d'écologie ? C'est à chaque type d'écologiste de l'exprimer. Cette question pourra faire l'objet d'une prochaine réunion. En effet, c'est en fonction des possibilités qu'ouvrira la société qu'il y aura de nouveaux adhérents*⁸⁰ ». Il est par ailleurs assez intéressant de voir comment des points très concrets concernant le financement du bulletin, qui après tout canalise l'activité quasi-totale de la société durant les premières années, sont mis à l'ordre du jour : « *L'idée est émise que le bulletin actuel de la société pourrait servir d'organe de liaison entre les sections. Un problème : si c'est un bulletin de liaison, le CNRS ne le financera pas. Peut-être faut-il envisager une formule mixte ? A côté d'articles de fond et d'abstracts, consacrer quelques pages à la vie des sections locales. Mais ce problème relève de la compétence du bureau national*⁸¹ ». Concernant les colloques, les mêmes interrogations sur le rôle de la société se posent, et à nouveau l'idée est d'utiliser la SFE comme une plateforme organisatrice et centralisatrice plutôt que comme une organisation directement et personnellement en charge de l'événement : « *toujours à propos de l'organisation de ce colloque : une question : quel est le rôle de la société d'écologie dans*

⁷⁹ *Ibid.* Voir à ce sujet la thèse récente de Benoît Dauguet : « *La compensation écologique : conception, inscription et institution de l'équivalence écologique* », sous la direction de Dominique Pestre, soutenue le 10/02/2020.

⁸⁰ Bulletin d'écologie, janvier 1971, tome II, p 7.

⁸¹ *Ibid.*

l'organisation d'un colloque ? une proposition : envisager la constitution d'un groupe de travail en vue de son organisation⁸² ».

Le besoin de légitimation de l'écologie scientifique se reflète dans les thématiques abordées dès le 3^{ème} numéro. Une large part de ce qui est mis en avant par la SFE dans ce numéro est consacrée à l'enseignement de l'écologie à l'université, notamment en montrant comment il se déploie dans les différentes régions du pays : Banyuls, Besançon, Bordeaux, Lyon, Orléans, Paris, Clermont-Ferrand, Rouen, Marseille, Caen mais aussi Alger. De plus, le bulletin aborde directement des problématiques liées à l'actualité de l'écologie et à ses développements récents : un article de Francis Chaboussou appelé « Influence des pesticides sur la plante : conséquences écologiques » est publié, ainsi qu'un intéressant parallèle entre l'écologie et la théorie économique : « Écologie et Économie » par Jean-Philippe Barde. Chaboussou publie d'ailleurs sa thèse en 1969 sur ce sujet intitulée « Recherches sur les facteurs de pullulation des acariens phytophages de la vigne à la suite des traitements pesticides du feuillage ». Enfin, le numéro traite largement de la question de la pollution des mers, comme le démontre Maurice Aubert avec « Problème d'actualité. La pollution des mers⁸³ ». Ces trois axes montrent comme la SFE cherche au départ à s'inscrire dans une nouvelle dynamique qui diffère largement de la tradition naturaliste classique en France pour aller à la fois vers la professionnalisation, l'élargissement de l'écologie à des problématiques sociétales aussi bien grâce à son appui pour la théorie économique que par sa capacité à comprendre et gérer les pollutions. L'influence du PBI reste bien présente dans les premières années comme le démontre Germaine Ricou. Elle qui a été secrétaire générale de la SFE puis directrice de la publication du bulletin, et longtemps la seule femme dans la direction de la SFE quasi-entièrement masculine, publie également un article sur « la productivité en prairie permanente paturée » dans le numéro 4 du bulletin⁸⁴. Elle écrit notamment « *Il était utile que les différents laboratoires à des titres divers par des milieux herbacés puissent entreprendre un travail commun et faire appel à des participations extérieures ; le Programme Biologique Internationale leur a fourni l'occasion* ». Elle délivre notamment un récit assez rare et précieux sur la mise en place d'un programme de recherche du PBI : « *L'implantation d'un projet consacré à la prairie permanente dans le domaine du*

⁸² *Ibid.*

⁸³ Bulletin d'écologie numéro 3, 1970, p 147-158, p 159-169, p 139-143 respectivement.

⁸⁴ Bulletin d'écologie numéro 4, p p 239-243.

*Département de Zootechnie de l'INRA, au Pin du Haras (Orne), se justifiait pour de multiples raisons : région herbagère ancienne, connaissance préalable du milieu, facilités d'accueil. Une surface de 18 ha de prairies anciennes offrait toutes les conditions requises (parcelles contiguës). Une phase préliminaire a eu lieu, dès l'automne 1966, dans un autre domaine INRA voisin, au Pin du Haras, et le laboratoire de zoologie de Rouen s'y est appliqué à suivre l'évolution des populations de Tipules (*Tipula paludosa* Meig) en prairie. Cette étude se poursuit durant plusieurs années. L'implantation de la phase définitive et la constitution des équipes ont eu lieu en 1967-68 avec, comme but, l'obtention du maximum de données sur un milieu prairial ancien⁸⁵ ». On remarque ici la méthode caractéristique des programmes de recherches issus du PBI qui sont basés sur l'obtention d'un grand nombre de données sur un espace écologique délimité afin d'en obtenir suffisamment pour qu'on puisse faire de cet espace un écosystème.*

Les articles publiés dans le bulletin d'écologie des premières années ne reflètent cependant pas complètement cette tendance de légitimation et de rapprochement de l'écologie scientifique des sujets de société. En effet, la majorité des articles publiés sont avant tout des recherches de fond en écologie qui ne démontrent pas un intérêt direct d'association de l'écologie aux problématiques environnementales mais plutôt une démarche scientifique plus classique d'étude de cas et de terrain qui sont le cœur du métier d'écologiste. De plus, la place pour la recherche en écologie est renforcée par une section « résumé de thèses » et une section « analyses d'ouvrages » qui sera assurée pour l'essentiel par Claude Delamarre-Debouteville pour les thèses et Roger Dajoz pour les analyses d'ouvrages pour la majeure partie des années 1970. De plus, différents congrès et colloques sont régulièrement annoncés et le bulletin fait office de véritable « journal de l'écologie » pour quiconque souhaite trouver ce genre de renseignements. Il y a donc une démarche de mise en visibilité de la recherche en écologie sous toutes ces formes dans le bulletin qui est un facteur essentiel pour la communauté des écologistes pour le partage des connaissances et le débat et qui se constitue ainsi en point de ralliement. Bien souvent, la revue et la littérature scientifique constitue le moyen le plus essentiel pour une communauté scientifique d'exister, et est également dans une démarche de sociologie des

⁸⁵ *Ibid.* p 239.

sciences la première étape pour passer d'une rhétorique faible à une rhétorique forte pour reprendre les termes de Bruno Latour⁸⁶.

Roger Dajoz (1929-2019) est en charge de la fabrication du bulletin d'écologie pendant presque toute la durée de sa publication entre 1977 et 1993. D'abord agrégé de sciences naturelles et de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud en 1954, Dajoz se spécialise en entomologie. En 1959, il publie un livre sur les insecticides dans la collection grand public et synthétique « Que Sais-Je ? » aux Presses Universitaires de France⁸⁷. En 1962, il est nommé directeur adjoint de la chaire d'écologie générale du Muséum National d'Histoire Naturelle. En 1970, Dajoz publie un manuel d'écologie qui fait date⁸⁸ et qui a été réédité une 8^{ème} fois en novembre 2019 chez Dunod.

Les années 1970 sont un temps d'agitation autour des questions environnementales, et il est intéressant de se demander comment la SFE s'est positionnée durant cette période. Plusieurs textes ont été publiés à ce sujet dont celui de Vincent Labeyrie intitulé « Enseignement de l'écologie : crise de l'environnement et universités » nous a à cet égard interpellé⁸⁹. Labeyrie est une figure intéressante puisqu'il se situe à l'intersection de l'écologie scientifique et l'écologie politique. Il est entomologiste et à l'origine du premier laboratoire d'écologie expérimentale en France : l'Institut de la biocénologie des études des agrosystèmes (IBEAS). Il a également créé un DEA d'écologie expérimentale, et fait donc parti des acteurs majeurs de l'institutionnalisation de l'écologie durant les années 1970. Sur le volet de l'écologie politique, il est en parallèle membre du Parti communiste français (PCF) et se présente même en 1976 à une élection législative partielle à Tours au nom de l'écologie politique. Il est à l'origine de la création du premier établissement d'aménagement du territoire à l'Université de Tours, le Centre d'Études Supérieures d'Aménagement (CESA). Labeyrie détaille dans ce texte sa représentation de la situation contemporaine des sociétés occidentales, et y place l'écologie scientifique et politique, mais aussi l'éducation à l'écologie, comme moyens de contrer à la fois les dégâts

⁸⁶ Bruno Latour, *La science en action : Introduction à la sociologie des sciences*, Nouvelle éd., Paris, La Découverte, 2005, 672 p.

⁸⁷ Roger Dajoz, *Les insecticides*, « Que Sais-Je », Presses Universitaires de France, 1959.

⁸⁸ Roger Dajoz, *Précis d'écologie*, Dunod, 1970, 380 p.

⁸⁹ Bulletin d'écologie, tome IV, 1973, p 1-8.

environnementaux mais aussi la défiance envers le progrès et la science : « *La crise de l'environnement est profondément ressentie par les populations des pays économiquement développés. Elle contribue, dans certains d'entre eux, à des phénomènes de rejet observables dans les couches jeunes de la population. Il en résulte à la fois un doute sur les possibilités ouvertes par le développement des connaissances et une exclusion volontaire des structures sociales avec retour à une activité préindustrielle. Ces phénomènes s'accompagnent d'un regain des doctrines et des comportements non scientifiques, mettant en évidence les limites du système éducatif. Parallèlement, ils s'accompagnent d'une mise en cause, non seulement de tout développement économique, mais aussi de tout développement technologique et scientifique*⁹⁰ ». Il met l'éducation au cœur du problème, puisque selon lui la nouvelle vision écologique des problèmes environnementaux se heurte à une conception économique de court-terme qui ne voit pas les impacts néfastes sur l'environnement. L'écologie doit répondre à cet enjeu et se présente comme une meilleure façon de comprendre les interactions de l'Homme avec son milieu : « *La crise de l'environnement est liée à la fois à l'accroissement extraordinaire de la puissance d'intervention de l'homme et de son impact sur la nature au cours des dernières décades, et à l'inadéquation de ses méthodes d'approches et d'interventions*⁹¹ ». Dans un passage très éclairant, et qui tranche avec les travaux empiriques habituels du bulletin, Labeyrie dévoile un véritable programme politique où il subordonne le développement des sociétés humaines au respect des contraintes écologiques nouvelles acquises (et à acquérir) : « *L'homme n'a pris conscience que depuis peu de la réalité écologique de notre planète. Il vient tout juste de s'apercevoir que sa vie devait s'organiser sur une terre aux dimensions définies, où la matière est constituée d'éléments en quantité déterminées. Avec surprise, il constate qu'il ne peut plus organiser son économie sans tenir compte des disponibilités en matériaux de notre planète. Il ne fait que découvrir la nécessité de comprendre les lois qui assurent la pérennité des écosystèmes naturels pour permettre la pérennité d'un système humanisé. Pour pouvoir aménager la vie et les activités de l'humanité, il doit apprendre à connaître et à dominer les contraintes imposées par le fonctionnement de notre écosphère. Il ne peut plus, par triomphalisme, se prétendre le maître de la nature, se figurer pouvoir développer une action volontariste sans connaître les lois de fonctionnement de l'écosphère et des écosystèmes. L'opportunité de ses interventions implique qu'elles s'insèrent dans la trame des nécessités*

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Ibid.

*imposées par les règles de fonctionnement de l'écosphère*⁹² ». Le témoignage de Labeyrie est en tout cas caractéristique d'une époque où les barrières entre science et politique tendent à s'estomper avec des personnalités, dans le sillage de René Dumont et Philippe Lebreton, qui affirment la nécessité de penser l'écologie comme une problématique de science mais aussi de société.

La période qui mène à l'institutionnalisation de l'écologie est également marquée par la montée en puissance de grandes réunions internationales sur l'environnement avec notamment la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement du 5 au 16 juin 1972 à Stockholm. A cette occasion, le bulletin ouvre ses pages à des personnalités qui sortent du champ de l'écologie scientifique, en proposant par exemple au journaliste et militant écologiste Roland de Miller de publier un texte sur la conférence de Stockholm. Des passages du texte rappellent les risques malheureusement avérés de ce que pourraient devenir ce genre de conférences et d'instances internationales⁹³ : « *Le mot d'ordre de la conférence est l'action. Bien que ce terme soit pris dans une acception très large et que toutes les résolutions prévues soient qualifiées de recommandation d'actions, cette insistance sur les propositions d'actions concrètes est certainement positive pour garder la Conférence sur les rails, et surtout éviter qu'elle ne devienne une discussion d'experts techniques ou un jubilé rituel d'autosatisfaction*⁹⁴ ». Dans une période marquée par la mise en conflit des problématiques environnementales avec la croissance économique, symbolisé par la publication la même année du rapport au club de Rome appelé *The Limits to Growth*, de Miller reprend ces thématiques dans son article : « *Les hauts fonctionnaires internationaux et les experts se sont accordés à reconnaître qu'il n'y avait pas, selon eux, de conflit fondamental entre la promotion du développement économique et social et la préoccupation pour la qualité de l'environnement car ils ont admis que leur but final à tous deux était d'améliorer la qualité de vie humaine* », avant d'ajouter plus loin : « *Cette position appelle des commentaires, sinon de sérieuses réserves, surtout si l'on considère les modèles actuels de développement dans l'économie occidentale basée sur la croissance, l'exploitation forcenée des hommes et des ressources, la surconsommation et le gaspillage*⁹⁵ ». Il est par ailleurs intéressant que la rédaction d'un tel texte ait été confié à Roland de Miller et non

⁹² *Ibid*, p 2.

⁹³ C'est par exemple ce que Stefan Aykut a appelé la « gouvernance incantatoire » au sujet des conférences internationales sur le climat. Voir par exemple : <https://lapenseeecologique.com/la-gouvernance-incantatoire-laccord-de-paris-et-les-nouvelles-formes-de-gouvernance-globale/>

⁹⁴ Bulletin d'écologie, tome IV, 1973, p 9.

⁹⁵ *Ibid*. p 11.

à un des membres de la société. Peut-être que ce texte très engagé et critique a été confié à Miller pour ses compétences journalistiques indéniables en matière de politique environnementale, mais on peut également émettre l'hypothèse que la barrière entre écologie scientifique et critique politique n'est pas forcément si facile à franchir, tant l'éthos scientifique doit traditionnellement s'éloigner de tout engagement de la sorte, et ce malgré le décloisonnement de l'écologie durant les années 1970 et sa montée en puissance dans l'arène publique. La SFE s'engage cependant sur ce sujet en publiant ce genre de textes, qui même s'ils ne représentent pas la majorité des articles publiés, démontre une volonté de la SFE de s'inscrire dans le débat qui animent la société française à cette époque.

Dans la dynamique de l'époque, la question de la gestion des ressources et de l'extraction des énergies fossiles pose également problèmes aux membres de la SFE, et en premier chef à François Ramade qui écrit en 1974 un texte intitulé « Crise de l'énergie et ressources, réflexions d'un biologiste⁹⁶ ». Il met directement en lien le développement économique de la période des Trente Glorieuses avec la consommation d'énergie fossile et l'atteinte à l'environnement : « *L'apparente prospérité économique de nos pays, est à vrai dire, pour une grande part, factice car elle implique le gaspillage de ressources naturelles peu abondantes et non renouvelables. L'extraction et l'usage du pétrole s'accompagnent d'innombrables pollutions et de bien d'autres non-sens écologiques* ». François Ramade franchit donc également à cette époque la frontière caractéristique de l'éthos scientifique contemporain de ne pas s'engager politiquement sur un sujet, et utilise au contraire une posture critique de scientifique en utilisant son savoir pour appuyer son argument. L'évolution de la SFE dans ce sens est assez remarquable : les premiers numéros du bulletin insistaient avant tout sur la nécessité pour l'écologie scientifique de se rassembler dans une société savante afin de gagner en cohésion et en visibilité, alors que le début des années 1970 marque une implication plus grande de la société sur le terrain de l'engagement intellectuel dans le débat public. Ceci caractérise bien ce que nous appelons le double besoin de légitimation de l'écologie scientifique : à la fois comme une science et surtout vis-à-vis de la communauté scientifique (on pense notamment à la biologie moléculaire très en vogue à l'époque et soutenue par des politiques de recherches

⁹⁶ Bulletin d'écologie, p 185-206.

nationales), mais aussi comme une science subversive dont les résultats peuvent amener à remettre en cause le modèle économique occidental.

Les politiques scientifiques nationales menés par le ministère de la recherche prennent de l'ampleur également en écologie au sein de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST)⁹⁷. Un exemple de cette application de l'écologie à l'aménagement du territoire peut être trouvé dans le projet « inculture pyrénéenne⁹⁸ ». Cette action est conduite de 1972 à 1976 et a pour objectif de « *préciser dans une perspective d'aménagement, l'évolution dynamique des deux modèles antagonistes d'exploitation de la montagne, en explorant les conditions de la déprise agricole et celles des diverses formes de substitution énergétique, cinétique, résiduelle, qui tendent à lui succéder*⁹⁹ ». Cette action de la DGRST est menée par Paul Rey, spécialiste de cartographie à vocation écologique (il a cartographié l'ensemble de la végétation du territoire français pendant toute sa carrière) et a été l'un des introducteurs de l'utilisation de la photographie aérienne dans le cadre de la cartographie végétale en France. Un autre aspect que ce projet met en lumière et qui nous semble intéressant à considérer, est la faculté de l'écologie de rassembler sous la bannière de la pluridisciplinarité un ensemble important de disciplines, avec dans ce cas précis les groupes de recherches suivants : cartographie, géomorphologie, écophysiologie, mycologie, pédozoologie, entomologie, hydrobiologie et législation¹⁰⁰. La SFE met en lumière ce genre d'actions mêlant politiques nationales de recherches dans la DGRST, notamment le Comité « Équilibres et lutttes biologiques », et travaux expérimentaux (30 000 hectares au croisement des régions de Cerdagne, Capcir et Donezan) à des fins de développement pour montrer comment l'écologie devient une science pratique pouvant entreprendre des grands projets bien loin de la vision naturaliste romantique qui est combattu par les écologistes professionnels. De plus, l'utilisation de moyens technologiques de pointe est mise en avant pour montrer la modernité de la recherche en écologie : « *l'imagerie aérienne (photographie et télédétection) et l'imagerie phytocartographique (cartes de végétation et thésaurus correspondant)*¹⁰¹ », mais aussi les modèles sur lesquels on insiste fortement pour montrer leur dynamisme et leur adaptabilité dans le temps et l'espace pour

⁹⁷ Vincent Duclert et Alain Chatriot, *Le gouvernement de la recherche*, Paris, La Découverte, 2006, 432 p.

⁹⁸ Paul Rey, « Présentation de l'action DGRST « Inculture Pyrénéenne » », *Bulletin d'écologie*, Tome 8 Fascicule 3, 1977, p 203-206.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

l'aménagement du territoire localisé. L'écologie devient donc une science de la gestion et de la « mise en valeur¹⁰² » du patrimoine naturel.

Cette période historique est importante pour l'écologie scientifique puisqu'elle aboutit à plusieurs marqueurs forts d'institutionnalisation de la discipline. Sur le plan juridique notamment, la loi de protection de la nature de 1976 marque l'intérêt des législateurs pour les thématiques abordées par les sciences écologiques. Elle stipule notamment en préambule que : « *La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général*¹⁰³ ». Cette loi est par ailleurs bien accueillie par la SFE puisque Jean-Claude Lefeuvre écrira quelques années plus tard le passage suivant : « *La France a su se doter, à l'unanimité du Parlement, le 10 juillet 1976, d'une loi révolutionnaire en matière de protection de la Nature. Mettant fin à une ségrégation arbitraire entre territoire interdit et territoire où tout était permis, la promotion d'idées nouvelles, telle celle de gestion des ressources naturelles, qui s'est substituée à celle de protection trop souvent conservatrice sinon fixiste. Elle a mis l'accent sur les notions d'écodéveloppement et de valorisation des ressources naturelles, sur celles de ressources renouvelables, tout en mettant en relief celle de fragilité des systèmes, de dépendance, de risque, mais aussi de cicatrisation et de restauration. Enfin, cette loi, en valorisant la notion de Patrimoine Naturel, rejoint la stratégie mondiale de la conservation en ancrant dans les esprits l'idée que « nous ne sommes pas les propriétaires de la terre sur laquelle nous vivons, mais que nous l'empruntons à nos enfants »*¹⁰⁴ ». L'écologie semble enfin accéder au statut de science incontournable et légitime grâce à cette loi : « *Parallèlement, on peut dire que la loi du 10 juillet 1976 a fait prendre conscience que l'Écologie, l'une des plus importantes sciences de la vie, peut être la clef de nouvelles modalités de développement et d'une autre gestion du territoire. Par gestion écologique, il faut en effet comprendre l'ensemble des mesures qui favoriseraient le maintien d'une diversité de communautés d'êtres vivants et garantiraient une productivité biologique globale élevée, obtenue au meilleur coût énergétique, tout en*

¹⁰² *Ibid.* Citation originale : « *Au terme du programme, il apparaît clairement qu'une prospective de l'aménagement montagnard peut être esquissée sur la triple base d'une organisation interdisciplinaire, d'une concentration méthodologique originale, et d'une recherche de la sensibilité régionale aux options de la mise en valeur* ».

¹⁰³ Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

¹⁰⁴ Jean-Claude Lefeuvre, « *Écologie Appliquée et Ministère de l'Environnement : bilan, problèmes et perspectives* », Bulletin d'Écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 147.

satisfaisant, au moindre coût économique, les besoins sociaux, culturels et esthétiques diversifiés de la société¹⁰⁵ ».

La même année, l'écologie reconnaît enfin une reconnaissance institutionnelle forte avec la création du comité d'écologie au CNRS. De plus, des écologistes accèdent à des postes de pouvoir avec par exemple Pierre Grison, ancien et premier vice-président de la SFE, qui est nommé président du comité Faune et Flore du Ministère de l'environnement (le comité deviendra le Comité Écologie et Gestion du Patrimoine Naturel en 1979). La SFE connaît également une évolution très importante puisque l'association est reconnue d'utilité publique le 31 mars 1976, lui conférant ainsi un statut national encadré et aussi une mission vis-à-vis du pays. Ce faisceau d'éléments montre en tout cas **comment l'écologie a en quelques décennies parcouru un chemin important en France en passant d'une science éparpillée, non consciente d'elle-même à l'écologie scientifique institutionnalisée avec des programmes de recherches spécifiquement en écologie**. Elle est de plus capable de répondre à des enjeux économiques et industriels, mais aussi capable d'intégrer des positions dans des ministères (environnement et agriculture notamment) et de développer les liens entre savoirs écologiques et militantisme politique.

	1969-1977	1977- 1982
Président	Georges Lemée , Laboratoire d'Écologie Végétale de la Faculté des Sciences d'Orsay	Jean-Antoine Rioux , Laboratoire de Parasitologie de Montpellier
Vice-président(e-s)	Pierre Grison , Laboratoire de Lutte biologique de la Minière à Versailles (remplacé en 1972 par Pierre Jourdheuil , Station de recherches de lutte biologique d'Antibes)	Paul Pesson , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS) Jean-Claude Lefeuvre , Laboratoire de Zoologie et d'Écologie complexe scientifique de Beaulieu
Secrétaire général	Claude Delamare-Deboutteville , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Claude Delamare-Deboutteville , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy
Secrétaire général adjoint	Germaine Ricou , Laboratoire de Zoologie Agricole de Rouen	Germaine Ricou , Laboratoire de Zoologie Agricole de Rouen

¹⁰⁵ *Ibid.*

Trésorier	Jean-Marie Turmel , Laboratoire de Biologie Végétale Appliquée, Paris	Christian Souchon , Département d'Environnement de Paris VII Marie-Charlotte Saint-Girons , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy (remplacés en 1980 par Daniel Jarry de la Faculté de Médecine de Montpellier en tant que trésorier, et Michel Amanieu du Laboratoire d'Hydrobiologie de Montpellier)
Secrétaire du Bulletin	-	Roger Dajoz , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy

PARTIE II : Développement de la SFE et de l'écologie en France : bilan et difficultés

Après une première phase où la SFE a accompagné la légitimation et l'institutionnalisation de l'écologie scientifique en France, nous nous intéressons dorénavant à l'évolution de l'écologie scientifique dans les années suivantes qui est marquée par un retour réflexif sur sa propre évolution et par beaucoup de questionnement sur la place de cette discipline et son avenir. La SFE est actrice de ces débats dans ces années et participe grandement à promouvoir de nouveaux objectifs pour l'écologie et à être le réceptacle des débats des écologistes en France.

Questionnements sur la place de l'écologie : entre alerte sur la dégradation de l'environnement et promesses d'aménagement du territoire (1976-1984)

Après la formation de la SFE ainsi que l'investissement fort de figures scientifiques qui lancent le projet d'institutionnalisation de l'écologie scientifique, la période qui suit est marquée à la fois par l'investissement continu de chevilles ouvrières de la SFE (Claude Delamare-Deboutville, Germaine Ricou) mais aussi par l'arrivée d'une nouvelle

génération de chercheurs en écologie. Pour certains, la recherche en écologie aboutit également à des questionnements éthiques et politiques. Dans ces nouvelles arrivées à la SFE, il y a notamment Jean-Claude Lefeuvre dont la trajectoire scientifique nous semble intéressante et significative. Lefeuvre soutient sa thèse de doctorat en 1969 qui porte sur la morphogénèse et le polymorphisme alaire chez les blattes¹⁰⁶. Après un nombre important de publications sur le sujet à la fin des années 1960 et au début des années 1970 (une cinquantaine de publications avant 1975 pour la plupart des travaux entomologiques), Lefeuvre consacre une part grandissante de ses publications à partir de 1975-76 à des réflexions sur la protection de la nature mais aussi sur l'aménagement du territoire. Il y a durant cette période à la fois une utilisation de l'écologie comme science montrant les impacts négatifs des activités humaines (pesticides, pollutions) mais aussi une professionnalisation qui veut instaurer l'écologie comme une science pratique au service de l'aménagement public. Les publications de Lefeuvre vont dans ce sens :

- Lefeuvre J.C. (1975) - *Aménagement et mise en valeur des richesses naturelles : la baie du Mont-Saint-Michel*. Ministère de la qualité de la vie et ANERA/SEPNB. Rapport inédit. 282 p.
- Lefeuvre J.C. (1975) - Un exemple de parc naturel régional, le P.N.R. d'Armorique. *In* Colloque national sur les Parcs Naturels Régionaux et les Parcs Nationaux Français. *Bull. Soc. Ecol.*, 3 : 209-222.
- Lefeuvre J.C. (1976) - Pollution et démagogie. Les hommes eux aussi... *Saumons et Truites*, 19 : 16-18.
- Lefeuvre J.C. (1976) - Le scandale de Fréhel. *Le Courrier de la Nature*, 42 : 66-72.
- Lefeuvre J.C. (1976) - La lande de Fréhel et sa nouvelle route ou l'histoire d'un scandale. *Penn ar Bed*, 10 : 249-257.
- Lefeuvre J.C., N. Landré & Y. Jéquel (1976) - *Protection de la nature et aménagement : les marais de Sougeal*. Délégation régionale à l'environnement/SEPNB. Rapport inédit. 7 p.
- Lefeuvre J.C. (1976) - Les études écologiques préalables aux opérations de remembrement. *Bull. du CREBS*, 2 : 7-15.
- Lefeuvre J.C. (1977) - L'eau, bien mondial, ressource régionale. *Géomètre*, 7 : 20-29.
- Frétault B., J. Lecomte & J.C. Lefeuvre (1978) - Protection des populations d'insectes pollinisateurs : rôle des bois et des forêts. *Cah. CENECA*, 1978 : 1-4.
- Lefeuvre J.C. (1979) - Les études d'impact un an après les décrets d'application de la loi sur la protection de la nature. *Combat Nature*, 36 : 10-12.

¹⁰⁶ Jean-Claude Lefeuvre, *Recherches sur la morphogénèse et le polymorphisme alaire des Blattaria*. Thèse de Doctorat d'état ès Sciences Naturelles. Université de Rennes, 1969, 390 p. + 54 p. bibliographie.

- Lefeuvre J.C. (1979) - La pollution des mines d'uranium est bien réelle. *Combat Nature*, 37 : 31.
- Lefeuvre J.C. (1980) - Genèse et présentation du colloque. In *Colloque sur l'écologie des landes*, Rennes, 2-7 juillet 1979. *Bull. Ecol.*, 11 : 135-146.
- Lefeuvre J.C. & M. Le Démézet (1980) - Maquis, garrigues, landes. In *Intérêt économique d'action de gestion de l'espace*. Cah. techn. Délég. Qual. Vie, déc. 1980 : 295-337.
- Le Démézet M. & J.C. Lefeuvre (1980) - Les dunes. In *Intérêt économique d'action de gestion de l'espace*. Cah. techn. Délég. Qual. Vie, déc. 1980 : 279-293.
- Le Démézet M. & J.C. Lefeuvre (1980) - Zones humides littorales. In *Intérêt économique d'action de gestion de l'espace*. Cah. techn. Délég. Qual. Vie, déc. 1980 : 253-277.
- Le Démézet M. & J.C. Lefeuvre (1980) - Avant-propos. In *Intérêt économique d'action de gestion de l'espace*. Cah. techn. Délég. Qual. Vie, déc. 1980 : Pages 243-251.
- Lefeuvre J.C. (1980) - Préface. In *L'écologie et l'aménagement de la Loire*. Féd. Rég. Ass. Prot. Env. du Centre, Min. Env., MER.
- Lefeuvre J.C. (1980) - De la connaissance écologique à l'entretien des rivières (1ère partie). *Le Courrier de la Nature*, 70 : 4-11.
- Lefeuvre J.C. (1980) - l'analyse écologique indispensable à la gestion de l'espace. Pages 18-19. *Environnement et cadre de vie*. Revue du ministère de l'environnement et du cadre de vie. N° 12.
- Bosson-Lamouille F., J.C. Lefeuvre, J. Missonnier & J. Renard (1980) - Caractéristiques du bocage et conséquences de leur aménagement. Discussion et conclusions générales. In *Bocage et aménagement rural : quel avenir ?* Bull. Tech. Inf., Min. Agric., 353-355 : 877-898.
- Brunel E., J.C. Lefeuvre, J. Missonier, Y. Robert & P. Tréhen (1980) - La faune du bocage. Incidences de l'arasement des talus boisés. Conséquences agricoles. In *Bocage et aménagement rural : quel avenir ?* Bull. Tech. Inf., Min. Agric., 353-355 : 725-768.
- Lefeuvre J.C. (1981) - Les études scientifiques, un préalable indispensable à la restructuration foncière et à l'aménagement des zones agricoles bocagères. Pages 169-192, in *Les connaissances scientifiques écologiques et le développement, et la gestion des ressources et de l'espace*. Journées scientifiques Ecologie et développement, Paris, 19-20 septembre 1979. Editions du CNRS, Paris. 468 p.
- Lefeuvre J.C., J.P. Raffin & F. de Beaufort (1981) - Protection, conservation de la nature et développement. Pages 31-98, in *Les connaissances scientifiques écologiques et le développement, et la gestion des ressources et de l'espace*. Journées scientifiques Ecologie et développement, Paris, 19-20 septembre 1979. Editions du CNRS, Paris. 468 p.
- Lefeuvre J.C. & J.P. Le Duc (1981) - La reconquête des milieux naturels : faire revivre les carrières. *Annales des Mines*, mars-avril 1981 : 135-142.
- Le Démézet M. & J.C. Lefeuvre (1981) - Zones humides littorales : intérêt économique d'action de gestion de l'espace. *Cah.liaison OPIE*, 15 (2) : 5-20.
- Lefeuvre J.C. & M. Le Démézet (1981) - Quelques réflexions sur la gestion des espaces naturels. *Penn ar Bed*, 13 (105) : 61-65.

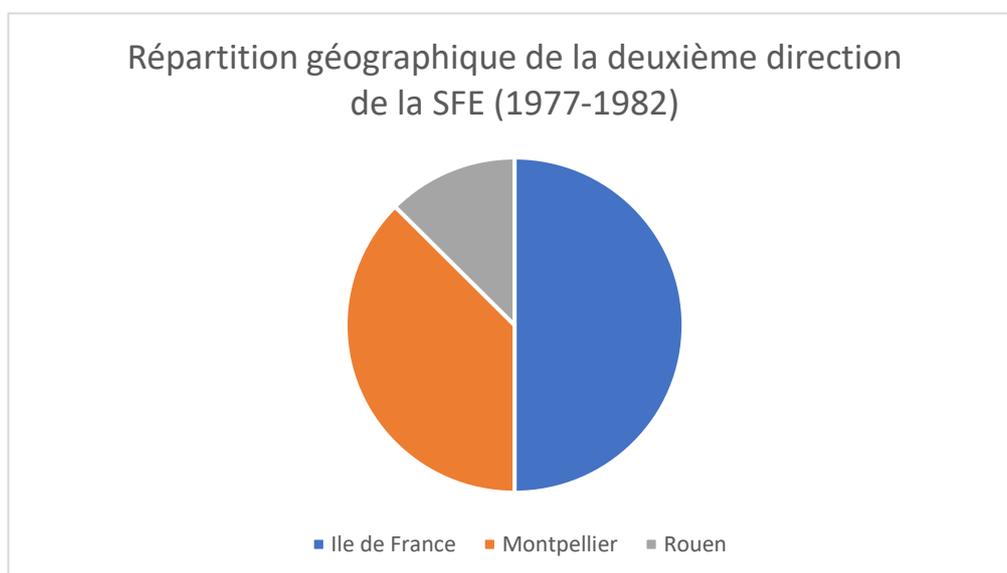
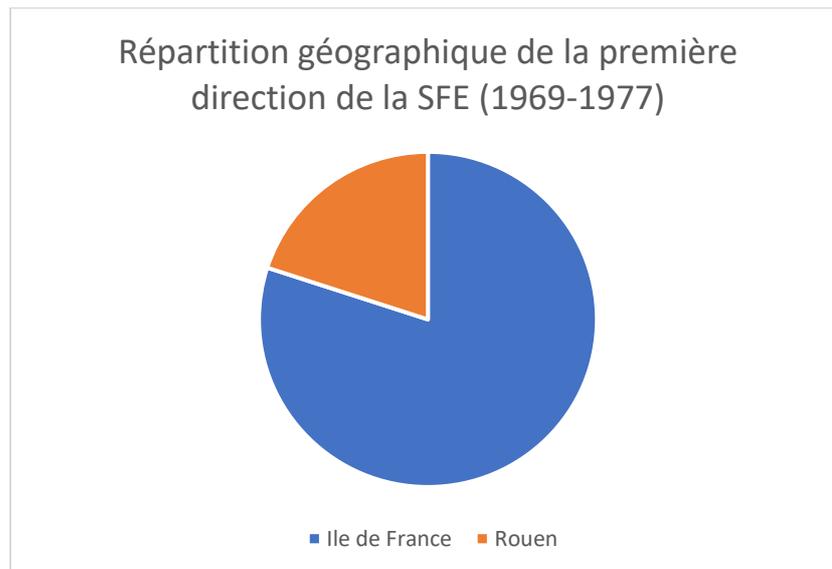
Ces publications, qui sont bien évidemment une sélection de notre part et qui ne représentent donc pas l'ensemble des publications de Lefeuvre dans sa carrière ni sur cette période, montrent en tout cas que la période suivant la loi de protection de la nature de 1976 aboutit à l'engagement des écologistes dans des débats dépassant le cadre de l'écologie fondamentale, et qu'ils adoptent la posture d'experts scientifiques. L'expert dans ce cadre a pour fonction de décrire la réalité à la fois telle qu'elle est mais aussi telle qu'elle pourrait être.

Jean-Claude Lefeuvre (1935-) devient vice-président de la SFE de 1977 à 1986. Il est d'abord endocrinologue spécialiste de la morphogénèse alaire des insectes, notamment la blatte. Il soutient sa thèse en 1969 sur ce sujet avant de se consacrer plus largement à l'écologie scientifique et devient en 1979 professeur au Museum National d'Histoire Naturelle en créant le Laboratoire d'Évolution des Systèmes Naturels et Modifiés qui devient dès 1985 un « laboratoire mixte MNHN/Université de Rennes associé au CNRS et à l'INRA¹⁰⁷ ». A partir de 1980 jusqu'en 1985, il est également responsable de l'Unité d'Écodéveloppement du SAD (Systèmes Agraires et Développement) de l'INRA. JC Lefeuvre a joué un rôle majeur dans le cadre du PIREN puis du programme "environnement" du CNRS. Dans la période où il est un membre actif de la SFE, il publie entre autres des réflexions sur l'écologie scientifique en tant que discipline, sur son histoire mais également sur les difficultés qu'elle rencontre ainsi qu'un engagement pour son développement futur.

La SFE s'inscrit pleinement dans cette dynamique puisque le renouvellement du bureau en 1977 met aux commandes des acteurs clés de ces débats : Jean-Antoine Rioux devient président alors qu'il est l'instigateur de l'éco-pathologie et plus largement de l'écologie médicale alors qu'il travaille au laboratoire de parasitologie de Montpellier ; Paul Pesson devient vice-président et travaille sur les effets des pesticides sur les insectes ; et Jean-Claude Lefeuvre devient également vice-président alors qu'il s'engage

¹⁰⁷ Note bibliographique, Jean-Claude Lefeuvre, sur le site du Sénat, voir url : http://www.senat.fr/opicst/biographies_conseil_scientifique/lefeuvre_jean_claude.pdf (consulté le 13/08/20)

durant cette période fortement dans les débats sociétaux concernant la place de l'écologie scientifique. En analysant la composition des membres du bureau, on remarque que cette deuxième version est légèrement moins centrée sur Paris et l'île de France et donne une plus large place à d'autres pôles de l'écologie comme Montpellier notamment avec Jean-Antoine Rioux. Malgré tout, l'influence des écologistes franciliens reste la plus forte et reste une constante dans l'histoire de la SFE au 20^{ème} siècle.



La création de la commission d'écologie en 1976 a été un pas important pour l'institutionnalisation de l'écologie en France. Le rôle de la SFE dans la création de cette commission est difficile à mettre en évidence de manière claire, mais un article du bulletin

d'écologie permet de comprendre l'influence de la société dans la mise en place de la section au niveau national. Charles Sauvage, professeur honoraire à l'Université des sciences et techniques du Languedoc, explique ceci : « *Lorsque le CNRS a pris l'initiative de créer au Comité national une commission d'écologie, le directeur scientifique pour les sciences de la vie, M. Berkaloff, a demandé à celle-ci lors d'une de ses réunions de réfléchir sur les thèmes qui demandaient une concertation particulière et pour lesquelles une structure nouvelle – du type réseau – étaient souhaitables. Lors d'une réunion spéciale tenue au début d'octobre 1977 sous la présidence de notre collègue Lamotte, les bases de neufs groupes de réflexion ont été jétées, l'un d'eux se proposait d'étudier les problèmes posés par la cartographie écologique. J'avais à l'époque exprimé le désir que ce groupe soit suffisamment restreint pour travailler efficacement, mais à charge ensuite d'informer des résultats de nos réflexions. Aussi dois-je remercier notre président Rioux et notre secrétaire général Delamare de nous donner cette occasion aujourd'hui*¹⁰⁸ ». Il y a visiblement une complémentarité entre la section nationale d'écologie et la société, avec de la part des membres de la société d'écologie une volonté de mettre en avant les travaux des groupes de recherches du CNRS, comme par exemple celui sur la cartographie écologique détaillée dans le tome 11 du bulletin d'écologie. D'un point de vue financier cependant, un changement important arrive en 1980 puisque le CNRS décide alors d'arrêter sa subvention au bulletin d'écologie, en préférant financer ses propres revues en écologie générale, appliquée et végétale¹⁰⁹. C'est donc à cette occasion que Jean-Antoine Rioux et le bureau de la SFE ont négocié auprès du Ministère de la Qualité de Vie une subvention sensiblement plus forte en échange d'une part plus importante consacrée durant les prochaines publications du bulletin aux Parcs nationaux français et à leur politique scientifique¹¹⁰.

Jean-Antoine Rioux (1925-2017) est président de la SFE de 1977 à 1982. A la manière de plusieurs écologues éminents des premières années de l'écologie avant la professionnalisation accrue de la discipline (comme François Bourlière), Rioux dispose d'une formation en médecine. Il devient durant ses études interne en médecine, puis Chef

¹⁰⁸ Charles Sauvage, « La cartographie écologique (1), I. Organisation du réseau de cartographie écologique au niveau du CNRS, Bulletin d'écologie, Tome 11 Fascicule 1, 1980, p 45.

¹⁰⁹ Bulletin d'écologie, Tome 12 Fascicule 1, 1981, p 8.

¹¹⁰ *Ibid.*

de clinique aux Hôpitaux de Montpellier, titulaire d'un certificat de dermatologie et de pneumo-phtisiologie en 1951¹¹¹. En 1952, Rioux intègre le Laboratoire d'Histoire Naturelle Médicale dirigé par Hervé Harant, qui représente également le carrefour entre médecine et naturalisme¹¹². Rioux se spécialise ensuite en parasitologie et obtient son diplôme en la matière ainsi qu'en médecine exotique. Pour le reste de sa carrière, Rioux reste un des plus grands spécialistes de parasitologie et intègre le Laboratoire de Parasitologie de Montpellier qui deviendra le Laboratoire d'Écologie Médicale et Pathologie Parasitaire. Rioux commence dans ses travaux de thèse par travailler sur le paludisme et acquiert à cette occasion une solide formation en entomologie, qui le poussera à élaborer de nouveaux concepts comme le « paludisme instable » et lui permettant de se spécialiser en éco-épidémiologie¹¹³. Dans les années 1970, Rioux affirme encore plus l'aspect pluridisciplinaire de ses recherches en devenant le responsable central d'un travail de la DGRST sur un projet de lutte raisonnée contre la Bilharziose intestinale en Guadeloupe. Ce projet réunit des écologues, épidémiologistes, parasitologues, médecins et sociologues notamment. Sa passion naturaliste et son statut académique permettent également à Rioux d'être nommé en 1977 et ce jusqu'en 1993 Directeur du Jardin des Plantes de Montpellier¹¹⁴.

Paul Pesson (1911-1989) est président de la SFE de 1982 à 1986. Il a été par ailleurs président de plusieurs autres sociétés savantes comme la Société Entomologique de France ou la Société Zoologique de France, et a contribué à essayer de rapprocher ces différentes disciplines scientifiques grâce à des travaux conjoints entre ces différentes sociétés savantes. A l'INRA, il est membre et directeur du Laboratoire de Zoologie. Pesson commence sa carrière de recherche à Rennes avant d'arriver à Paris au Laboratoire d'Évolution des Êtres Organisés en travaillant d'abord sous la direction du Professeur Caullery puis avec Pierre-Paul Grassé¹¹⁵. Il soutient sa thèse en 1943 intitulé « Contribution à l'étude morphologique et fonctionnelle de l'appareil buccal et du tube

¹¹¹ René Houin et al., « In memoriam Professor Jean-Antoine Rioux (1925-2017) », *Parasite*, 2018, vol. 25, p. 13.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Claude Caussanel, « Paul Pesson (1911-1989) », *Bulletin d'écologie*, Tome 21 Fascicule 2, 1990, p 81-82.

digestif des femelles des Coccides¹¹⁶ ». En 1956, il publie un ouvrage important à destination du grand public intitulé « Le monde des insectes » où il présente ses savoirs ainsi que des photographies d'insectes réalisées par lui-même. Pesson est à la charnière entre l'ancienne génération de naturalistes représentée par Grassé et la nouvelle, et participe à l'éclosion de nouvelles problématiques écologiques avec notamment des étudiants de thèse comme François Ramade à qui il propose de travailler sur l'effet des pesticides sur les insectes dans les années 1960¹¹⁷. Rioux fût également membre d'un très grand nombre d'autres sociétés savantes.

L'écologie se trouve donc dans une situation inespérée lors de la création de la SFE en 1968 : elle est sollicitée comme science centrale dans la gestion des écosystèmes naturels mais plus largement même des sociétés humaines. Dans une recension d'un ouvrage de Jacques Ruffie datant de 1977, Claude Delamare-Debouteville sort une citation dudit ouvrage pour expliquer pourquoi l'écologie en est aujourd'hui venue à être dans cette position : « *Aucune des structures qui assuraient hier l'équilibre, la pérennité et l'équilibre de nos sociétés ne semble plus capable de jouer ce rôle. Le malaise est partout. Devant ce déséquilibre, bien des esprits restent confondus. Philosophies ou religions qui, des siècles durant, ont apporté une réponse aux préoccupations humaines, se révèlent inefficaces, voire impuissantes. De moins en moins suivies, toutes sont de plus en plus contestées. Au milieu de ces contradictions, beaucoup de nos contemporains se tournent vers la biologie – dernier continent mal connu – pour tenter d'y trouver la réponse aux problèmes de l'heure*¹¹⁸ ». Delamare-Debouteville est par sa position de secrétaire général entre 1969 et 1982 un des membres de la SFE les plus importants durant les premières années, et rédige la quasi-totalité des recensions dans le bulletin d'écologie. Souvent, ces recensions sont l'occasion pour lui d'aborder des questions plus politiques et réflexives que les articles fondamentaux proposés dans la revue, et donnent une idée assez précise de ce que les membres dirigeants de la SFE ont eu comme vision de l'écologie. Dans une autre recension d'un ouvrage de Philippe Lebreton, Delamare-Debouteville donne également son avis sur l'engagement des écologistes dans le champ politique : « *Si les idées qui sont démontrées ne débouchaient pas sur un combat, les idées seraient vaines, et elles n'auraient*

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Entretien François Ramade, 18/05/20.

¹¹⁸ Bulletin d'écologie, Tome 8 Fascicule 3, 1977, p 138-139.

*aucun intérêt particulier*¹¹⁹ ». Il est plus rare de lire ce genre de remarques dans les premiers bulletins et dans les premières années de la vie de la société. Notre hypothèse est donc que cette période est caractérisée par le sentiment de la part de la communauté des écologistes d'être au centre des débats et d'avoir des savoirs importants à apporter tant du point de vue scientifique que politique. L'écologie est vue comme une science d'avenir qui doit accompagner les transformations sociétales et doit donc jouer un rôle de premier plan.

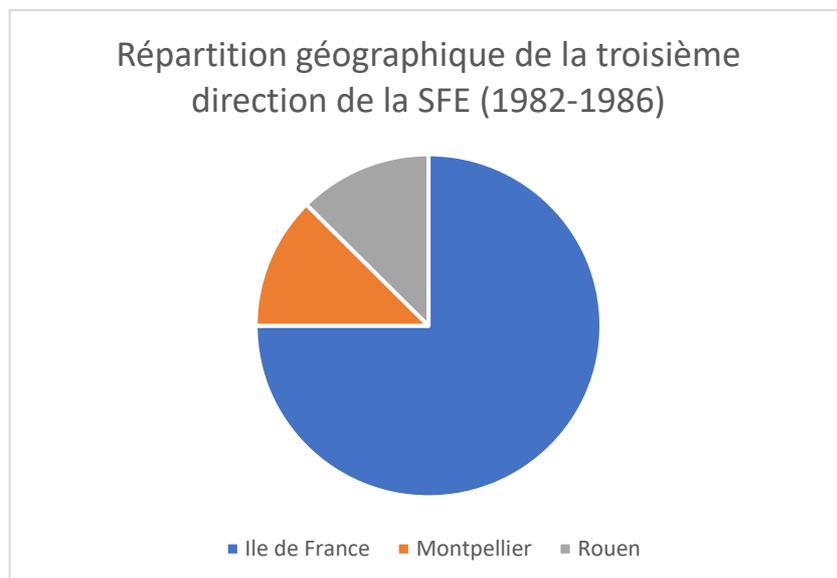
Même si la SFE reste avant tout une société d'écologistes fondamentaux, qui ne se confond pas avec un groupe militant, il est intéressant malgré tout d'observer que les débats sur l'écologie politique ou en tout cas la place de l'écologie scientifique en société s'immiscent dans le bulletin. Par ailleurs, François Ramade confirme qu'à cette époque les liens entre écologie scientifique et protection de la nature étaient assez étroits : *« La SFE qui était une association de société savante d'écologie fondamentale quand même n'a pas eu, il faut bien le dire, un rôle significatif pour tout ce qui est préservation des habitats naturels dans leur diversité. Ce rôle a été plutôt celui des associations, en particulier la Société Nationale de Protection de la Nature qui est aujourd'hui encore la seule association française de conservation de la nature à caractère scientifique dans son statut. Si vous voyez le Conseil de la société nationale de protection de la nature et le conseil de la SFE à l'époque, il y avait des gens comme le professeur Bourlière et moi-même qui y étaient à la fois... il y avait des vases communicants disons*¹²⁰ ».

	1977- 1982	1982 - 1986
Président	Jean-Antoine Rioux , Laboratoire de Parasitologie de Montpellier	Paul Pesson , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS)
Vice-président(e-s)	Paul Pesson , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS) Jean-Claude Lefeuvre , Laboratoire de Zoologie et d'Écologie complexe scientifique de Beaulieu	Jean-Claude Lefeuvre , Laboratoire d'Évolution des Écosystèmes Naturels et Modifiés du Museum National d'Histoire Naturelle

¹¹⁹ Bulletin d'écologie, Tome 9 Fascicule 2, p 209.

¹²⁰ Entretien avec François Ramade, 18/05/20. Dans un travail futur, nous aimerions nous pencher sur cette remarque pour faire une analyse plus précise des liens entre SFE et SNPN, et voir précisément qui étaient les membres faisant parti des deux sociétés, et étudier par la même occasion cette séparation administrative qui est faite entre science fondamental et science « engagée ».

		Zaher Massoud , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy
Secrétaire général	Claude Delamare- Deboutteville , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Germaine Ricou , Laboratoire de Recherche sur les Écosystèmes prairiaux de l'INRA à Rouen
Secrétaire général adjoint	Germaine Ricou , Laboratoire de Zoologie Agricole de Rouen	Patrick Blandin , Laboratoire de Zoologie de l'ENS de Paris
Trésorier	Christian Souchon , Département d'Environnement de Paris VII Marie-Charlotte Saint-Girons , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy (remplacés en 1980 par Daniel Jarry de la Faculté de Médecine de Montpellier en tant que trésorier, et Michel Amanieu du Laboratoire d'Hydrobiologie de Montpellier)	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle Trésorier adjoint : Michel Amanieu , Laboratoire d'Hydrobiologie de Montpellier
Secrétaire du Bulletin	Roger Dajoz , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Le secrétaire général devient secrétaire du bulletin (en l'occurrence Germaine Ricou) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.



En 1982, le bureau de la SFE change pour la troisième fois de son histoire avec Paul Pesson, ancien vice-président, qui devient président et Zaher Massoud qui devient vice-président au côté de Jean-Claude Lefeuvre. De plus, c'est la première fois depuis la création en 1968 que Claude Delamare-Debouteville quitte ses fonctions de secrétaire générale au profit de Germaine Ricou.

L'aspect international du travail de la SFE est également renforcé durant ses années où à la fois la société mais aussi la place de l'écologie scientifique semble s'affirmer. Par exemple, un colloque conjoint est organisé à Rennes et à la station de Paimpont entre la SFE et la British Ecological Society (BES) ainsi que le Groupe d'Études des Landes armoricaines (GELA) entre les 2 et 7 juillet 1979 sur l'écologie des Landes. Le colloque est organisé par Jean-Claude Lefeuvre et Paul Tréhen, directeur de la station de Paimpont et accueille notamment le directeur de la BES Peter Greig-Smith, écologiste anglais très influent qui a entre autres promu l'écologie quantitative. Ce « premier pas » de la collaboration entre SFE et la BES marque le début d'une constante de l'histoire de la SFE qui est celle du rapprochement avec d'autres sociétés d'écologistes, notamment la BES qui est l'une des sociétés d'écologies les plus importantes et influentes. De plus, la volonté d'internationalisation de la SFE est marquée par la publication toujours plus fréquente à partir des années 1980 d'articles en langue étrangère et notamment en anglais. Les résultats du travail issus du colloque présentés ci-dessus sont publiés en 1980 dans le bulletin, et de nombreux articles le sont en anglais. Ce colloque est instructif d'un point de vue historique et comparatif parce que Greig-Smith donne dans ses remarques de conclusion son interprétation de la différence du développement de l'écologie entre le Royaume-Uni et la France : « *I think it is clear that in France you know the range of communities that are available much better than we do in Great Britain. You have described the diversity of heathland in a way that we have not done in Great Britain, though in Britain a considerable amount of phytosociological work on Calluna communities has been done*¹²¹ ». Il ajoute plus loin : « *It has been a frequent complaint of many European ecologists that British ecologists never describe adequately the ecosystems they work on. This complaint is to a considerable extent justified and reflects the historical development of plant ecology in Great Britain. From the early days of the subject interest was in the functioning of a*

¹²¹ Peter Greig-Smith, « Concluding Remarks », Bulletin d'écologie, Tome 11 Fascicule 3, 1980, p 802.

community, often chosen simply as one example, rather than in trying to assess the diversity of communities and the reasons for this diversity¹²²".

Les thèmes centraux que nous avons identifiés plus haut qui sont l'aspect managérial et l'aspect « conservation » de l'écologie sont abordés très clairement dans l'allocution de Greig-Smith mais également dans la discussion avec les membres de la SFE qui est retranscrit en partie dans le bulletin. Greig-Smith déclare : « *Management and conservation have figured prominently in our discussions. The essential feature here is that heathland is a man-made situation : if management alters, what happens to it ?* », et ajoute : *"We have come up against the problem of defining objectives in management and conservation. Management and conservation are necessarily linked because we are dealing with a man-made situation in which conservation must involve a very considerable element of management. Here we touch on broader issues than heathland alone. Management has to be carried out against a political background in terms of public decisions, and I think that there has been confusion, about the part ecologists should play. Decisions on the objectives of management and conservation depend ultimately on public opinion and as ecologists we have as much right to say as any other members of the public, but no more. Our views may be more informed but we cannot expect to have a privileged position in making the decisions. The ecologist's particular function is to say how the objectives can be achieved once a decision on them has been made. This is rather a frightening position to be in because we know all too little about how an ecosystem can be maintained in its present state and still less about how it can be changed in a different direction¹²³".* Cette réflexion nous semble intéressante à plusieurs titres. D'abord, parce qu'elle constitue un questionnement sur la place de la science en société, sur le rapport du savoir au pouvoir. Dans un second temps, parce qu'elle décrit une réalité internationale qui semble toucher des écologistes de pays différents mais confrontés à des mêmes problématiques face au pouvoir de leur recherche et à la façon d'appréhender la communication de ces recherches. Enfin, parce que cela démontre historiquement que l'écologie se place durant cette période du début des années 1980 comme une science de premier plan qui, à ce titre, doit se poser de nouvelles questions et comprendre la responsabilité dans laquelle les acteurs de l'écologie se trouvent aujourd'hui. Un autre exemple de la place prise par l'écologie durant ces années est la tenue du 3^{ème} Congrès International d'Écologie qui se tient à Varsovie du 5 au 11

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

septembre 1982 organisé par l'Union internationale pour l'Écologie (INTECOL), la Session d'Écologie de l'Union Internationale des Sciences Biologiques (UISB) et l'Académie Polonaise des Sciences, et a pour thème « L'Écologie comme base pour l'aménagement du milieu et du bien-être de l'homme ».

L'heure des bilans et des débats (1984)

La séquence historique qui s'ouvre au début des années 80 et qui culmine en 1984 est sans doute l'une des plus foisonnantes en ce qui concerne la réflexion sur la place de l'écologie scientifique en France, à la fois dans son apport scientifique mais aussi pour son développement institutionnel, son déploiement géographique ainsi que sa stabilité financière. Nous verrons notamment que deux rapports importants commandés par le gouvernement français, menés par Claude Henry et Francesco Di Castri (ainsi qu'un troisième plus modeste sur les aspects régionaux de l'écologie scientifique par Alain Chabaud), seront largement discutés dans le bulletin d'écologie qui se fera le réceptacle des débats des écologistes en France sur ces questions. Enfin, la fin de cette période est également marquée par la remise en question de la section d'écologie au CNRS et par le retour des questionnements sur le statut de l'écologie en France et une perte d'influence de la SFE.

Le tome 15 du bulletin d'écologie est en effet consacré à un numéro sur « L'écologie en France » et laisse s'exprimer les acteurs les plus importants de l'époque sur ces questions. L'éditorial du bureau de la SFE donne le ton : « *A bien des reprises, Le Conseil de la Société d'Écologie s'est interrogé, voire alarmé, à propos du peu de considération accordée à notre discipline scientifique par les divers médias, et plus grave encore, par les instances administratives à l'occasion de décisions importantes. Particulièrement significatif fût l'oubli d'inviter des chercheurs en écologie à participer en tant que tel aux États généraux de la recherche scientifique. Ce fût également la disparition du vocable « Écologie » dans l'intitulé de la section du CNRS chargée de cette discipline, à l'égard de laquelle ceci témoigne d'un complexe injustifiable¹²⁴* ». Il y a pour la première fois une mention du changement de vocable pour désigner les scientifiques de l'écologie. Auparavant, ils se désignaient comme « écologistes », et il est ici précisé que dorénavant le terme « écologue » serait préféré pour éviter de confondre ces derniers avec les mouvements politiques se

¹²⁴ Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 99.

réclamant de l'écologie : « *On sait bien sûr qu'une part de ce trouble dans les esprits et les jugements dépréciatifs parfois exprimés ici ou là à propos de l'écologie ont parfois pour origine une vulgarisation outrancière de ce terme, parfois appliqué en particulier à une certaine philosophie naturaliste, elle-même mêlée à ou parfois exploitée par des mouvements politiques. La menace a été si sévèrement ressentie par les écologistes scientifiques qu'ils ont revendiqués d'être désignés comme « écologues » et non plus comme « écologistes », tant ce mot s'était dévalué dans un large secteur social, administratif et politique. Lors de l'Assemblée générale du 23 janvier 1983, puis du Conseil du 23 avril suivant, la Société d'écologie a dénoncé cette dévaluation insidieuse d'une discipline scientifique dont les acquis et les concepts sont tout aussi importants pour l'avenir de l'homme que ceux issus de la biologie moléculaire* ¹²⁵ ». Alors que la fin des années 1960 et 1970 ont été marquée par un engagement fort des écologues dans les problématiques environnementales (par exemple l'affaire de la Vanoise avec Philippe Lebreton et Jean-Pierre Raffin en 61¹²⁶), le début des années 1980 est quant à lui caractérisé par un retour à la position d'expert de l'écologue et donc à la revalorisation de son travail scientifique et de sa valeur intrinsèque. Il est par exemple frappant que des discours comme celui-ci citent la biologie moléculaire comme l'égal de l'écologie, et qui montrent ainsi bien le besoin de légitimation du côté scientifique, et non plus du côté social, qu'éprouve l'écologie scientifique défendue par la SFE à cette époque.

Le bilan de 1984 s'accompagne également de questionnements sur l'écologie comme science. Francesco Di Castri, alors directeur de la division des sciences écologiques de l'UNESCO, est responsable d'un rapport commandé par le Ministère de l'Industrie et de la Recherche sur l'écologie et ses rapports avec « *d'autres fonctions (enseignement, transfert, diffusions de connaissances)* ¹²⁷ ». Di Castri est durant cette période dans les cercles internationaux et a été nommé directeur du CEFE de Montpellier. Il apporte une nouvelle vision du rôle de l'écologie influencé par des concepts clés qui sont chargés de rendre l'écologie scientifique attrayante mais aussi de pousser la recherche en écologie à passer dans le langage politique commun. Christophe Thébaud, alors étudiant au CEFE au début des années 80 et qui a connu Di Castri, explique bien comment il est

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Florian Charvolin, « L'affaire de la Vanoise et son analyste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 17 janvier 2012, n° 113, n° 1, p. 82-93.

¹²⁷ Francesco Di Castri, *L'Écologie: les défis d'une science en temps de crise : rapport*, s.l., Documentation française, 1984, 124 p.

arrivé en France et son influence sur le CEFE : « *Et puis au début des années 80, un élément aussi important de la vie de ce laboratoire, c'est qu'un directeur a été plus ou moins parachuté au CEFE et s'appelait Francesco Di Castri (...). Di Castri qui était un Italien, qui semblait avoir l'habitude des salons, de rencontrer les grands de ce monde à travers les activités qu'il avait eu à l'UNESCO et tout, est arrivé au CEFE avec l'ambition d'en faire un labo de standard international en fait. Donc je dirais qu'il a pas mal réussi. C'est quelqu'un qui était souvent absent, mais il revenait de tel ou tel colloque¹²⁸* ». Di Castri montre en tout cas comment l'UNESCO tente de mettre dans le débat ses propres termes, qui a priori sont bien loin des préoccupations des écologues : « *C'est lui qui nous a fait découvrir avant l'heure le terme biodiversité. Qui nous a dit « voilà, tout le monde en parlera dans quelques années ». Ça devait être en 86, je crois que le terme a été officiellement utilisé dans un bouquin de Wilson en 88 en fait. Bon déjà il nous a parlé de la biodiversité, il parlait déjà beaucoup du développement durable. Il disait « tout le monde parle du développement durable ». Nous on voyait pas trop bien de quoi il s'agissait. Bon, la biodiversité on voyait en gros ce que ça représentait, et l'intérêt même d'avoir un terme pour désigner ça. Le développement durable, ça nous paraissait beaucoup plus flou. Mais en tout cas lui c'était quelqu'un de très enthousiaste, très enflammé¹²⁹* ».

Francesco Di Castri (1930-2005) est un écologue italien de renommée internationale. Il fait ses études à Milan, Montréal et Santiago du Chili et obtient en 1958 le titre de docteur en sciences animales. De retour en Italie à Padoue, il se spécialise alors en écologie à la fin des années 1950¹³⁰. De 1961 à 1969, il est professeur titulaire à l'institut de production animale à Santiago du Chili puis à l'université australe de Valdivia au Chili jusqu'en 1971. Cette dernière année, Di Castri devient secrétaire général du programme MAB de l'UNESCO. De 1974 à 1984, il devient directeur de la division des sciences écologiques de l'UNESCO lance un programme de recherche sur les réserves de biosphère. En 1984, Di Castri quitte temporairement son poste à l'UNESCO et est nommé directeur du CEFE de Montpellier. C'est à cette occasion qu'il est nommé par le gouvernement français pour

¹²⁸ Entretien Christophe Thébaud, 26/02/20.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ « Francesco Di Castri (1930-2005), Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, url : https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie/membres/biographie/808_Di%20CASTRI-Francesco (consulté le 17/08/20)

établir un rapport sur l'état de l'écologie scientifique en France, et est nommé « président du groupe d'évaluation et de prospective sur l'environnement ». En 1990, le directeur général de l'UNESCO Frédéric Mayor le nomme sous-directeur général « en charge de la coordination des activités et programmes sur l'environnement » ainsi que président du Scientific Committee on Problems of the Environment (SCOPE)¹³¹. Di Castri est donc en charge de préparer la conférence de 1992 de Rio sur l'Environnement et le Développement. Entre 1991 et 1994, Di Castri est également président de l'Union internationale des sciences biologiques¹³².

La SFE invite Di Castri à faire part de ses réflexions sur l'écologie scientifique française dans le bulletin d'écologie en s'appuyant sur le rapport qu'il vient de diriger avec une quinzaine de chercheurs français. Il publie donc un texte intitulé « L'écologie, faut-il qu'elle reste une science ? ». Dans ce texte, Di Castri donne sa vision de l'état actuel de la discipline : « *Au cours des dernières années, on ressent de plus en plus la nécessité de définir d'une façon plus précise la portée et les limites de l'écologie. Cette discipline semble déborder vers les territoires les plus divers des applications scientifiques et des demandes sociales, voire de l'espace politique, sans pour autant s'affermir et acquérir ses titres de noblesse en tant que science*¹³³ ». Le début des années 1980 a déjà été marqué par de nombreux questionnements sur la discipline, comme il le fait remarquer : le séminaire des Houches qui s'est tenu du 28 mars au 3 avril 1981 sur le thème « Logique et unité de l'écologie » ; le séminaire de La Rochelle du 14 mars 1982 qui a abouti au « Livre bleu sur l'Océanographie côtière » ; et le séminaire de Paimpont du 4 au 7 octobre 1982 sur des « Réflexions sur l'écologie marine¹³⁴ ». De plus, en avril 1983 s'est tenu sous l'égide de l'INTECOL un séminaire en Belgique sur le thème « Future of Ecological Research in the 1980's ». Ce qui représente selon Di Castri une avancée inédite dans ces réflexions sur l'écologie scientifique est le fait que le gouvernement français ait commandé des rapports « officiels ». Un autre aspect remarquable est la place donnée à l'écologie en tant que science unifiée : « *A l'égard de l'esprit du rapport et de la teneur des débats de la mission, il faut indiquer tout de suite – en répondant à l'interrogation exprimée dans le titre – que*

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*

¹³³ Francesco Di Castri, « L'écologie, faut-il qu'elle reste une science ? », Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 101.

¹³⁴ *Ibid.*

l'écologie a été traitée par la mission en tant que Science, avec sa propre logique unitaire, et non pas comme un ensemble de disciplines diverses prenant chaque fois une configuration différente, moins encore comme un synonyme de « sciences de l'environnement ». Ceci ne nie par l'évidence des contacts qui doivent exister entre l'écologie et d'autres sciences : la génétique, la physiologie, les sciences de l'évolution, la biométrie ou la géographie. Toutefois, à mon avis, si l'écologie française ne se consolide pas davantage comme une science avec ses forces et ses limites très claires, non seulement elle n'aura qu'une place « marginalisée » dans le concert des autres sciences de la vie, mais elle ne contribuera pas non plus à faciliter et à rendre irréversible l'implantation d'une démarche écologique dans notre société¹³⁵ ».

Dans cet article, Di Castri résume son impression sur la recherche en écologie en France : *« En ce qui concerne l'état de l'écologie en France, il est indéniable que plusieurs thèmes ont été et sont encore très bien développés, même par comparaison avec la situation internationale. C'est le cas, par exemple, de l'écologie végétale et de la phytosociologie, de la bioclimatologie, la biologie du sol, la systématique à base écologique et évolutive, la cartographie écologique, l'écologie forestière, certains aspects de l'écologie tropicale, l'écologie parasitaire, etc¹³⁶ ».* Après avoir détaillé ces points forts, il ajoute également que certaines approches devraient être renouvelées, et que l'écologie française n'utilise que trop peu les nouveaux moyens technologiques mis à sa disposition comme l'informatique et la télédétection. Voici comment Di Castri résume les difficultés de l'écologie française : *« Ce qui m'a frappé, par contre, c'est le développement comparativement moins important, en France, des deux extrêmes du continuum écologique : de la base qui devrait assurer l'épanouissement de tout le reste (l'écologie théorique) d'une part, et des connexions branchées sur les applications socio-économiques (l'écologie finalisée) d'autre part¹³⁷ ».* Ceci rejoint en grande partie l'analyse faite quelques années plus tôt par Greig-Smith, qui en définitive reconnaissait la qualité descriptive très importante du monde naturel, notamment végétal, de l'écologie française, mais qui mettait également en contre-point l'importance dans le monde anglo-saxon de l'écologie théorique (notamment la théorie des écosystèmes) mais aussi l'écologie appliquée. Sur l'écologie appliquée, il reconnaît que des travaux sont entrepris, notamment au sein de la DGRST, le PIREN et le MAB. Di Castri plaide également pour un rapprochement entre écologie et évolution, en expliquant

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*

qu'elles sont les « deux faces d'une même médaille ». Robert Barbault, alors l'un des écologues les plus importants en France, partage ce constat, et va même jusqu'à argumenter que le rapprochement avec la démarche évolutionniste est la clé pour que l'écologie soit enfin considérée comme une science à part entière : « *Quant aux secteurs faibles, je me bornerai à l'état de sous-développement dans lequel se trouve la dynamique des populations et l'écologie évolutionniste (l'écologie théorique ?). C'est là l'un des facteurs limitants de bien des recherches inlassablement poursuivies en France selon une trajectoire qui tiendrait du cercle si elles avançaient vraiment. Je ne veux pas dire par là que les recherches écologiques passent nécessairement par des études de dynamique des populations ni qu'elles exigent une approche évolutionniste ou théorique. J'entends souligner simplement que la dimension populationnelle des systèmes écologiques, comme l'élaboration d'un cadre théorique, sont essentielles pour l'édification de l'Écologie comme science à part entière*¹³⁸ ». La fin de l'argumentaire de Di Castri est orientée vers le rôle de la SFE. Pour lui, les problèmes ne se régleront pas nécessairement pas de grands congrès et assises, mais plutôt par des séminaires ciblés où la communauté scientifique pourra discuter sans entrave. Cette tâche d'organisation revient selon Di Castri à la SFE, même s'il revient également sur les critiques que contient son rapport sur la société : « *Si dans le rapport de mission la Société d'Écologie a été très citée (et très critiquée, surtout par comparaison avec les traditions et l'épanouissement des sociétés d'écologie dans d'autres pays), c'est pour affirmer le caractère indispensable de son existence et de ses actions. Les critiques n'étaient pas adressées, bien sûr, à ceux qui ont été à l'origine de sa création ou qui l'ont conduit dans des moments difficiles ; il s'agissait plutôt d'un appel à toute la communauté scientifique d'être plus active et plus concernée, en assumant ses propres responsabilités, à l'égard de notre société savante, ce qui est indissociable de l'avenir scientifique de l'écologie en France*¹³⁹ ».

Robert Barbault écrit dans le même numéro un texte analytique sur l'état de l'écologie française, et y pointe des dysfonctionnements importants : « *Pour des raisons historiques d'abord, budgétaires aujourd'hui, la plupart des unités de recherche en écologie sont de taille trop insuffisante pour être vraiment compétitives avec leurs homologues étrangères. Dans certains domaines où il existe au plan français la masse critique pour*

¹³⁸ Robert Barbault, « Note sur l'état de l'écologie française », Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 105.

¹³⁹ *Ibid*, p 103.

constituer des équipes opérationnelles on déplore la dispersion des individus. L'obstacle au regroupement n'est pas toujours géographique ou institutionnel : il est aussi d'ordre psychologique (individualisme, peur de la confrontation, rivalités...). Enfin, le regroupement géographique ne suffit pas. Outre les difficultés psychologiques évoquées il existe d'autres facteurs « centrifuges » qui font que certains laboratoires ne sont pas vraiment des équipes de recherche mais des rassemblements administratifs de chercheurs mobilisés par des objets de recherche qui ne peuvent que les séparer. Il y aurait beaucoup à dire sur ce problème et si la thèse « à la française » y fut pour beaucoup il y a sans doute de nombreuses autres causes (pas de problématique vraiment écologique au départ, c'est-à-dire au moment où s'est constitué le laboratoire ou bien au moment où il a fait sa « conversion » de la botanique à la zoologie à l'écologie, besoins pédagogiques divergents des Universités, etc)¹⁴⁰ ». A la fois chez Di Castri et Barbault, il est pointé sur le plan théorique un problème qui serait spécifiquement français, qui est l'absence de problématique écologique dès le départ des projets de recherche entrepris. A la différence de partir de l'écologie comme science de départ pour étudier un objet, les scientifiques travaillant dans des démarches écologiques auraient plutôt tendance à faire une « conversion » à l'écologie à partir de méthodes issues d'autres disciplines.

¹⁴⁰ *Opt cit*, p 105.

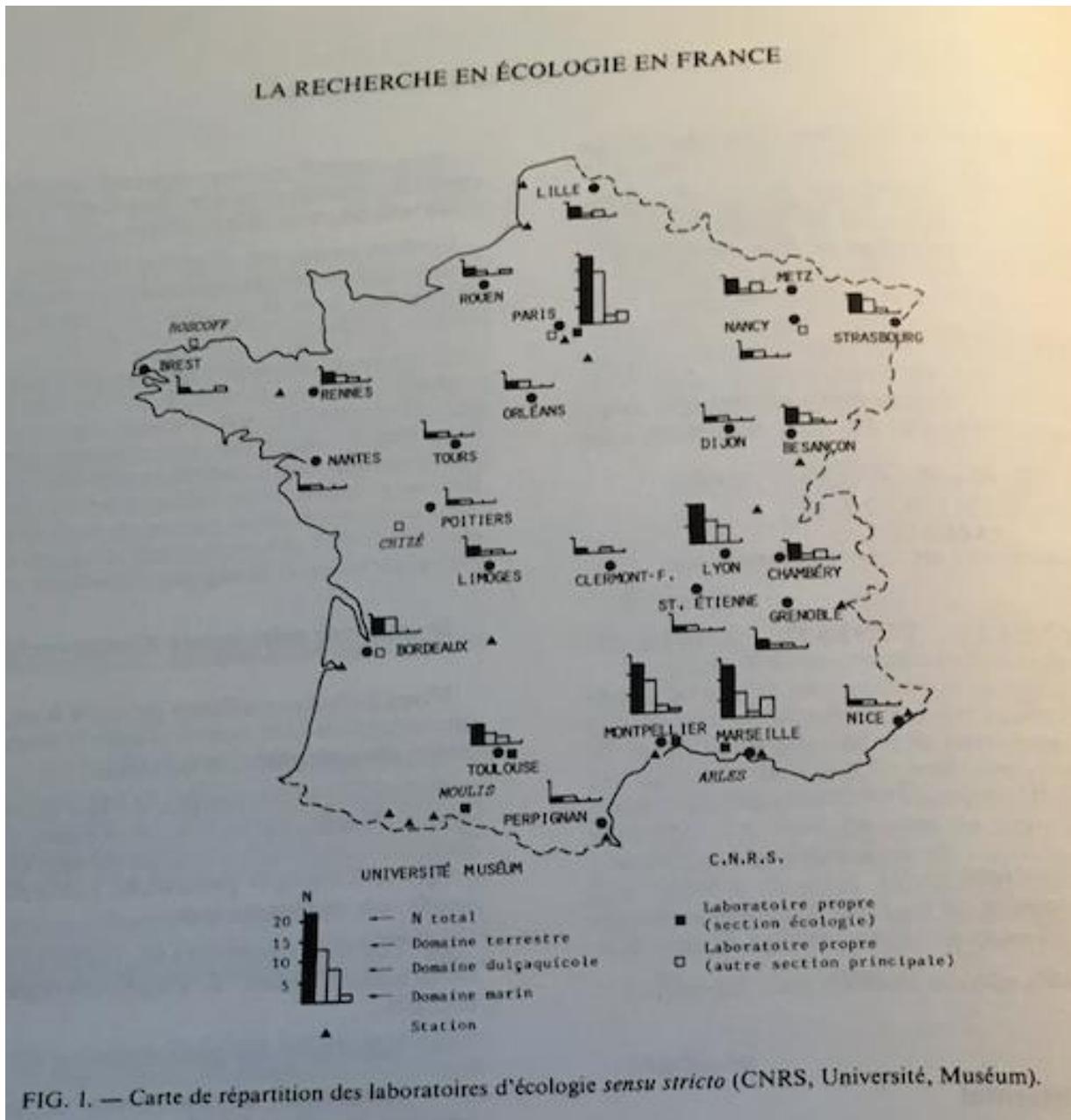


Figure 2 : issue de Geneviève Barnaud, "Radioscopie de la Recherche en Écologie en France: Laboratoires, Personnels, Moyens), Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 134

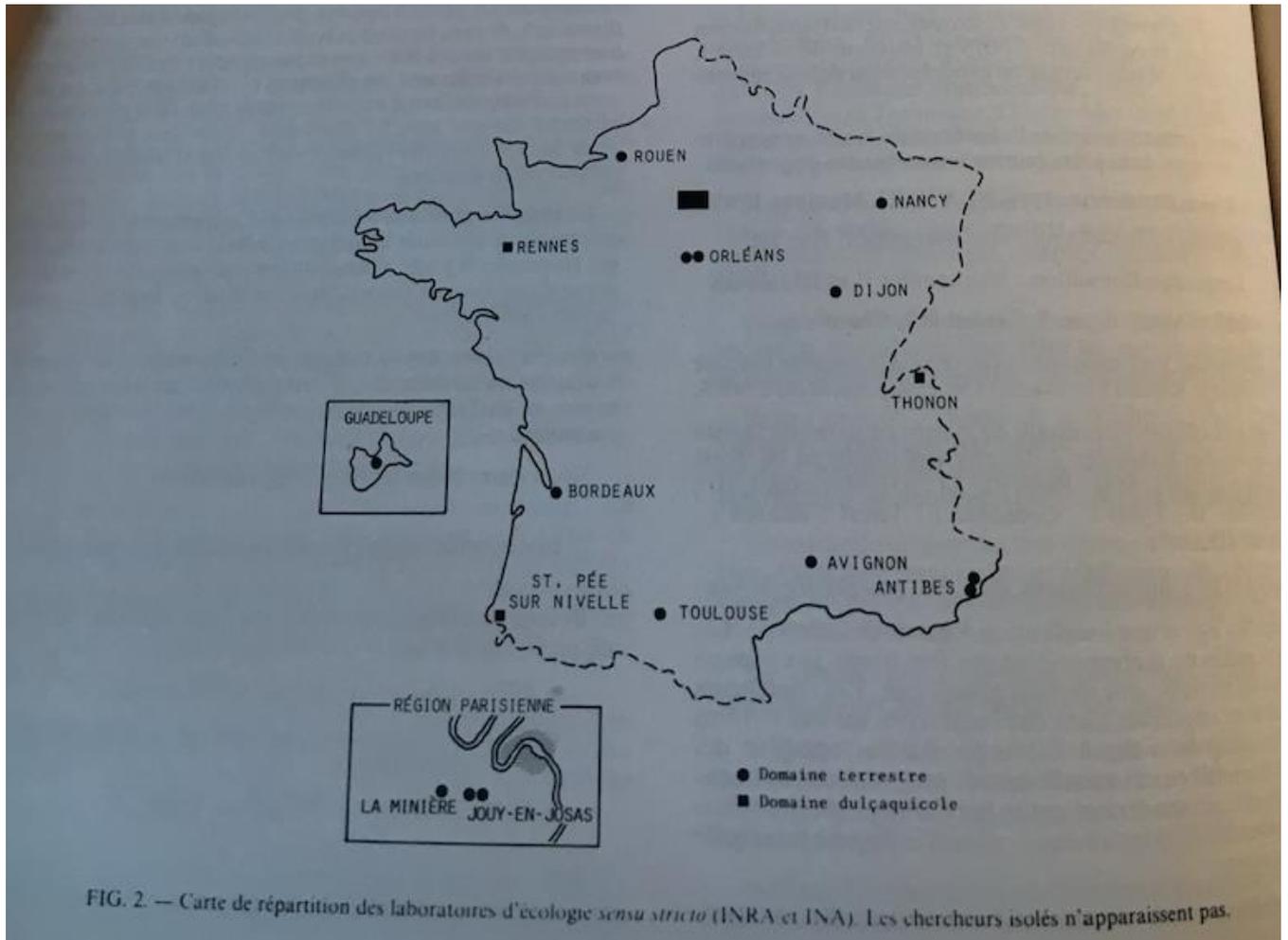


Figure 3 : issue de Geneviève Barnaud, "Radioscopie de la Recherche en Écologie en France: Laboratoires, Personnels, Moyens), Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 134.

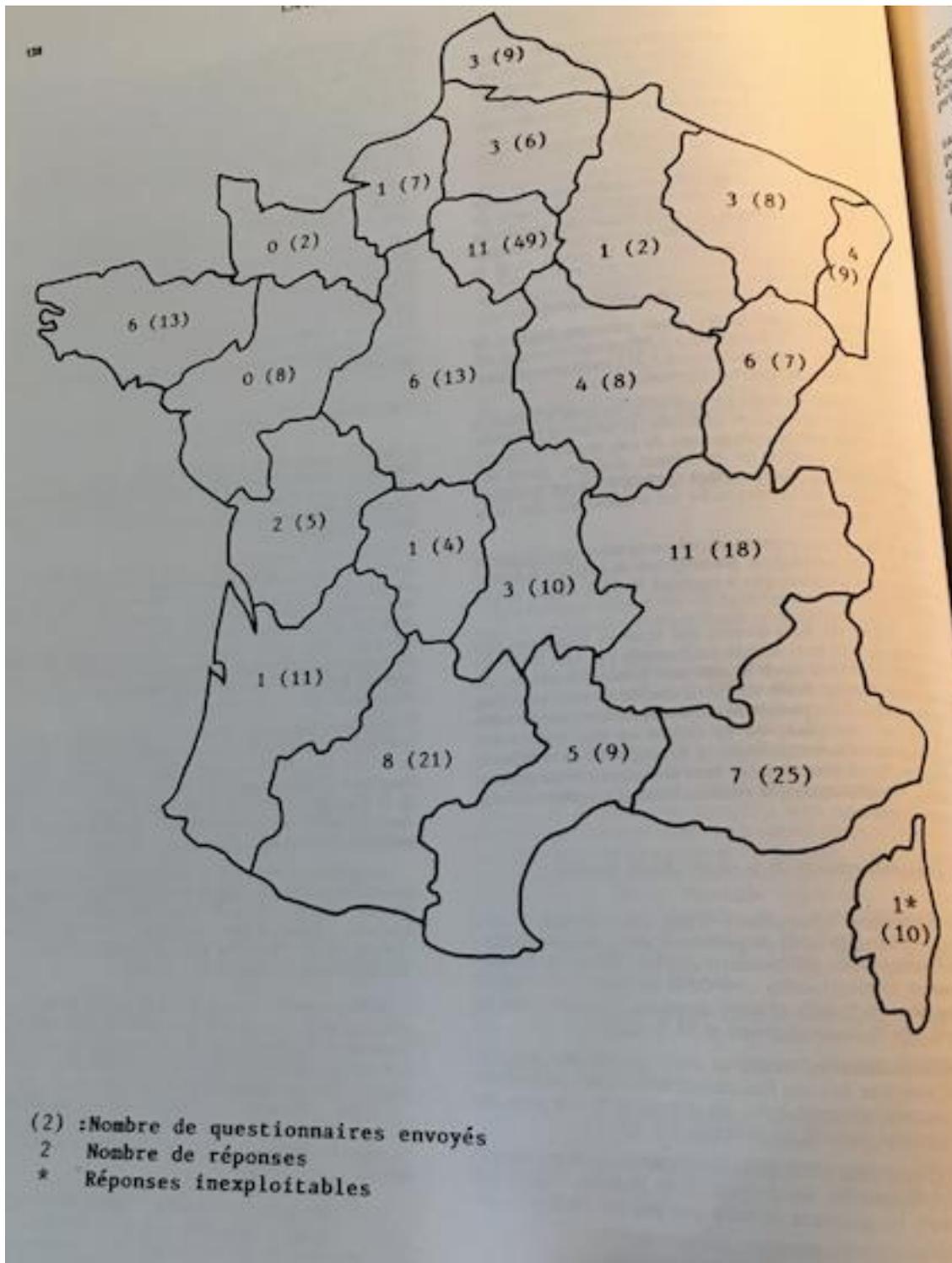


Figure 4 : il s'agit ici des structures relais en écologie au cours de l'enquête 1983 ; issue de Geneviève Barnaud, "Radioscopie de la Recherche en Écologie en France: Laboratoires, Personnels, Moyens), Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 134.

Ce numéro du bulletin est intéressant à plusieurs titres en termes d'histoire de l'écologie, mais notamment parce qu'il s'agit d'une rare analyse quantitative et matérielle de l'état de l'écologie scientifique en France. A l'occasion d'un article de Geneviève

Barnaud sur ces moyens matériels de l'écologie en France, nous en apprenons davantage sur l'élaboration des deux grands rapports Di Castri et Henry. Il s'agit d'une volonté du Comité « Écologie et Gestion du Patrimoine Naturel » du Ministère de l'Environnement qui a envisagé en 1981 de créer une mission pour dresser une « radioscopie » de l'écologie en France¹⁴¹. Un séminaire à Sevran en 1982 a déjà présenté plusieurs des résultats de cette première enquête : *« Ce séminaire a permis de dégager un consensus sur une nécessaire relance et réorganisation de l'écologie en France. Cette idée s'est trouvée confortée lors d'une rencontre entre le Président du Comité « Écologie et Gestion du Patrimoine Naturel » et Monsieur François GROS, Conseiller auprès du Premier Ministre ; les difficultés rencontrées par le lancement de l'écologie appliquée en France et la présentation d'un projet d'institut national d'écologie appliquée à la gestion du patrimoine naturel l'ont incité à demander au Ministre de l'Environnement d'organiser plusieurs réunions interministérielles (mai, juillet). Celles-ci se sont tenues sous la présidence de Monsieur GROS et de Monsieur DRESCH, Chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre. En conclusion, le Cabinet du Premier Ministre a alors demandé que soit rapidement menée une réflexion sur la coordination des recherches de caractère fondamental en écologie, en liaison avec les Ministères de la Recherche et de l'Éducation Nationale, rejoignant ainsi les souhaits formulés à la réunion de Sevran¹⁴² »*. Le président du comité « Écologie et Gestion du Patrimoine Naturel » n'est autre que Jean-Claude Lefeuvre, alors vice-président de la SFE. On comprend bien alors le rôle moteur de la SFE dans la prise de contact avec l'administration gouvernementale et la mise en place d'une stratégie nationale pour l'évaluation et le développement de l'écologie. Cette période est ainsi marquée par un lien plus important entre les membres de la SFE et le gouvernement, avec peut-être l'ambition de profiter du grand changement politique arrivé en 1981 à l'occasion de l'élection de François Mitterrand et l'arrivée au pouvoir des socialistes et donc la possibilité d'influencer les politiques scientifiques des sciences de la vie en faveur de l'écologie alors dominée par la biologie moléculaire promue par les gouvernements précédents.

¹⁴¹ Geneviève Barnaud, « Radioscopie de la Recherche en Écologie en France: Laboratoires, Personnels, Moyens »), Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 134.

Pour plus de détails techniques sur le type d'informations recueillies sur les laboratoires concernés par cette étude, voir les annexes.

¹⁴² *Ibid.*

Par ailleurs, l'aspect « compétition » avec la biologie moléculaire est soulignée dans le bilan de l'écologie en France puisque l'on y compare notamment le nombre de postes créés et de recrutements dans le secteur des sciences de la vie du CNRS :

TABLEAU II
*Nombre de postes créés et de recrutements
dans les différentes sections du secteur Sciences de la Vie
de 1976 à 1981, au CNRS.*

Section	1976 — 1981	
	Postes créés	Recru- tement
XX Biochimie	59	85
XXI Biochimie cellulaire	52	72
XXII Biologie des interactions cellulaires	50	60
XXIII Pathologie expérimentale et comparée	32	54
XXIV Thérapeutique expérimentale, pharmacologie	40	68
XXV Physiologie	57	82
XXVI Psychophysiologie et Psychologie	32	54
XXVII Biologie et Physiologie végétale	23	54
XXIIX Biologie animale	35	47
XXLIX Écologie	31	34
Total	411	610

^a Y compris les intégrations de hors-statut.

Figure 5 : issue de Geneviève Barnaud, "Radioscopie de la Recherche en Écologie en France: Laboratoires, Personnels, Moyens), Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 134.

Barnaud analyse même plus loin que l'écologie (section 29) a bénéficié de 7,5% des postes créés et de 5,5% des recrutements alors que la biologie moléculaire a quant à elle obtenue 24,8% des postes créés et 21,6% des recrutements (section 21 et 22) sur l'ensemble des sciences de la vie au CNRS¹⁴³. Au-delà du CNRS, l'article montre que l'écologie est tributaire en large partie des organismes qui la financent puisque les crédits institutionnels sont plus faibles que ceux distribués par le Ministère de la Recherche, le CNRS, le Ministère de l'Environnement, les Régions etc¹⁴⁴. L'écologie est ainsi dépendante d'une politique de contrats, à courte durée, plutôt que d'une assise institutionnelle stable sur le long terme : « *Ces crédits de type incitatif, qui induisent un saupoudrage de contrats, conduisent dans la majorité des cas à une dispersion des efforts de recherche et à un gaspillage du potentiel existant* ». Par ailleurs, Barnaud dénonce la confusion avec les bureaux d'études, dont le rapprochement avec l'écologie était pourtant revendiqué par les premiers fondateurs de la SFE : « *Soulignons que, dans la situation actuelle, l'image de marque de l'écologie se trouve affectée par le fait que des bureaux d'étude répondent aux appels d'offres concernant la recherche et entretiennent l'amalgame entre la discipline, qui se caractérise par une problématique définie, et les études situées logiquement en aval, basées sur l'utilisation de méthodologies et des résultats obtenus sous contrôle scientifique*¹⁴⁵ ».

De plus, au-delà de la critique à l'égard de l'aspect financier, Barnaud pointe quelques défauts structurels qui pèsent sur la recherche en écologie, notamment une différence d'ordre générationnelle. En effet, beaucoup de la première génération des écologues français était constituée de naturalistes qui n'ont pas eu de formation en écologie : beaucoup de travaux commencent à partir de cette approche naturaliste pour ensuite devenir un travail avec une réflexion écologique. Il est donc difficile de qualifier un travail d'écologique a priori, d'autant plus que les scientifiques du domaine sont encore largement cloisonnés dans leurs disciplines académiques d'origine : botanique, zoologie, entomologie, ou encore dans des spécialités plus précises comme l'écologie végétale ou animale¹⁴⁶. Barnaud montre ici que l'écologie possède à la fois la capacité d'absorber un nombre important de sciences naturelles pour les rassembler sous une même bannière, mais qu'elle a aussi le défaut de ne pas toujours pouvoir se revendiquer comme unifiée

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

aussi simplement qu'on pourrait l'espérer. Ceci résulte en un « manque de coordination » qui d'après le rapport apporte de la confusion puisque beaucoup d'organismes au niveau local et national se préoccupent d'écologie.

La SFE se retrouve au cœur des débats sur la place de l'écologie durant cette période puisque Jean-Claude Lefeuvre est au carrefour de la politique scientifique en matière d'écologie, de l'évaluation de la discipline, mais aussi de la représentation des écologues au niveau national avec son rôle dans la société d'écologie. Il publie un article récapitulatif dans le bulletin sur l'écologie appliquée et le ministère de l'environnement à l'occasion de ces nombreux débats¹⁴⁷. Lefeuvre explique d'abord que les programmes de recherches mis en place par le ministère ont d'abord été tourné vers la préoccupation des pollutions avant de progressivement s'ouvrir à des problématiques plus générales sur la conservation et la protection de la nature, ce qui signifie que le ministère est parti du postulat inverse des écologues et la SFE : à l'inverse du naturalisme, c'est plutôt les préoccupations des conséquences des productions humaines qui ont intéressé les différents gouvernements. La SFE a toujours eu de l'importance à travers ses membres sur les programmes du ministère puisque Pierre Grison, ancien vice-président, a mis en place en 1975 le comité scientifique « Faune et Flore » au ministère. Ce comité a d'abord lancé trois programmes de recherche : sur les zones humides en position de lisière dans l'espace et dans le temps, sur la recherche d'indicateurs biologiques « *rendant compte de la stabilité ou de la transformation des écosystèmes* », et enfin sur la « *dynamique des populations et dynamique des peuplements comme indicateur de la dynamique des milieux naturels terrestres liées à l'action directe ou indirecte de l'homme*¹⁴⁸ ». Devenu comité « Écologie et Gestion du Patrimoine Naturel » en 1979, le comité lance un programme en 4 grands thèmes de recherche pour la période 1980-83 : critères écologiques de l'aménagement de l'espace, impact des activités humaines en zones rurale, valorisation de la biomasse et environnement, gestion des populations et des biocénoses. Malgré l'enthousiasme des membres du comité et de la SFE pour la loi de protection de 1976, le bilan est très mitigé en 1984 : « *L'Écologie, science considérée comme toute récente en France, puisque reconnue officiellement en 1976 par le Centre National de la Recherche Scientifique, au moment de la parution de la loi de Protection de la Nature, ne pouvait*

¹⁴⁷ Jean-Claude Lefeuvre, « Écologie Appliquée et Ministère de l'Environnement : bilan, problèmes et perspectives », Bulletin d'Écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 147.

¹⁴⁸ *Ibid.*

répondre immédiatement au manque évident de connaissances sur la plupart des écosystèmes français. Elle le pouvait encore moins au niveau d'intégration supérieur, l'Écologie du Paysage. Celle-ci, pourtant, affiche parmi ses objectifs les relations intersystèmes, des mécanismes de transfert et tente de comprendre le fonctionnement et l'évolution des systèmes écologiques complexes et interactifs : cette branche de l'écologie est donc bien celle qui privilégie l'approche la plus pertinente en matière de gestion et d'aménagement du territoire¹⁴⁹ ». Le bilan, malgré les progrès constatés, montre cependant que l'écologie n'a pas encore su combler son retard, et Lefeuvre met en cause la vague démographique qui a profité à la biologie moléculaire autour de 1968, et qui n'a donc par permis à l'écologie de développer des infrastructures solides malgré la reconnaissance officielle de 1976¹⁵⁰.

L'autre argument intéressant utilisé par Lefeuvre pour comprendre les problèmes du développement de l'écologie en France réside à la fois dans la spécificité scientifique de cette discipline mais aussi dans l'organisation administrative de la recherche en France. Selon lui, c'est l'approche scientifique même qui a du mal à coïncider avec les structures préexistantes de l'enseignement supérieur et de la recherche françaises : *« Bien plus, sans le vouloir, en prônant le développement de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité, indispensables à toute approche systémique, elle est entrée de plein fouet (l'écologie) en contradiction avec des structures d'évaluation de la recherche, de publications scientifiques et d'avancement des carrières qui ont toujours privilégié et continuent de privilégier la monodisciplinarité, des spécialistes confinés dans des secteurs étroits et donc peu aptes à s'associer avec d'autres pour résoudre les problèmes qui dépassent les cadres de leurs disciplines¹⁵¹ ».*

Enfin, c'est le rapport des écologues avec le pouvoir politique qui semble poser problème car il est victime de plusieurs confusions : *« Il faut reconnaître également, que si la position des écologues et de l'écologie n'a jamais été confortable dans la communauté scientifique, se mettre en outre au service de la Nation et fournir des données qui pourraient remettre en cause des aménagements (dont on avait pris l'habitude de ne regarder que les incidences en principe positives, dans un secteur économique donné, en évitant soigneusement d'en analyser les retombées négatives sur la collectivité) n'a guère été*

¹⁴⁹ *Ibid*, p 148.

¹⁵⁰ *Ibid*.

¹⁵¹ *Ibid*, p 149.

apprécié au départ par les grands corps d'État et par certaines administrations qui ont cru que les scientifiques se livraient plus à une contestation de leur compétence qu'à un renforcement de celle-ci par l'apport de connaissances et d'éléments de réflexion nouveaux. D'ailleurs, les blocages qui résultent d'une incompréhension des décrets d'application de la loi du 10 juillet 1976, font que les études d'impact qui, en s'appuyant sur les résultats de la recherche, notamment écologique, devraient contribuer d'une manière substantielle à améliorer certains aménagements apparaissent comme un frein à la décision, au lieu d'être perçus comme une aide (ce qu'elles ont toujours voulu être dans l'esprit de la loi)¹⁵² ». Nous pensons que cette confusion entre l'aide supposée de l'écologie pour l'aménagement et la perception des pouvoirs politiques d'une écologie plutôt contestatrice des activités économiques habituelles est au cœur de la problématique du déploiement de l'écologie scientifique en France. De plus, il semble que la SFE n'ait durant les premières années de son existence pas pris de position claire sur le sujet, ne sachant pas exactement comment se positionner face à la problématique du rapport au politique et donc du rôle de l'écologie en société. En se cantonnant à la promotion de l'écologie scientifique en tant que tel, les dirigeants de la SFE n'ont visiblement pas compris que l'écologie avait un potentiel à la fois subversif face à d'autres formes de savoirs et de pratiques sur le monde réel (notamment la puissance industrielle et économique française) mais que l'écologie scientifique pouvait également être utilisée à des fins d'aménagements du territoire, ce qui paradoxalement faisait perdre à la discipline sa pureté académique.

Un autre rapport est par ailleurs publié sur le sujet de l'aménagement par Claude Henry du Laboratoire d'Économétrie de l'École polytechnique. Dans le bulletin, il déplore également le retard de l'écologie française en matière d'aménagement, et cite d'autres pays comme les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne ou les États-Unis où selon lui l'écologie est bien moins intégrée comme science d'ingénierie sur le même « pied d'égalité » que les autres métiers de l'aménagement¹⁵³. Henry explique que son rapport, commandé par le Ministère de l'Environnement, plaide pour un « continuum » entre formation, recherche et aménagement. Le texte semble marqué par une nouvelle forme de prise en charge des questions environnementales par le gouvernement, dans les mêmes années où le concept de développement durable est apparu (notamment en 1987 avec le rapport Brundtland).

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Claude Henry, « La maîtrise écologique du territoire : objectifs et propositions », Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, p 153-158.

Le rapprochement entre écologie et développement des entreprises, mais aussi éducation et « prise de conscience » écologique est omniprésent dans le texte rédigé par Henry : « *Il s'agit d'élargir la pénétration des techniques du génie écologique dans l'aménagement et la gestion des milieux. D'utiliser plus fréquemment la connaissance d'un milieu ainsi que celles des hommes qui l'occupent, comme fil conducteur de médiation dans un conflit sur le devenir de ce milieu. De répandre chez ceux qui aménagent un état d'esprit attentif aux interactions, positives comme négatives, entre leurs entreprises et les milieux qu'elles touchent. D'offrir systématiquement aux enfants et adolescents des activités centrées sur le patrimoine naturel, dans un triple but de découverte, de prise de conscience, d'initiation à une démarche scientifique, d'insertion dans une entreprise conduite en commun*¹⁵⁴ ». Le vocabulaire utilisé ici tranche avec le ton habituel du bulletin, même s'il est évident qu'il s'agit d'un exercice assez inédit, et que l'auteur du texte parle en tant qu'expert engagé par le gouvernement. Henry met en avant la nécessité de former des « ingénieurs écologues », qui en définitive ont pour objectif de promouvoir le « génie écologique » dans la conception et l'aménagement du territoire. Enfin, Henry plaide dans son rapport pour la formation d'un réseau national de professionnels de l'écologie qui auraient en charge la « maîtrise du territoire » avec notamment la création de l'Agence pour la Maîtrise écologique du territoire¹⁵⁵.

Enfin, pour terminer sur cet épisode de débats importants dans la SFE, un texte est publié après les présentations officielles des rapports Di Castri et Henry, qui est atypique puisqu'il est écrit en préambule que contrairement aux autres textes, il s'agit d'un article qui n'engage que les auteurs, à savoir Patrick Blandin et Germaine Ricou, et dont la SFE indique qu'elle n'en est pas l'auteure mais que le texte est publié pour contribuer au débat¹⁵⁶. Le texte accorde du crédit aux rapports Di Castri et Henry, notamment sur les difficultés qu'éprouvent l'écologie scientifique en France, mais diffère sur un point central. En effet, Blandin et Ricou ne sont visiblement pas d'accord avec un postulat présent dans les deux rapports qui stipule que l'écologie doit d'abord prouver son utilité pour exister. Pour les auteurs, l'écologie est une science à part entière et n'a pas besoin de justifier son existence : « *Messieurs les bailleurs de fonds, l'écologie, par ses applications, sert à quelque chose : nous vous serions reconnaissants du fait, que sensibles à cette réalité,*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, p 158.

¹⁵⁶ Patrick Blandin et Germaine Ricou, « Réflexions autour d'un débat : l'écologie française en question », Bulletin d'écologie, Tome 15 Fascicule 2, 1984, p 159-162.

vous ne négligiez pas totalement notre discipline dans vos choix budgétaires ». Cela suffit : une science n'a pas à être justifiée, à travers des tactiques affines de la mendicité, par ses éventuelles applications. L'écologie est. L'écologie est une science, ni plus ni moins que l'astrophysique ou la biologie moléculaire. Cela est vrai et reconnu depuis longtemps ailleurs, mais une certaine insularité intellectuelle a empêché la communauté française de s'en apercevoir. Les écologues doivent-ils s'excuser humblement, en avouant que leur science est jeune encore, et que ses « faiblesses » disparaîtront avec la maturité ? Non, car, en réalité, être une science, ce n'est pas avoir atteint un certain état de « perfection », le savoir risquant alors de devenir un dogme¹⁵⁷ ». Cette déclaration témoigne d'un décalage entre les observations des uns, qui sans doute ont une vision plus globale et quantitative de l'écologie scientifique, et d'autres qui pratiquent l'écologie au quotidien qui estiment que la discipline ne peut pas être jugée de cette manière même si effectivement elle est en grande difficulté. En tout cas, c'est la remise en cause de l'écologie en tant que science qui pose problème ici, alors que nous avons vu qu'elle est le point de départ de la création de la SFE dès les années 1960.

En conclusion de cette deuxième partie, le constat que nous pouvons faire est nécessairement mitigé tant le déploiement de l'écologie scientifique en France semble être à la fois dans une phase d'ascension, notamment en termes d'ambitions de la discipline elle-même, mais aussi dans un besoin constant de justifier son existence et sa pertinence. La SFE se place au centre de ces débats en accueillant les résultats des rapports Di Castri et Henry, consciente de son rôle de représentation de l'écologie en France, mais peine à imposer une volonté propre, renforcée par le désengagement de la société quand quelques chercheurs émettent des critiques. Les difficultés structurelles de l'écologie peinent à se résorber tant du point de vue administratif et pratique, que du point de vue scientifique, puisque nous avons vu comment ces différentes difficultés sont liées les unes aux autres : l'ambition scientifique de la discipline peine à trouver une place parmi une multitude de « monodisciplines » alors que l'écologie tente d'apporter une approche pluridisciplinaire forte, la structuration académique des sciences de la vie en France, notamment au CNRS, permet difficilement le déploiement serein de l'écologie malgré la reconnaissance de 1976.

¹⁵⁷ *Ibid.*

PARTIE III : 1984 – 2008 : déclin et renaissance

Après une période d'intenses débats sur l'état de l'écologie en France et sur le rôle de la SFE, une période plus difficile s'amorce dans l'histoire de la société puisque la fin des années 1980 et les années 1990 vont marquer un retour fort à une sectorisation de l'écologie qui est contestée en tant que science. C'est seulement après une longue léthargie que la SFE va regagner en influence et en aura dans la période historique très récente.

Amorce d'un déclin progressif de la SFE (1984-1991)

Dans le même prolongement que la période du début des années 1980, les thèmes d'aménagement du territoire restent centraux pour les écologues en France, en témoigne la publication d'un ouvrage dirigé par Maxime Lamotte en 1985 sur le sujet¹⁵⁸. Dans une recension dans le bulletin d'écologie, Germaine Ricou conclue en disant ceci : « *Un livre à lire, une approche écologique intéressante de maints problèmes montrant combien tout est systémique dans la biosphère, mais aussi combien nous sommes dépourvus de données, grâce à une politique d'incompréhension qui entrave le développement d'une science de base : l'Écologie*¹⁵⁹ ». Cette « politique d'incompréhension » caractérise bien le sentiment de la communauté écologique face au sort réservé pour leur discipline durant la fin des années 1980.

Le dynamisme de la recherche en écologie est cependant toujours bien présent, en témoigne la volonté de plusieurs membres de la société de créer un groupe de travail au sein de la SFE en écologie du sol, lancé par Paul Lossaint mais aussi Patrick Lavelle et Paul Tréhen¹⁶⁰. Il est intéressant que les débats sur la création de ce groupe ne se passent pas sans heurts. En effet, Zaher Massoud, alors vice-président de la SFE, se positionne plutôt contre la création de ce genre de groupes. Il est écrit dans le compte rendu que Massoud est réticent car selon lui la création de ce genre de sections encourage une approche plus réductionniste de l'écologie, alors que justement la SFE a pour objectif contraire de rassembler des disciplines dans une approche intégratrice : « *Si chaque discipline crée une*

¹⁵⁸ Maxime Lamotte, *Les fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*, Masson, Paris, 175 pages.

¹⁵⁹ Bulletin d'écologie, Tome 16 Fascicule 1, 1985, p 139.

¹⁶⁰ « Vie de la Société, Bulletin d'écologie, Tome 16 Fascicule 1, 1985, p 261.

section, ce n'est plus de l'Écologie. Que va-t-il rester de la société « mère » ? Il ne faudrait pas l'alourdir par un « bureau » parallèle¹⁶¹ ». Malgré cela, le groupe va être créé en tant que groupe et non section, mais cela montre bien que la SFE ne se sent pas stable dans ses fondements, et que différentes approches coexistent en son sein sur la meilleure façon de faire vivre la recherche en écologie. L'écologie du sol est par ailleurs de plus en plus représentée durant cette période dans le bulletin, en témoigne un article général et réflexif sur le sujet par Paul Lossaint la même année¹⁶².

Concernant le bulletin d'écologie, la viabilité financière de la revue en 1986 commence à être questionnée et on envisage d'augmenter légèrement le tarif car elle est en déficit à cause de l'augmentation progressive du nombre de pages¹⁶³. Plusieurs options sont envisagées pour obtenir des subventions, et on comprend à cette occasion qu'il s'agit d'un nombre assez restreint de personnes aux commandes dans les diverses institutions impliquées. Par exemple, Zaher Massoud qui est vice-président de la SFE est également directeur du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement (PIREN) créée en 1978 au sein du CNRS¹⁶⁴. Massoud propose alors de négocier une subvention entre le PIREN et la SFE. De plus, le bulletin commence à être remis en question scientifiquement, ce qui pose problème à la société puisque la légitimation scientifique est au cœur de sa mission. En effet, alors que la société envisage de travailler avec le ministère de l'Environnement sur les espaces protégés (en vue notamment d'obtenir une subvention de la part du ministère), les membres de la société apprennent de la part de Henri Jaffeux, de la Direction de la Protection de la Nature et du ministère de l'Environnement, que plusieurs scientifiques ont témoigné de leur réticence à publier dans le bulletin¹⁶⁵. Le Conseil de la SFE se dit « choqué » par cette information et pense « *qu'au contraire un effort de qualité des articles devra être produit pour que ceux-ci soient acceptables dans le bulletin*¹⁶⁶ ».

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² Paul Lossaint, « Réflexions sur l'écologie du sol en France », Bulletin d'écologie, Tome 16 Fascicule 4, 1985, p 197-303.

¹⁶³ « Vie de la Société », Bulletin d'écologie, Tome 17 Fascicule 2, 1986 p 141.

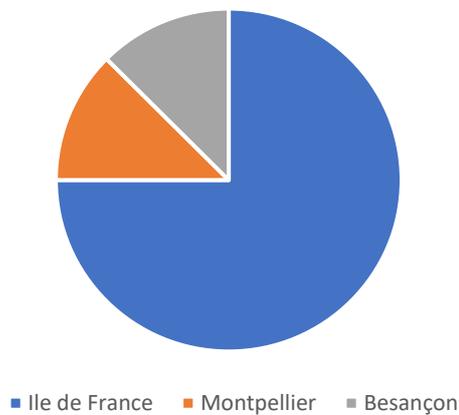
¹⁶⁴ Marc Jollivet, « Un exemple d'interdisciplinarité au CNRS : le PIREN (1979-1989) », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 5 mai 2001, n° 4.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

	1982 - 1986	1986 - 1988
Président	Paul Pesson , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS)	Maxime Lamotte , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS)
Vice-président(e-s)	Jean-Claude Lefeuvre , Laboratoire d'Évolution des Écosystèmes Naturels et Modifiés du Museum National d'Histoire Naturelle Zaher Massoud , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Zaher Massoud , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy Paul Lossaint , Centre d'Études Phytosociologiques et Écologiques de Montpellier
Secrétaire général	Germaine Ricou , Laboratoire de Recherche sur les Écosystèmes prairiaux de l'INRA à Rouen	Patrick Blandin , Laboratoire de Zoologie de l'ENS de Paris
Secrétaire général adjoint	Patrick Blandin , Laboratoire de Zoologie de l'ENS de Paris	Colette Jeanson , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy
Trésorier	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle Trésorier adjoint : Michel Amanieu , Laboratoire d'Hydrobiologie de Montpellier	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle Trésorier adjoint : Robert Guyétant , Laboratoire d'Écologie Animale de Besançon
Secrétaire du Bulletin	Le secrétaire général devient secrétaire du bulletin (en l'occurrence Germaine Ricou) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.	Le secrétaire général est secrétaire du bulletin (en l'occurrence Patrick Blandin) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.

Répartition géographique de la quatrième direction de la SFE (1986-1988)



La direction change en 1986 avec l'arrivée de Maxime Lamotte du laboratoire de zoologie de l'ENS à la présidence de la société mais aussi de Paul Lossaint à la vice-présidence, consacrant ainsi la montée en puissance de nouvelles tendances comme l'écologie du sol. Patrick Blandin devient alors secrétaire général de la société à la place de Germaine Ricou, seule membre du Conseil qui était en poste depuis la création de la société. Blandin prend durant cette période une importance manifeste dans la société puisqu'il est l'auteur d'un nombre conséquent de tribunes dans le bulletin d'écologie et en devient même le secrétaire général.

Paul Lossaint (1926-1987) est un écologue spécialiste de la biologie des sols. Il commence sa carrière en 1949 sous la direction de Georges Lemée au Laboratoire de Phytosociologie et Pédologie de Strasbourg¹⁶⁷. Il soutient sa thèse en 1959 portant sur la mobilisation du fer des sols sous l'influence de litières forestières¹⁶⁸. En 1961, il enseigne déjà dans le cadre du Certificat d'Écologie de Montpellier. Alors que le CEPE est en cours de constitution en 1962, il devient directeur de la section d'écopédologie et de microbiologie du centre¹⁶⁹. Lossaint participe activement au PBI et est un promoteur actif de l'écologie systémique pour les sols. Il fait partie des membres fondateurs de la SFE et a notamment contribué à l'organisation de plusieurs colloques en écologie des sols dès

¹⁶⁷ MB. Bouche et M. Rapp, « Paul Lossaint (1926-1987) Bulletin d'écologie, Tome 19, Fascicule 1, 1988.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*

1973. Il crée également un réseau de chercheurs en écologie des sols entre 1976 et 1980 et aussi au sein de la SFE même en 1985.

En 1986, la SFE organise un colloque important sous l'impulsion de plusieurs écologues de Marseille dont Gérard Bellan, Denise Bellan-Santini ou Jean-Marie Pérès. Le colloque se tient du 5 au 8 juin 1986 et est co-organisé avec la société italienne d'écologie (la SITE). Il s'agit du résultat d'une rencontre en 1984 à Padoue entre Georges Bellan et le président d'alors de la SITE Antonio Moroni¹⁷⁰. Il est assez remarquable qu'un colloque conjoint avec une autre société d'écologie ait eu lieu, mais il faut cependant remarquer que ces alliances internationales semblent être le fruit de relations personnelles entre membres influents de chaque société (ici Bellan et Moroni) et non pas des relations institutionnelles sur le long terme. Il ne semble pas que la SFE ait véritablement des liens forts avec d'autres sociétés en tant que société.

La concurrence de la biologie moléculaire au sein des sciences de la vie se cristallise avec les débats autour des biotechnologies. Vers la fin des années 1980, les membres de la SFE s'engagent sur cette question et contestent la suprématie de la biologie moléculaire sur la question. Par exemple, Jorge Cancela Da Fonseca publie une tribune sur cette question en 1987¹⁷¹. Dans celle-ci, il réaffirme le rôle majeur que l'écologie doit jouer dans le débat sur les biotechnologies : « *Parmi les branches diverses de la Biologie, l'Écologie se trouve actuellement, en France, dans une situation peu confortable bien qu'elle soit aussi indispensable au développement technologique de l'Homme que la Biologie moléculaire, voire la Biotechnologie. Ainsi, les « techniques nouvelles... livrent à la compréhension les bases moléculaires que sous-tendent les propriétés biologiques » (CERT, s.d.), elles sous-tendent, donc, nécessairement les propriétés écologiques d'adaptation au milieu environnant, soit dans le cadre des systèmes écologiques naturels (écosystèmes, peuplements, populations), soit dans celui des systèmes écologiques artificiels (agro-écosystèmes)*¹⁷² ». Da Fonseca ajoute plus loin : « *Cette évaluation pour les produits biotechnologiques nouveaux d'intérêt agricole, même médical, doit passer inévitablement par l'application de méthodes écologiques. Il est primordial, d'une part de connaître la*

¹⁷⁰ Paul Pesson, « Allocution d'ouverture de Paul Pesson », Bulletin d'écologie, Tome 18 Fascicule 2, 1987, p 99.

¹⁷¹ Jorge Cancela Da Fonseca, « Ecologie et Biotechnologie : indépendance ou complémentarité ? », Bulletin d'écologie, Tome 18 Fascicule 4, 1987, p 496-496.

¹⁷² *Ibid*, p 496.

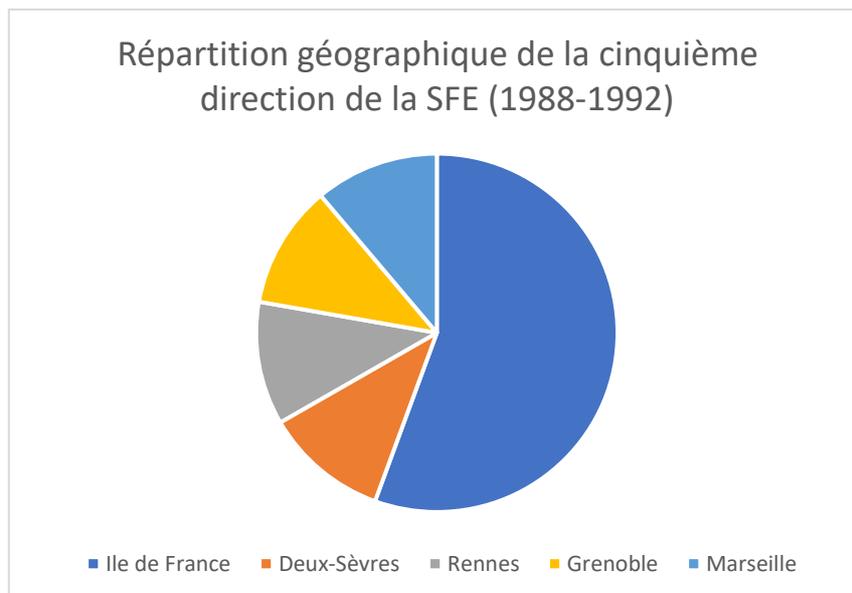
capacité d'adaptation de ces produits au milieu naturel, pour eux « nouveau », et d'autre part de connaître leur innocuité par rapport à ce même milieu¹⁷³ ». Dans la course à la justification technologique et sociale de l'écologie, Da Fonseca affirme même que l'écologie est la science la mieux placée pour répondre aux défis des biotechnologies : « Les écologistes non seulement ne peuvent pas être absents dans le processus de création d'organismes produits par le génie génétique et dans l'évaluation des risques et leur introduction dans l'environnement (BROWN et al, 1984 ; COLWELL et al, 1987), mais ils sont, selon FORCELLA (1984), les sciences les plus aptes à développer les directions conceptuelles de la Biotechnologie, en suggérant le choix des espèces, des caractères et des processus à soumettre aux manipulations du génie génétique¹⁷⁴ ». Nous observons alors que le besoin de légitimation présent dès les années 1960 face aux autres sciences biologiques est toujours présent, et que la SFE tente par son action de contester la domination de la biologie moléculaire en justifiant l'apport scientifique de l'écologie comme supérieure concernant des objets pourtant issus de travaux moléculaires. Il s'agit en tout cas de montrer la scientificité et l'intérêt de l'écologie sur un pied d'égalité avec ces autres disciplines concernant les technologies modernes. Malgré l'implication d'écologues dans les processus de conception et d'application des biotechnologies, il faut néanmoins remarquer que les écologues et la SFE doivent constamment réclamer leur place scientifique.

	1986 - 1988	1988 - 1992
Président	Maxime Lamotte , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS)	Paul Ozenda , Université de Grenoble
Vice-président(e-s)	Zaher Massoud , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy Paul Lossaint , Centre d'Études Phytosociologiques et Écologiques de Montpellier	François Ramade , Laboratoire de Zoologie de Paris-Sud Gérard Bellan , Station Marine d'Endoume (remplacé en 1990 par Denise Bellan-Santini , Centre d'Océanologie de Marseille)

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Ibid.

Secrétaire général	Patrick Blandin , Laboratoire de Zoologie de l'ENS de Paris	Patrick Blandin , Département de biologie de l'ENS (Paris) (remplacé en 1990 par Pierre Jouventin , CEBAS- CNRS de Chizé (Deux- Sèvres)
Secrétaire général adjoint	Colette Jeanson , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Colette Jeanson , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy (remplacé en 1990 par Evelyne Garnier Sillam , Université Paris XII)
Trésorier	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle Trésorier adjoint : Robert Guyétant , Laboratoire d'Écologie Animale de Besançon	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle (Hervé Maurin devient trésorier principal en 1990) Trésorier adjoint : Hervé Maurin , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle (remplacé en 1990 par Alain Canard , Université de Rennes)
Secrétaire du Bulletin	Le secrétaire général est secrétaire du bulletin (en l'occurrence Patrick Blandin) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.	Le secrétaire général est secrétaire du bulletin (en l'occurrence Patrick Blandin qui devient directeur permanent de la publication en 1990) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.



En 1988, une nouvelle assemblée générale élit une nouvelle direction pour la SFE, alors que beaucoup de membres ne pouvaient plus être renouvelés dans leur mandat. Paul Ozenda succède à Maxime Lamotte en tant que président, alors que François Ramade et Gérard Bellan succèdent à Zaher Massoud et Paul Lossaint. Lossaint vient en effet de décéder en 1987. Ozenda vient à cette époque de marquer un temps de retrait de la vie académique puisqu'il quitte son Laboratoire de Biologie Végétale à Grenoble. On remarque par ailleurs qu'il s'agit de la période la plus diversifiée en termes d'origine des laboratoires dans la direction de la SFE depuis la création. Cependant, cette période marque également une perte d'influence de la société et un retour de la confusion entre écologie scientifique et écologie politique. Il est cependant difficile de déterminer si la perte de cohésion et d'aura de la SFE durant cette période est due à une conjoncture plus large, ou peut-être s'agit-il du prix de la décentralisation du bureau de la société. En effet, on constate une perte d'emprise des écologues franciliens sur la société à cette époque (hormis l'exception notable de François Ramade).

Paul Ozenda (1920-2019) est un écologue et botaniste français, et président de la SFE entre 1988 et 1992. Il est d'abord élève de l'ENS de 1940 à 1943, puis agrégé et finit son doctorat en 1948¹⁷⁵. Ozenda devient maître de conférence puis professeur à la Faculté des Sciences d'Alger entre 1949 et 1954, puis professeur au Laboratoire de Biologie Végétale

¹⁷⁵ « Paul Ozenda », Site de l'Académie des Sciences, url : <https://www.academie-sciences.fr/fr/In-memori-am/paul-ozenda.html> (consulté le 15/08/20)

de 1954 à 1988. Il est également membre du Conseil d'administration et secrétaire scientifique du Comité scientifique du Parc national de la Vanoise entre 1963 et 1988¹⁷⁶. Ozenda a d'abord travaillé sur les lichens puis sur les végétations des chaînes montagneuses, puis dans différents domaines de biologie appliquée au végétal : « *adaptations, parasitisme, conditions critiques (aridité, altitude), structure et répartition des grands écosystèmes, applications à la conservation des milieux naturels et au contrôle des nuisances*¹⁷⁷ ».

Comme pour répondre au rapport Di Castri qui accusait l'écologie française de ne pas être assez performante concernant la théorie écologique, Patrick Blandin et Maxime Lamotte publient dans le bulletin d'écologie une tentative de réinterprétation et approfondissement du concept d'écosystème de Tansley, développé plus tard par les frères Odum, à travers le concept d'écocomplexe¹⁷⁸. Blandin explique que cette nécessité de réinventer le concept d'écosystème provient d'un éloignement des thèses écosystémiques odumiennes, qui ont été critiquées pour leur manque d'historicité¹⁷⁹. En effet, le calcul systématique de flux d'énergie ne prend pas nécessairement en compte l'évolution dans le temps des écosystèmes, qui déjà à cette époque avait une grande importance pour Blandin et Lamotte. De plus, c'est le moment où en France s'impose fortement l'écologie du paysage dans la foulée de l'ambition pour l'écologie scientifique d'aménager et de maîtriser le territoire. Des rapprochements avec les sciences sociales se font également, et encouragent des réflexions théoriques sur l'écologie inspirées de la philosophie et de l'histoire des sciences¹⁸⁰. De plus, l'idée d'écocomplexe apparaît également dans le cadre d'une réflexion quant à la possibilité d'aménagement du territoire : « *Au risque d'encombrer encore un peu plus la terminologie, il nous a paru en effet nécessaire, en reconnaissant ce niveau d'intégration, de le désigner par un terme qui en souligne la nature écologique, c'est-à-dire tout à la fois spatiale, temporelle et relationnelle. Ce terme évite l'ambiguïté du mot paysage ou de son équivalent anglais landscape, car il désigne une catégorie de systèmes écologiques considérés sans référence, ni explicite, ni*

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ Patrick Blandin et Maxime Lamotte, « Recherche d'une entité écologique correspondant à l'étude des paysages : la notion d'écocomplexe », Bulletin d'écologie, Tome 19 Fascicule 4, 1988, p 547-555.

¹⁷⁹ Entretien avec Patrick Blandin, 24/08/20.

¹⁸⁰ *Ibid.*

*implicite aux phénomènes de perception et d'interprétation*¹⁸¹ ». La fin des années 1980 est donc marquée par la montée en puissance de l'écologie du paysage, qui se caractérise par une implication plus forte vers l'écologie finalisée. Pour le dire autrement, l'écologie scientifique assume une incursion forte dans le domaine pratique extra-académique. Cette assertion est également renforcée par l'importance grandissante des ingénieurs écologues¹⁸².

Au sein de la SFE, l'écologie du paysage est encouragée par la création d'un groupe dédié à ce sujet regroupant plusieurs dizaines d'écologues. C'est notamment Geneviève Barnaud et Jean-Claude Lefeuvre qui sont investis au sein de la SFE de transmettre des appels d'offres et inciter les écologues à se joindre à des groupes de réflexion sur le sujet¹⁸³. Un dossier assez large est consacré entre les pages 489 et 547 du même bulletin à l'écologie du paysage intitulé « what is landscape ecology ? » et est publié entièrement en anglais (ceci est de plus en plus récurrent à partir de la deuxième moitié des années 1980). Un article sort d'ailleurs peu après dans le bulletin intitulé « Quelques conseils pour écrire un article scientifique en anglais » par Patrick Doncaster¹⁸⁴. Ce mouvement accompagne une internationalisation de la recherche et de la publication en écologie, alors que le bulletin d'écologie, et la simple publication en français perd de son aura, surtout auprès de jeunes chercheurs, habitués à lire des publications internationales en anglais et encouragés à publier dans les revues les plus cotées.

En effet, au même moment, des interrogations sur le futur du bulletin d'écologie apparaissent. Pierre Jouventin, secrétaire général à partir de 1990, écrit dans le bulletin son impression sur l'avenir du bulletin ainsi que sur la tendance à écrire dans des revues anglophones internationales : « *Il est vrai que beaucoup de grandes Sociétés disposent d'un organisme scientifique indépendant en langue anglaise et d'un bulletin interne. « Acta OEcologica, » vise déjà le niveau international en publiant en langue anglaise mais il me semble que, du fait de la spécificité de notre culture et de notre communauté, la place existe pour une deuxième revue, francophone et d'un bon niveau B, dans laquelle pourraient publier ceux qui ne visent pas l'audience internationale ou qui ne souhaitent pas rédiger*

¹⁸¹ Opt cit, Blandin et Lamotte.

¹⁸² Entretien avec Patrick Blandin, 24/09/20.

¹⁸³ Geneviève Barnaud et Jean-Claude Lefeuvre, « Le programme « écologie du paysage » du Comité écologie et gestion du patrimoine naturel (S.R.E.T.I.E – Ministère de l'Environnement », Bulletin d'écologie, Tome 19 Fascicule 4, p 563.

¹⁸⁴ Patrick Doncaster, « Quelques conseils pour écrire un article scientifique en anglais », Bulletin d'écologie, Tome 21 Fascicule 2, 1990, p 219.

*dans une autre langue. Le Bulletin d'Écologie pourrait à la longue occuper complètement ce créneau mais il me semble que cette démarche doit être menée indépendamment de la Société avec un Comité Éditorial adapté et des finances équilibrées*¹⁸⁵ ». Jouventin plaide en définitive pour une professionnalisation de la revue et une indépendance par rapport à la société, car les sociétés savantes ne peuvent plus à cette époque choisir sans un comité indépendant les articles à publier.

Patrick Blandin (1944 -) est successivement secrétaire adjoint, puis secrétaire général puis secrétaire et directeur de la publication du bulletin de la SFE. Passionné d'entomologie, il passe le baccalauréat de sciences expérimentales en 1960 puis ceux de mathématiques élémentaires en 1961 et de philosophie en 1962. Il intègre l'ENS, obtient la licence en sciences naturelles (1965), un DEA d'entomologie (1966) et l'agrégation (1967). Il est recruté comme agrégé-préparateur de Zoologie à l'ENS.¹⁸⁶ En 1969, Maxime Lamotte lui propose comme sujet de thèse la place des araignées dans l'écosystème de la savane de Lamto, thèse qu'il soutient en 1981¹⁸⁷. En 1973, nommé Maître-Assistant à l'Université Paris 6, il est affecté au 3e cycle d'Écologie. En 1974, Maxime Lamotte lui propose de prendre sa suite au Cours Post-Universitaire « Etude et aménagement des milieux naturels » organisé en 1969 par la Commission Nationale Française pour l'UNESCO, formation qui deviendra en 1994 la Chaire UNESCO « Développement et aménagement intégré des territoires ». Patrick Blandin y participera jusqu'en 2009. Il devient en 1975 responsable de la station biologique de Foljuif et dirige une équipe de recherche en écologie forestière. Il lance alors dans le cadre du PIREN un projet d'observatoire des changements écologiques, sociologiques et économiques concernant les forêts périurbaines¹⁸⁸. En 1988, il est nommé professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, où il assume plusieurs responsabilités : directeur du Laboratoire d'Écologie Générale (1988-1998) ; coordinateur du thème « l'Homme facteur d'évolution » de la Grande Galerie de l'Évolution (1989-1992) ; directeur de la GGE (1994-2002) ; directeur par intérim du Laboratoire d'Entomologie (2000-2002) ; directeur à titre provisoire du département du Musée de l'Homme (2002-2003). En 2003, il rejoint

¹⁸⁵ Bulletin d'écologie, Tome 21 Fascicule 4, 1991, p 160. Entretien P. Blandin

¹⁸⁶ Raphaël Larrère, Préface dans *De la Protection de la Nature au pilotage de la biodiversité*, dir. Patrick Blandin, Editions Quae, 2019, p 5.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.*

l'UMR 7206 Éco-anthropologie et Ethnobiologie, Retraité en 2009, il revient à sa passion initiale pour l'entomologie au sein de l'Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité (UMR 7205). En 1992, en tant que représentant du Muséum, Patrick Blandin a participé à la création du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, qu'il a présidé jusqu'en 1999

Pour finir sur la période qui marque la transition dans les années 1990, on peut remarquer d'une part une professionnalisation croissante de l'écologie ainsi qu'une diversification des applications et des rôles possibles pour les praticiens de l'écologie, mais aussi une perte d'aura pour l'écologie scientifique académique au sens strict, avec par la même occasion une SFE qui perd progressivement en visibilité. La SFE vote à l'unanimité le 8 février 1990 la motion suivante : « *Regrettant l'insuffisance des moyens mis à disposition en France à la recherche en écologie, la place de plus en plus réduite de cette science dans les programmes scolaires et universitaires, et constatant l'insuffisance de recrutement de véritables écologues, aussi bien à l'université que dans les grands organismes de recherche, la Société d'Écologie demande : 1 – la création de postes d'enseignants-chercheurs en Écologie à l'Université, notamment par une adaptation des procédures de recrutement au sein de la section 38 de l'Éducation Nationale. 2 – la création d'une commission spécialisée en écologie au CNRS avec recrutement de chercheurs écologues et soutien aux laboratoires et formations de terrain. 3 – le recrutement de chercheurs écologues dans les autres organismes de recherche*¹⁸⁹ ».

Le retour des débats sur la place de l'écologie et la période éteinte de la SFE (1991-années 2000)

La période des années 1990 s'ouvre d'abord par des questionnements concernant à nouveau la place de l'écologie et des politiques scientifiques la concernant en France. En effet, une journée prospective est organisée au CNRS le 20 mars 1991 à ce sujet. A l'initiative de Pierre Jouventin, secrétaire général de la SFE, la société est à nouveau dans une position de valorisation de sa discipline auprès des instances principales de la recherche française. Sur le numéro du bulletin consacré à cette journée, on y voit un homme qui semble être une caricature du « scientifique » : lunettes, crâne chauve, blouse

¹⁸⁹ « Vie de la Société », Bulletin d'écologie, Tome 21 Fascicule 1, 1990, p 73.

blanche. Il est entouré – presque noyé – par un amas sans fin de déchets, rats, et poissons morts, et semble dire « je vous l'avais bien dit ! ». Cette petite caricature humoristique montre en tout cas la vision que les écologues de la SFE veulent promouvoir durant cette journée : l'écologie est une science centrale pour la gestion environnementale du territoire, et ne pas la prendre en compte revient à ne pas comprendre le cycle de la matière, et ce mépris pour l'écologie aboutira à une situation insoutenable pour les sociétés de consommation industrielles dans lesquelles les pays occidentaux vivent. Ici, la posture choisie par la SFE est celle du « lanceur d'alerte », dont les écologues sont les meilleurs représentants pour les questions environnementales.

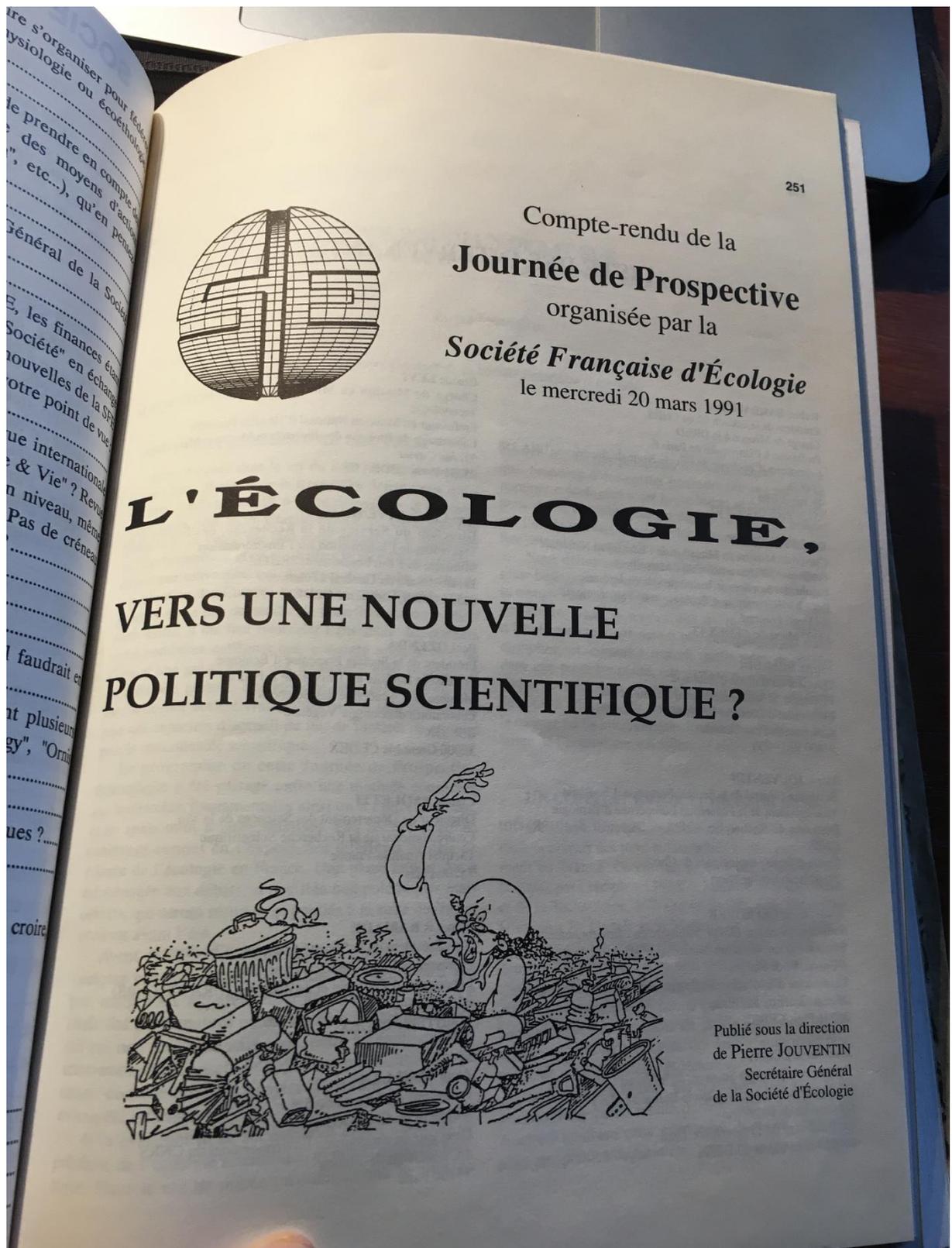


Figure 6 : couverture du numéro consacré à la journée sur la politique scientifique en écologie organisée le 20 mars 1991 par la SFE

L'année 1991 est pour les écologues de la SFE un moment de grands questionnements sur la société et l'écologie, et sur l'avenir de l'une et l'autre. Pierre

Jouventin propose dans ce cadre un questionnaire détaillé. Les questionnements sur la différenciation entre écologie scientifique et écologie politique sont au cœur de ces questionnements, et également le rôle des sociétés savantes en société.

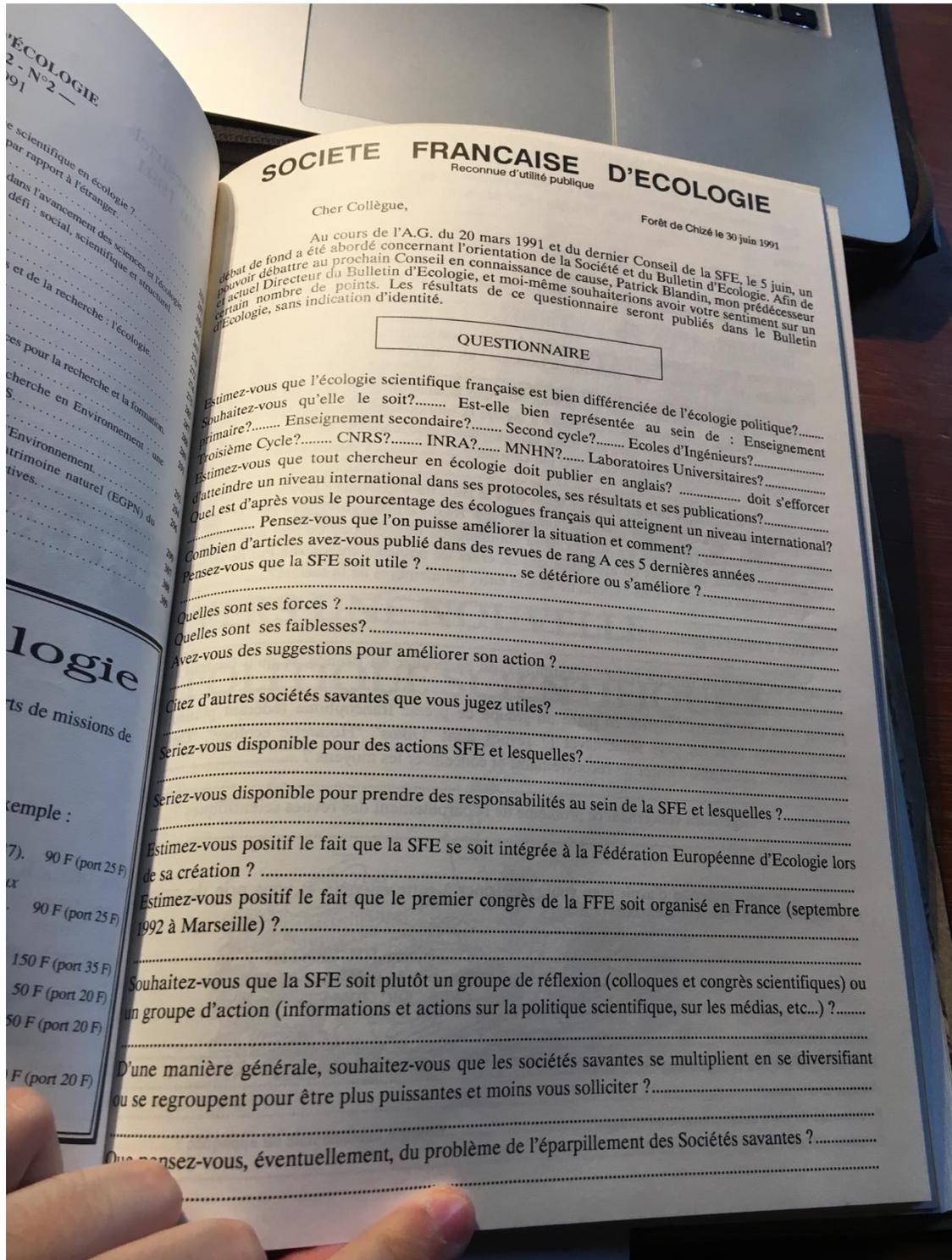


Figure 7 : Première partie du questionnaire ; Bulletin d'écologie, Tome 22 Fascicule 2, 1991

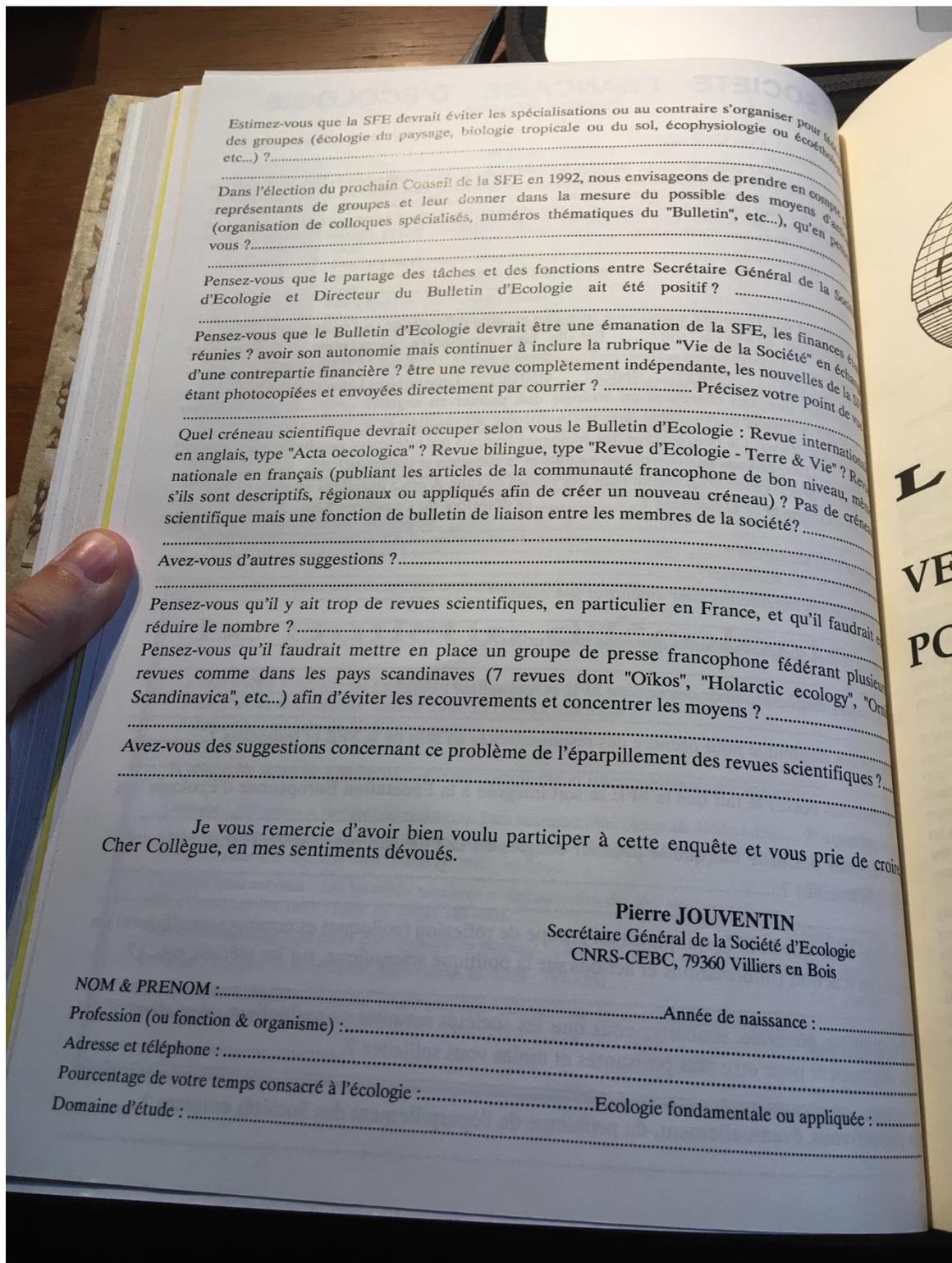


Figure 8 : Deuxième partie du questionnaire ; Bulletin d'écologie, Tome 22 Fascicule 2, 1991

Dans les débats autour de ce colloque, la place de l'écologie politique est, de fait, fondamentale. Jouventin rappelle dans son propos introductif que « *Il va évidemment de soi que nous allons traiter ici de politique de l'écologie scientifique et non d'écologie politique. Dans le raz de marée que la prise en compte sociale des problèmes*

d'environnement a provoqué, beaucoup d'écologistes professionnels ont préféré se nommer « écologues » car la confusion se faisait aux dépens d'une discipline établie depuis un siècle et portant sur l'étude des rapports entre les êtres vivants et leur milieu naturel (ou modifié)¹⁹⁰ ». Cette journée de débat se déroule en présence de Claude Paoletti, directeur des Sciences de la vie au CNRS, et Jouventin s'adresse ici donc à ses collègues de sciences biologiques. L'objectif est de convaincre les autres membres scientifiques de ce département du CNRS de la scientificité de l'écologie. En appuyant son propos de sondages dans les médias illustrant l'importance pour les Français des problématiques environnementales et du manque d'écoute des scientifiques, Jouventin déclare : « En fait, l'homme de la rue est devenu plus conscient que les gouvernements et les responsables de la recherche ou de l'enseignement de la nécessité de développer notre discipline¹⁹¹ ». Pour Jouventin, l'écologie doit être associée à l'idéal du Progrès sous peine de voir la science déclassée : « Jusqu'à présent, le problème majeur des sociétés modernes était la réduction de la mortalité dans les populations humaines. Il tend à devenir de plus en plus la réduction des effets nocifs de l'industrialisation. La Science, si elle veut conserver son aura apportée par le bien-être matériel et technologique, c'est-à-dire continuer à être associée à l'Idéologie du Progrès, devra prendre en compte les dangers de nos civilisations, en particulier pour les générations futures. Si les Sciences de la Vie sont souvent devenues ces dernières années synonymes de Sciences de la Santé, il n'est pas impossible qu'elles deviennent un jour (et tout autant à tort) synonymes de Sciences de l'Environnement dont la Santé serait un élément...¹⁹² ». Ce changement que croit déceler Jouventin rejoint en vérité une thèse en vogue durant ces années, qui est celle de la société du risque incarnée par le sociologue Ulrich Beck¹⁹³. Les sociétés humaines seraient rentrées dans une nouvelle phase dans laquelle le paradigme principal serait celui du risque technologique, sanitaire et environnemental causé par les Hommes et dont le contrôle lui aurait échappé. Les scientifiques auraient donc le devoir d'accepter ce diagnostic et d'apporter des solutions à ces nouvelles problématiques.

¹⁹⁰ Pierre Jouventin, « Pourquoi un débat sur la politique scientifique en écologie ? », Bulletin d'écologie, Tome 22 Fascicule 2, 1991, p 253.

¹⁹¹ *Ibid*, p 254.

¹⁹² *Ibid*.

¹⁹³ Ulrich Beck, *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008 (1^{ère} ed. 1986), 521 p.

Pour Jouventin, la faute de la faiblesse structurelle de l'écologie française n'est pas forcément à chercher uniquement du côté du manque de moyen, mais aussi chez les écologues eux-mêmes : « *Cet héritage naturaliste rétrograde se manifeste encore par un amateurisme qui fait de notre communauté la cible des biologistes modernes. Ces derniers ont pris la place des zoologistes et botanistes d'antan qui dominaient encore notre champ de connaissance, il y a quelques années encore. Trop nombreux sont encore les écologues qui limitent leur approche à l'aspect descriptif, phénoménologique, qui ne recherchent pas les causes et manquent de rigueur dans leurs protocoles expérimentaux*¹⁹⁴ ». Ici, Jouventin met en cause l'héritage naturaliste de l'écologie française, l'empêchant de passer à une science expérimentale et appliquée avec des problématiques et méthodologies scientifiques. Cependant, Jouventin valorise également cet héritage plus tard en expliquant qu'au moins les écologues français ne sont pas des « illettrés de la nature » : « *ce sens du réel et de la complexité de notre sujet d'étude nous entrave mais il prévient le risque de créer des situations artificielles car simplistes et surtout de tirer des conclusions fausses*¹⁹⁵ ».

François Ramade souligne que selon lui, le retard de l'écologie française provient d'un décalage avec d'autres sociétés savantes comme la BES, mais aussi parce que la tradition scientifique française est depuis le XIX^{ème} siècle réductionniste alors que l'écologie nécessite une approche holiste et intégratrice¹⁹⁶. Ramade insiste également sur l'imposture qu'est pour lui l'écologie politique : « *Il y a eu de plus, et cela n'a pas contribué à simplifier les choses, une émergence de ce qu'on a pu appeler l'écologisme, c'est-à-dire l'écologie politique, ce qui pour moi fait à peu près le même effet que si on parlait de chimie politique ou de mathématiques politiques. L'émergence de ce courant de pensée extérieur à la science a fortiori à la recherche, a contribué à provoquer une réaction très négative de la part des décideurs en général et des politiques en particulier*¹⁹⁷ ». Jean-Marie Legay fait également une intervention sur le rôle des sociétés savantes ainsi que Robert Barbault sur les défis qui attendent l'écologie. Claude Paoletti s'exprime au nom du CNRS : « *En tout premier lieu, le CNRS est un organisme de recherche, fondamentale d'abord et avant tout. Par conséquent lorsqu'il se trouve forcé à l'appel social, il ne peut satisfaire toutes les opérations qu'exige cet appel ; d'autres organismes sont là pour y répondre ; le CNRS peut*

¹⁹⁴ Opt cit, p 254.

¹⁹⁵ *Ibid*, p 255.

¹⁹⁶ François Ramade, « La science écologique en France par rapport à l'étranger », Bulletin d'écologie, Tome 22 Fascicule 2, 1991, p 257.

¹⁹⁷ *Ibid*.

offrir un plateau de connaissances, de concepts et de méthodes qui permettent à l'appel social de se satisfaire. Cette notion est importante car elle indique que nous faisons une science problématique avec des objectifs scientifiques et épistémologiques. Nous ne sommes pas chargés de gérer la nature, de mener des observatoires, ou de fournir des indicateurs aux pouvoirs publics sur la façon dont évolue l'environnement et la biosphère¹⁹⁸ ». Paoletti se veut encourageant et déplore le manque de moyens et admet un déséquilibre en faveur de la biologie moléculaire : « Je suis souvent soupçonné d'être un vilain réductionniste. Il est vrai que je suis un biologiste moléculaire au départ, mais je crois et j'espère avoir assez de hauteur de vue (et depuis trois ans j'ai beaucoup appris ici) pour vous donner la garantie absolue que je n'ai aucune intention de privilégier spécialement les disciplines dont je viens. Et je dirais même qu'au fur et à mesure que je réfléchis à ces problèmes, je me rends compte qu'il y a peut-être une certaine pléthore de biologie moléculaire en France, et que nous nous livrons à une certaine minoration de ce qui est systémique, intégratif, c'est-à-dire de tout ce qui est biologique au sens qui est le vôtre et que je ressens moi-même¹⁹⁹ ». A la suite de l'intervention, Jouventin demande « pourquoi le projet du CNRS de dédoubler la commission d'écologie en 2 Commissions (biologie des populations et écosystèmes) n'a pas été suivi d'effet²⁰⁰ ». Paoletti répond qu'il n'y a pas « de mauvaise volonté » mais qu'il faut « respecter les consignes ministérielles de réduction du nombre des commissions²⁰¹ ».

Enfin, un point intéressant est soulevé par Jouventin dans le débat qui demande que l'écologie soit prise en compte dans sa spécificité et qu'une politique des sciences adaptée ne pourrait pas traiter l'écologie comme les autres sciences. Son argument est qu'il s'agit d'une science intégrative et qu'il est donc nécessaire pour les chercheurs en écologie d'apprendre et d'utiliser beaucoup d'autres disciplines. De ce fait, les plans de restructurations visant ce champ doivent être étalés sur un temps plus long, car un départ en retraite d'un écologue nécessite une compensation qui ne pourra pas se faire aussi rapidement qu'une réorientation d'un biochimiste par exemple²⁰². La discussion est poursuivie autour des grands thèmes qui caractérisent l'écologie des années 1990 : la question de la pédagogie avec une intervention de Marcel Barbero de l'Éducation Nationale, une intervention de Claude Lévi sur comment « relancer l'écologie », une

¹⁹⁸ Claude Paoletti, « Déclaration d'intention », Bulletin d'écologie, Tome 2 Fascicule 2, 1991, p 272.

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ *Ibid.*

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² *Ibid.*, p 274.

intervention de Patrick Blandin sur l'émergence du génie écologique, une intervention d'Alain Ruellan sur la création des pôles régionaux de recherche environnement, une intervention de Jean-Claude Oppeneau sur la recherche en écologie au Ministère de l'environnement, et enfin un bilan de Jean-Claude Lefeuvre sur l'action du comité Écologie et Gestion du Patrimoine Naturel²⁰³. Le graphique ci-dessous, issu de l'intervention de Robert Barbault, montre en tout cas bien la vision qui est promue par la SFE et notamment la vision partagée du rôle de la science pour les questions de gestion de l'environnement.

²⁰³ Bulletin d'écologie, Tome 22 Fascicule 2, 1991, p 275-307.

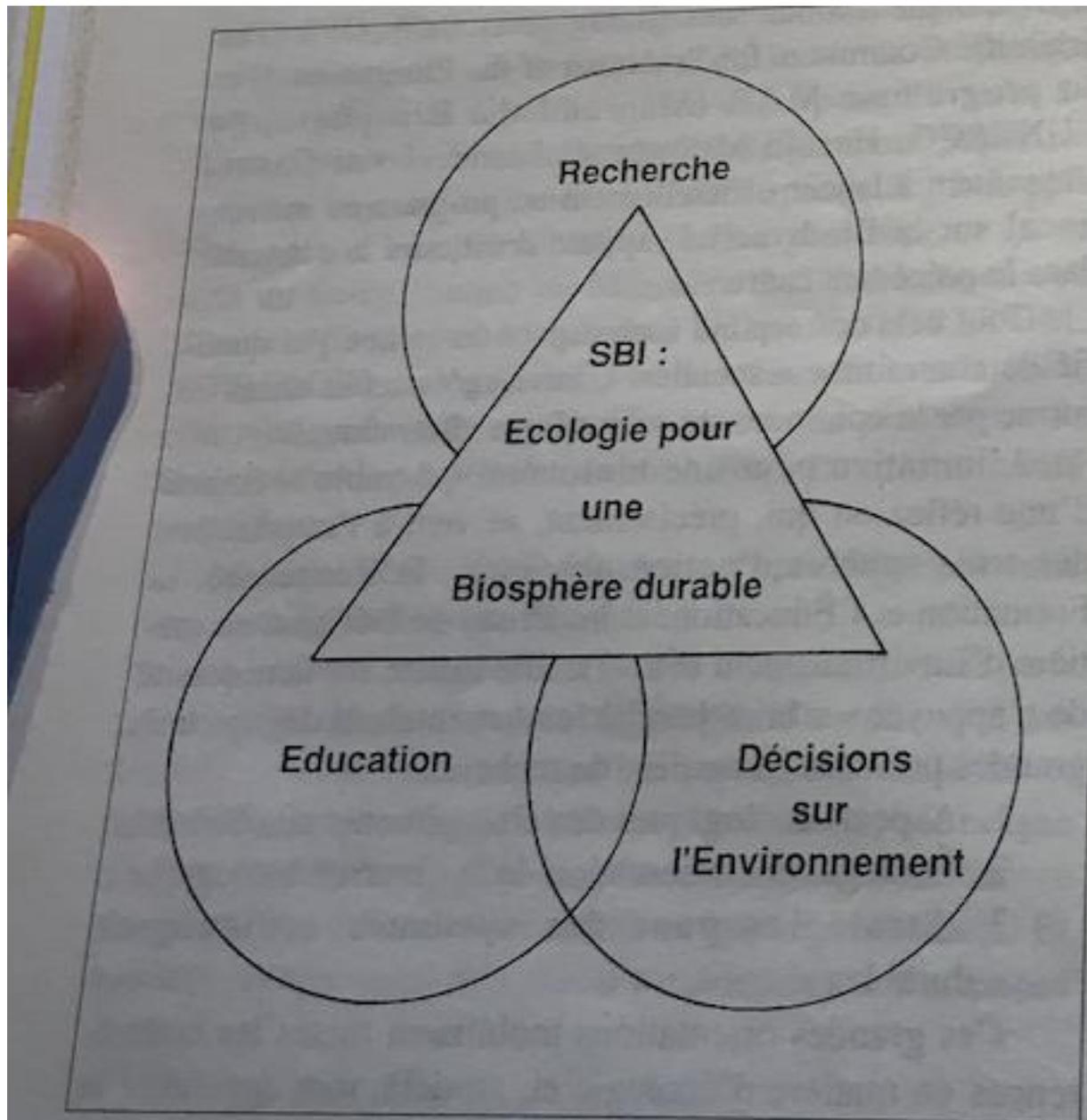


FIG. 1 — La programmation scientifique pour les conditions d'une biosphère durable et permettant le développement à long terme des sociétés humaines (SBI = Sustainable Biosphere Initiative) se pose à l'interface des trois domaines d'action qui sont ceux de la Recherche, de l'Éducation et des prises de Décision en matière d'Environnement (d'après Ecological Society of America, 1990).

Figure 9 : graphique issu de Robert Barbault, "L'écologie française face à un triple défi : social, scientifique et structurel", Bulletin d'écologie, Tome 22 Fascicule 2, 1991, p 264.

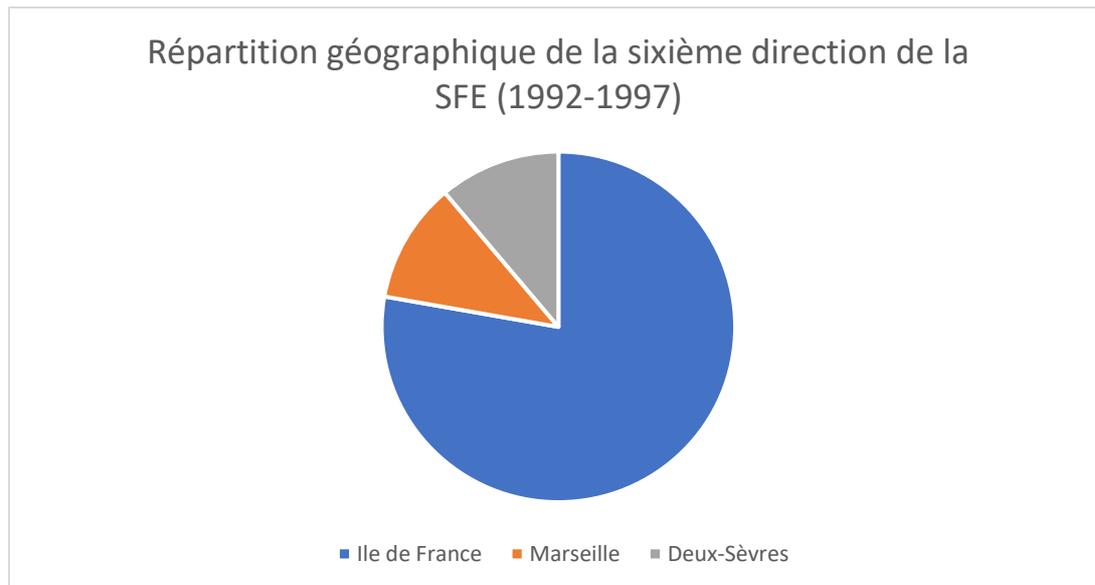
Après ce colloque remarqué et important pour l'histoire de la SFE, une phase plus compliquée pour la société s'amorce avec plusieurs années d'une progressive mise au silence. En 1992, un nouveau bureau se forme autour de François Ramade qui devient président, Denise Bellan-Santini et Bernard Elkaim qui deviennent vice-présidents et Pierre Jouventin demeure secrétaire général. Pour qualifier la période, Ramade explique qu'il s'agit selon lui d'une forme de retour à zéro pour la société et pour l'écologie scientifique, c'est-à-dire une bataille pour convaincre à nouveau les collègues biologistes de la pertinence et de la scientificité de l'écologie : « *Pendant ces années, l'essentiel de la SFE ça a été de lutter à travers des actions diverses et variées auprès des pouvoirs publics pour maintenir les matériels attribués à l'écologie. Vous voyez ce n'est pas très glorieux, mais à l'époque c'était une question de survie parce que l'écologie scientifique, puisque maintenant on est obligés de dire ça, avait du plomb dans l'aile à cause des fantaisies de nos introuvables écologistes (rires)*²⁰⁴ ». Pour Ramade, la société et l'écologie ont été des victimes de l'écologie politique. Il explique que les moyens attribués à la recherche en écologie ont considérablement baissé et cela pour « *Des raisons politiques. On considérait qu'en fait, pour beaucoup de politiques, l'écologie ce n'est pas de la science. C'est un drame. Alors que ce n'est qu'une science*²⁰⁵ ». Pierre Jouventin confirme également que ces années ont été compliquées pour la SFE, et que l'essentiel de l'activité de Ramade et de lui-même était destinée à convaincre les collègues, notamment au CNRS, de l'importance de l'écologie et surtout dans la différence entre écologie scientifique et politique. Il s'agit donc d'une période de retrait pour l'écologie scientifique, en tout cas en ce qui concerne sa représentation, qui peut être très différente de l'activité réelle des chercheurs. C'est l'écologie scientifique dans l'espace public qui semble pâtir d'un effacement.

	1988 - 1992	1992 - 1998
Président	Paul Ozenda , Université de Grenoble	François Ramade , Laboratoire de d'Écologie et de Zoologie de Paris-Sud
Vice-président(e-s)	François Ramade , Laboratoire de Zoologie de Paris-Sud Gérard Bellan , Station Marine d'Endoume	Denise Bellan-Santini , Centre d'Océanologie de Marseille

²⁰⁴ Entretien François Ramade.

²⁰⁵ *Ibid.*

	(remplacé en 1990 par Denise Bellan-Santini , Centre d'Océanologie de Marseille)	Bernard Elkaim , Laboratoire d'Hydrobiologie (UPMC)
Secrétaire général	Patrick Blandin , Département de biologie de l'ENS (Paris) (remplacé en 1990 par Pierre Jouventin , CEBAS-CNRS de Chizé (Deux-Sèvres))	Pierre Jouventin , CEBAS-CNRS de Chizé (Deux-Sèvres)
Secrétaire général adjoint	Colette Jeanson , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy (remplacé en 1990 par Evelyne Garnier Sillam , Université Paris XII)	Michel Echaubard , Laboratoire de Zoologie de l'INRA Paris-Grignon
Trésorier	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle (Hervé Maurin devient trésorier principal en 1990) Trésorier adjoint : Hervé Maurin , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle (remplacé en 1990 par Alain Canard , Université de Rennes)	Evelyne Garnier-Zarli , Laboratoire de Biologie des Sols et des Eaux, Université Paris XII Trésorier adjoint : Hervé Maurin , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle
Secrétaire du Bulletin	Le secrétaire général est secrétaire du bulletin (en l'occurrence Patrick Blandin qui devient directeur permanent de la publication en 1990) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.	Patrick Blandin , directeur permanent de la publication. A partir de 1994 et la publication de <i>Ecologie</i> , Laurent Palka devient la cheville ouvrière de la fabrication de la revue.



François Ramade (1934 -) est un écologue français qui est président de la SFE entre 1992 et 1998. Il obtient son baccalauréat en mathématiques et en philosophie en 1952. Ramade obtient ensuite son diplôme d'ingénieur agronome à Montpellier en 1957, puis sa License en sciences de la Sorbonne en 1958. En 1961, il devient docteur de 3^{ème} cycle spécialisé en biologie animale, puis est docteur d'État en 1968. Entre 1958 et 1960, Ramade est assistant de Zoologie et d'Écologie à l'INRA, puis occupe le poste de chef de travaux et enfin maître-assistant toujours à l'INRA jusqu'en 1969. A partir de cette dernière année, il entre à l'Université Paris-Sud où il occupe successivement les postes de chargé de cours, maître de conférence, professeur sans chaire, professeur titulaire, professeur de classe exceptionnelle, et enfin professeur émérite jusqu'en 2009. Ramade est l'auteur de nombreux livres et manuels importants en écologie scientifique dont *Éléments d'écologie appliquée* en 1974, *Ecotoxicologie* en 1977 ou *Écologie des Ressources Naturelles* en 1981²⁰⁶.

Notre hypothèse concernant cet effacement tient d'abord à une raison interne à la recherche en écologie. Le bulletin d'écologie étant le principal organe d'expression de la société, il est de plus en plus contesté et finit par arrêter sa publication en 1993. Il est remplacé par une revue intitulée *Écologie* mais qui n'est publiée qu'épisodiquement, bien qu'elle se veuille plus internationale, professionnelle et indépendante de la SFE que le

²⁰⁶ Curriculum Vitae communiqué par François Ramade.

bulletin. De plus, il s'agit d'une période de forte internationalisation de la recherche en sciences de l'environnement, comme en témoigne l'émergence des recherches sur les changements planétaires dès la fin des années 1980. Ensuite, nous avons identifié un mouvement de fond ainsi que trois exemples pouvant illustrer ce mouvement concernant les questions environnementales dans la période qui nous intéresse ici. Notre hypothèse tient au fait que l'environnement en tant qu'objet politique à la fois dans l'aspect conservation et dans l'aspect gestion associé au terme, échappe des mains des scientifiques naturalistes pour être saisi par d'autres acteurs qui se constituent en protecteurs ou gestionnaires de l'environnement. Tout du moins, il s'agit d'une concurrence aux sciences écologiques qui aboutit à l'effacement relatif de la communauté scientifique qui n'est en tout cas plus vue comme la porte-parole principale sur ces questions. Un premier acteur qui émerge durant cette période et que nous avons entrevu dans l'histoire de la SFE est la professionnalisation de l'ingénierie écologique et du « génie écologique ». Bien qu'issus de l'écologie scientifique, et pratiqué aussi par des écologues académiques, ce mouvement permet à la fois à l'écologie de devenir « finalisée » mais a aussi pour effet d'enlever aux écologues académiques l'apanage de l'écologie scientifique. Un deuxième acteur très important est la constitution de ce que Amy Dahan et Stefan Aykut ont appelé le « régime climatique²⁰⁷ », c'est-à-dire une professionnalisation des négociations internationales autour du climat et de la biodiversité, notamment autour des Conférences of Parties (COP) à partir du sommet de Rio de 1992. Ici ce sont les diplomates, négociateurs et plus largement les États qui se placent en gestionnaire de la question environnementale et qui, bien qu'aidés par les scientifiques et notamment le GIEC et l'IPBES, créent une arène climatique et environnementale dans laquelle ce n'est plus les scientifiques qui apportent les solutions, en témoigne la montée en puissance des marchés d'émissions de carbone. Enfin, un troisième acteur majeur du « développement durable », qui a été popularisé après 1987 et la publication du rapport Brundtland, est le monde des multinationales et des entreprises. En effet, à partir de la fin de la décennie 1980, le discours des entreprises change et ne cherche plus à minorer ou ignorer les effets des activités économiques sur l'environnement, mais plutôt à participer activement et même à être les meilleurs gestionnaires et protecteurs de la nature²⁰⁸. L'idée ici est que

²⁰⁷ Stefan Cihan Aykut et Amy Dahan, *Gouverner le climat ? : Vingt ans de négociations internationales*, Presses de Sciences Po, 2015, 750 p.

²⁰⁸ Dominique Pestre, « Les entreprises globales face à l'environnement, 1988-1992 Engagements volontaires, management vert et labels », *Le mouvement social*, 8 août 2020, vol. 271, n° 1, p. 83-104.

les entreprises à travers de nouvelles formes de management verts et de labels éco-compatibles se placent au centre du jeu concernant la gestion de l'environnement. Ces trois exemples parmi d'autres permettent en tout cas d'illustrer une multipolarité d'acteurs qui se saisissent durant les années 1990 des questions environnementales, et qui peuvent expliquer la relégation des sociétés savantes comme la SFE à un second plan en ce qui concerne la pertinence publique de l'expertise sur l'environnement.

Renaissance de la société puis évolution vers une Société Française d'Écologie et d'Évolution (SFE²) (2005-2008)

A la fin des années 1990, la présidence passe de François Ramade à Denise Bellan-Santini, après une présidence qui selon son propre aveu a été difficile tant pour la société que pour l'écologie scientifique en France. S'en suit une période floue et peu dynamique dans l'histoire de la SFE, qui perd des adhérents au fil des ans avant d'arriver à la présidence de Patrick Silan, pendant laquelle il semblerait que la société se soit repliée sur elle-même ainsi qu'un nombre très restreints de personnes²⁰⁹. Après cette période, la SFE a été ressuscitée par un petit nombre d'écologues qui ont vu à travers cette société la potentialité de réaffirmer une certaine forme d'autonomie et d'unité de leur champ disciplinaire. Vers 2004-2005, Roger Arditi, professeur d'écologie à l'AgroParisTech, a principalement contribué à relancer l'idée d'une SFE forte. Son inspiration provenait en grande part du succès et de l'ampleur de la British Ecological Society (BES), plus vieille société d'écologistes fondée en 1913. Le constat de l'époque était le suivant : l'écologie française était en perte de dynamisme et de cohésion, avec un sentiment d'éparpillement des recherches²¹⁰. Thierry Spataro souligne cependant que la société existait toujours à cette époque, mais que son rayonnement était « assez limité » dû à une focalisation géographique et thématique très spécifique, notamment autour de la question des zones humides. De plus, la société était présidée par Patrick Silan, qui ne souhaitait pas aller dans le sens de l'ouverture plus nationale proposée par Roger Arditi, et qui semblait se focaliser plutôt sur des activités de représentation de la société et des écologistes français dans des instances internationales et congrès. S'en est suivie une période trouble où Roger Arditi a été élu président en AG par seulement 3 membres en 2006, et où Patrick Silan est

²⁰⁹ Entretien avec Christophe Thébaud, 26/02/20.

²¹⁰ Entretien avec Thierry Spataro, 12/02/20..

resté au conseil d'administration. La société s'est retrouvée dans une période creuse où Arditi a tenté de recruter de nouveaux membres, dont Christophe Thébaud, qui raconte avoir reçu un coup de téléphone au bout duquel il fût membre de la société en donnant simplement son nom²¹¹. Silan a par la suite contesté la validité de cette élection en constatant notamment qu'Arditi avait remis en cause le fonctionnement de la société telle qu'elle existait durant les années de Silan. Ce conflit personnel s'est par la suite envenimé jusqu'à des menaces d'action en justice, empêchant la société d'aller vers un chemin plus ambitieux et national. Suite à cet épisode, Arditi, découragé, a démissionné de son poste de président, laissant la société dans une situation chaotique et floue : « *L'ancien président de la SFE qui s'appelait Patrick Silan, que Roger Arditi devait avoir remplacé comme président mais qui en fait n'avait jamais été, j'ai compris après, en mesure de prendre ses fonctions de président*²¹² ».

En 2008, l'idée de faire table rase de cette période compliquée est venue aux quelques membres encore attachés à l'idée d'une société française d'écologie, qui ont organisé une assemblée générale à Bordeaux pour repartir sur de nouvelles bases. Grâce à la sollicitation de Jean Clobert, directeur de recherches au CNRS et directeur de la station d'écologie théorique et expérimentale de Moulis, Christophe Thébaud, a finalement accepté de se présenter pour le poste de président alors qu'il n'était pas particulièrement impliqué dans la SFE. Selon Clobert, il s'agissait « peut-être de la dernière chance de faire quelque chose de la société française d'écologie²¹³ ». L'assemblée générale rassemble une dizaine de personnes seulement dont Patrick Silan, Emmanuel Corcket, Cécile Bacles, Jean Clobert, Didier Alard, Thierry Spataro, Etienne Danchin mais aussi Jorge-Paulo Cancela Da Fonseca, déjà présent en 1968 lors de la première formation de la société française d'écologie. Suite à la proposition de Cancela Da Fonseca d'accepter le poste par défaut, alors qu'il était déjà âgé et diminué, Thébaud a avoué s'être senti obligé d'accepter le poste de président. Alors écologue à l'Université de Toulouse au Laboratoire Évolution et Diversité Biologique, il a été élu président lors de cette assemblée générale extraordinaire par un « accident de l'histoire » selon sa propre interprétation²¹⁴. Pour lui, la SFE n'était qu'un « lointain objet » qui n'a pas fait partie de son horizon, dont le seul écho était le bulletin d'écologie qu'il lisait en étant étudiant.

²¹¹ Entretien avec Christophe Thébaud.

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ *Ibid.*

La SFE était alors une micro-structure. Thébaud indique que « les 12 membres autour de la table à ce moment étaient en fait les 12 membres de la société²¹⁵ ». Didier Alard et Emmanuel Corket sont alors devenus secrétaires de la société. Thierry Spataro a gardé son poste de trésorier. Thébaud est donc reparti de Bordeaux avec le poste de président de la SFE, avec l'accord à demi-mot de Patrick Silan, en n'étant peu préparé à gérer ce type de structures, expliquant ainsi les débuts compliqués et lents dans la mise en place de cette « renaissance » de la SFE. Il a ensuite été décidé de coopter des écologues éminents pour donner un dynamisme à la société. Parmi eux, il y avait notamment Jacques Blondel, Bernard Delay, Robert Barbault et Jean-Dominique Lebreton. Selon Thébaud, Barbault a notamment été important lors de cette reprise puisqu'il a « pesé de tout son poids et toute son influence²¹⁶ » pour encourager la reconstitution d'une société d'écologistes ambitieuse. La période a été difficile notamment parce qu'il a fallu attendre 6 mois environ pour que Silan accepte de donner les papiers administratifs concernant la SFE à la nouvelle direction afin de régulariser le statut de la société. De plus, la situation financière a posé question à ce moment, puisque les comptes étaient certes bons, mais l'argent provenait en partie des cotisations liées au bulletin d'écologie n'ayant pas toutes été honorées dans la période précédente. Pour des raisons financières, il a d'ailleurs été décidé à ce moment de ne pas continuer l'édition du bulletin d'écologie.

La nouvelle présidence de la SFE a donc décidé sous l'influence de Thébaud d'organiser des journées de la SFE accolées aux assemblées générales, de donner des prix pour les écologues importants et jeunes chercheurs (une idée inspirée de la BES) et des bourses de terrain. L'idée a été dès le départ d'attirer les jeunes qui ne connaissaient que très peu la SFE à rejoindre la société et à y participer. Sur une proposition de Nicolas Mouquet, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'équipe « Évolution et écologie des communautés » à l'institut des sciences de l'évolution de Montpellier, une liste de diffusion baptisée « EcoDiff », qui aujourd'hui fonctionne très bien, s'est mise en place. Après ces premiers mois difficiles pour la société, 150 membres environ ont été enregistrés deux ans plus tard en 2010²¹⁷.

Le moment clé de cette période de « renaissance » a été l'organisation en 2014 d'un colloque conjoint avec la BES au Grand Palais de Lille du 9 au 12 décembre 2014. Celui-ci

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Ibid.*

a été rendu possible par la rencontre fortuite de Thébaud en 2011 à Cambridge avec un écologue éminent britannique nommé Charles Godfray, alors président de la BES. Thébaud et Godfray s'étaient connus durant les années de thèse de Thébaud où Godfray était déjà un professeur influent. Godfray accepte alors d'aider la SFE pour soutenir cet effort de renaissance en proposant l'organisation d'un colloque d'envergure entre les deux sociétés, avec une participation forte pour le financement et l'organisation de la BES. Le colloque a eu une dimension internationale et a réuni plus de 1000 participants²¹⁸.

En conclusion de cet épisode de la « renaissance » de la SFE, nous pouvons émettre l'hypothèse, à discuter et approfondir, que la SFE est devenue à nouveau une société savante d'envergure pour pallier le manque d'espaces d'échanges pour les écologistes eux-mêmes. La structuration du monde de la recherche en écologie est telle qu'il existe une captation des intérêts scientifiques de certains écologues par les grandes institutions de recherches telles le CNRS, l'INRA, l'IRD, le CEMAGREF, etc : *« A quoi ça sert en fait ? C'est quoi ? Je comprenais déjà bien à l'époque l'importance d'avoir une société qui soit indépendante de ce qu'on appelle en France les tutelles. En fait voilà, c'est d'avoir une société où c'est la communauté des chercheurs qui s'exprime. Ce n'est pas l'INRA, c'est pas le CNRS, c'est pas l'IRD, c'est les chercheurs en écologie en fait. Et donc c'est vrai que moi c'est quelque chose qui est devenu très prégnant dans mon discours quand j'étais président de la SFE. Il nous faut une société qui soit autonome, indépendante, et qui soit la voix de l'écologie scientifique. Qui ne soit pas la voix du président du CNRS, qui ne soit pas la voix du président de l'INRA par exemple. Et à plusieurs reprises d'ailleurs, après que je me suis exprimé au nom de la société française d'écologie, le président de l'INRA m'a dit : « là t'as franchi la ligne jaune ». Je lui ai dit « quelle ligne jaune ? ». Y'a pas de ligne jaune. Je veux dire, on n'est pas tenu nous aux limites que vous à l'INRA vous avez fixé. Nous on s'exprime en tant que scientifique. On n'est pas là pour défendre ni les intérêts de l'INRA, ni les intérêts du CNRS, ni les intérêts de l'IRD, ni les intérêts du CEMAGREFF ou autre. On est là pour défendre les intérêts d'une part de l'écologie scientifique, et comment être des interlocuteurs crédibles vis-à-vis des décideurs et des gestionnaires quand ils ont besoin justement d'obtenir une information qui soit rigoureuse en fait sur les événements qui se passent au niveau national ou international²¹⁹. »* La stratégie est également de diriger les grands médias vers la SFE pour répondre aux questions concernant l'écologie, au lieu des interlocuteurs

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ Ibid.

médiatiques habituels comme Nicolas Hulot ou Yves Coppens. A nouveau, l'influence pour cette question a été la BES et l'Ecological Society of America (ESA), qui ont des contacts plus privilégiés avec les décideurs et les médias qu'en France. La SFE serait alors devenue un espace d'expression de l'écologie scientifique pour elle-même, en se proposant d'être une force de rassemblement, mais aussi en ayant la vocation d'être l'interlocutrice du monde scientifique vers les demandes « extérieures » dans le cadre de problématiques écologiques prenant de l'ampleur dans l'espace public.

Le regard historique que nous avons porté sur la naissance de la société en 1969 et la « renaissance » en 2005-2008 nous permet en tout cas de dire qu'il y a à la fois des similitudes dans la volonté des acteurs, en premier lieu la promotion de l'écologie scientifique comme discipline légitime et en phase avec les enjeux scientifiques et sociétaux de son temps, mais également des divergences puisque la situation de l'écologie n'est évidemment pas la même entre ces deux périodes. Nous pensons qu'une différence majeure est que l'écologie en 1969 est une discipline en plein essor et dans une phase où elle n'est pas encore institutionnalisée et professionnalisée, et que la motivation des acteurs est avant tout de s'établir dans le champ de la recherche comme une discipline, alors qu'en 2005 cette discipline a malgré les difficultés qu'elle rencontre été institutionnalisée, et qu'au contraire la motivation des acteurs, comme en témoigne Christophe Thébaud, est de s'affranchir des institutions tutelles, qui sont devenues un poids pour un débat scientifique convivial et facile : *« Comme le font les décideurs et les gestionnaires en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, avec la BES et l'ESA. Ces sociétés là elles ont beaucoup plus d'importance, d'influence que nous parce qu'elles ont des milliers de membre, elles ont aussi... Elles sont financièrement aussi, dans des situations beaucoup plus confortables que nous. Elles ont des moyens en fait d'engager des actions etc, de faire de la communication. Tout un tas de choses que nous on peut pas faire en fait. Mais je pense qu'au fur et à mesure du temps la société est devenue de plus en plus visible en fait. Pas depuis les ministères, si peut-être, même depuis les ministères. L'idée était de pouvoir répondre directement en fait, pour je sais pas moi, vous voulez en savoir plus sur les incendies dans les forêts tropicales, ben voilà nous on a une liste de personnes que vous pouvez contacter qui sont des personnalités reconnues qui travaillent dans le domaine et qui font d'ailleurs des recherches de pointe dans le domaine. C'était ça en fait le but. C'était aussi quelque part, comment dire, d'être un lieu en fait où la rencontre... un lieu de rencontre entre écologues, maintenant aussi biologistes de l'évolution, qui soit un lieu convivial en fait. Enfin moi mon*

expérience en tout cas en France, c'est que les comités où on siège, ou même les réunions inter-organismes etc, c'est jamais des réunions très conviviales. Que on y est pour défendre le... D'ailleurs il m'est arrivé à plusieurs reprises dans ce genre de comités de dire je ne comprends pas que les uns défendent les intérêts de l'INRA, les uns défendent les intérêts du CNRS alors qu'on est tous payés par le contribuable. Moi y'a un truc que je ne comprends pas, c'est quelque chose qui m'a beaucoup énervé d'ailleurs quand je suis revenu d'Angleterre au début des années 2000, c'est cette focalisation sur l'organisme auquel j'appartiens et la politique de l'organisme. Complètement... Je veux dire, à 180 degrés de ce que doit être la science en fait. Et donc moi mes motivations c'était que la société soit un lieu où on puisse discuter de l'écologie et ses liens avec la société mais dans une ambiance conviviale. Et on a vraiment insisté là-dessus dans toutes les premières journées de la SFE sur le côté convivial²²⁰ ». Cette déclaration donne à penser le rôle d'une société savante en ce début de XXIème siècle, et pourquoi il semble encore nécessaire pour beaucoup de scientifiques de faire vivre ces organismes pourtant assez éloignés de l'individualisation croissante de la recherche et de l'époque des « chercheurs entrepreneurs » d'un côté, et du poids important des institutions nationales de recherches comme le CNRS qui canalisent une part écrasante de la recherche publique, des moyens de financement et des orientations de recherche.

Conclusion

Dans ce rapport de recherche, nous avons vu comme la SFE s'est mobilisée pour l'écologie scientifique durant différentes périodes de son existence. Elle s'est d'abord constituée comme un point de rassemblement des scientifiques se réclamant de l'écologie durant les années 1960/1970 qui sont les années pendant lesquelles l'écologie s'institutionnalise en France et devient une discipline académique indépendante. Ensuite, les années 1980 ont marqué à la fois un temps de débats importants et d'espoirs quant aux potentialités de l'écologie de devenir une science majeure, mais aussi une période de doute pendant laquelle elle est remise en cause et assimilée à l'écologie politique ou encore à une science naturaliste ne nécessitant finalement que peu d'intérêt et surtout

²²⁰ *Ibid.*

peu de financements. Durant cette période, la SFE a tenté d'accueillir les débats autour de ces questions, notamment en 1984 à l'occasion des rapports Di Castri et Henry, et a aussi essayé de se professionnaliser, notamment grâce à une internationalisation du bulletin d'écologie et une volonté d'indépendance de la revue pour adhérer aux critères de publication des revues les plus cotées. Enfin, après une période terne pour la SFE où elle s'est réduite à quelques individualités dans les années 1990 et 2000, la société renaît à partir de 2005 sous l'impulsion de quelques écologues qui estiment à la fois que l'écologie a besoin d'un espace de représentation et de débats, mais aussi que les institutions de recherches ne permettent pas cela concernant l'écologie.

Dans la période très récente de l'histoire de la société, il faut également noter que la SFE est devenue Société Française d'Écologie et d'Évolution (SFE²). Ce rapprochement avec les évolutionnistes s'est fait sous l'impulsion de la présidence de la SFE² et du Petit Pois Dérivé, groupe de chercheurs en biologie et génétique des populations. Ceci marque une inscription de la société dans la promotion de la pluridisciplinarité et encourageant ainsi les collaborations d'autres disciplines avec l'écologie. De plus, l'absence du bulletin d'écologie et d'une publication scientifique en écologie en français est palliée par la publication régulière d'articles numériques sur le site internet de la SFE² sous le nom de « Regards et débats sur la biodiversité²²¹ ». Ces Regards se placent dans un esprit d'interaction entre experts scientifiques et grand public et tentent de briser la barrière grandissante entre recherche scientifique et population au sens large : « *Celle-ci propose au grand public, aux étudiants et aux scientifiques des articles de tous domaines en relation avec la biodiversité, rédigés dans un langage clair par des 'experts' (scientifiques, gestionnaires, représentants d'ONGE..) en interaction avec l'équipe éditoriale de la SFE². Illustrés de photos et schémas, éventuellement complétés de vidéos, ces « regards » sont soumis au débat dans des forums ouverts à tous. Ce projet repose sur l'interactivité : Ces regards sur la biodiversité sont mis en ligne pour susciter des discussions fructueuses entre experts et avec le grand public²²² ». Après une phase de professionnalisation du bulletin qui a abouti à la fin de sa publication, il est intéressant d'observer que la SFE tente de s'ouvrir à un tout autre public aujourd'hui.*

Nous pouvons donc voir que le rôle et l'utilité d'une société savante varie en fonction des époques et ne peut être définie de manière définitive. Même si l'écologie est

²²¹ Voir le site internet de la SFE2 à l'adresse suivante : <https://www.sfecologie.org/regards/>

²²² *Ibid.*

encore contestée aujourd'hui et doit toujours justifier son existence, et ne peut se targuer d'être traitée comme une science majeure de la biologie malgré la conscience de beaucoup d'écologues d'avoir un rôle primordial à jouer face à la crise environnementale, la SFE² ne consacre plus le principal de son temps à ces sujets. En effet, le rôle de la société savante semble aujourd'hui être passé de la promotion de l'écologie en tant que telle à la diffusion des travaux des écologues et de leur importance pour comprendre les enjeux environnementaux autour de l'évolution, la biodiversité, les impacts du changement climatique sur le vivant, et plus largement la place de l'humanité dans les écosystèmes auxquels elle appartient.

Annexe

	1969-1977	1977- 1982	1982 - 1986	1986 - 1988	1988 - 1992	1992 - 1998
Président	Georges Lemée , Laboratoire d'Écologie Végétale de la Faculté des Sciences d'Orsay	Jean-Antoine Rioux , Laboratoire de Parasitologie de Montpellier	Paul Pesson , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS)	Maxime Lamotte , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS)	Paul Ozenda , Université de Grenoble	François Ramade , Laboratoire de d'Écologie et de Zoologie de Paris-Sud
Vice-président(e-s)	Pierre Grison , Laboratoire de Lutte biologique de la Minière à Versailles (remplacé en 1972 par Pierre Jourdeuil , Station de recherches de lutte biologique d'Antibes)	Paul Pesson , Laboratoire de Zoologie de Paris (ENS) Jean-Claude Lefeuvre , Laboratoire de Zoologie et d'Écologie complexe scientifique de Beaulieu	Jean-Claude Lefeuvre , Laboratoire d'Évolution des Écosystèmes Naturels et Modifiés du Muséum National d'Histoire Naturelle Zaher Massoud , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Zaher Massoud , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy Paul Lossaint , Centre d'Études Phytosociologiques et Écologiques de Montpellier	François Ramade , Laboratoire de Zoologie de Paris-Sud Gérard Bellan , Station Marine d'Endoume (remplacé en 1990 par Denise Bellan-Santini , Centre d'Océanologie de Marseille)	Denise Bellan-Santini , Centre d'Océanologie de Marseille Bernard Elkaim , Laboratoire d'Hydrobiologie (UPMC)
Secrétaire général	Claude Delamare-Deboutteville , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Claude Delamare-Deboutteville , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Germaine Ricou , Laboratoire de Recherche sur les Écosystèmes prairiaux de l'INRA à Rouen	Patrick Blandin , Laboratoire de Zoologie de l'ENS de Paris	Patrick Blandin , Département de biologie de l'ENS (Paris) (remplacé en 1990 par Pierre Jouventin , CEBAS-CNRS de Chizé)	Pierre Jouventin , CEBAS-CNRS de Chizé (Deux-Sèvres)

					(Deux-Sèvres)	
Secrétaire général adjoint	Germaine Ricou , Laboratoire de Zoologie Agricole de Rouen	Germaine Ricou , Laboratoire de Zoologie Agricole de Rouen	Patrick Blandin , Laboratoire de Zoologie de l'ENS de Paris	Colette Jeanson , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy	Colette Jeanson , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy (remplacé en 1990 par Evelyne Garnier Sillam , Université Paris XII)	Michel Echaubard , Laboratoire de Zoologie de l'INRA Paris-Grignon
Trésorier	Jean-Marie Turmel , Laboratoire de Biologie Végétale Appliquée, Paris	Christian Souchon , Département d'Environnement de Paris VII Marie-Charlotte Saint-Girons , Laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy (remplacés en 1980 par Daniel Jarry de la Faculté de Médecine de Montpellier en tant que trésorier, et Michel Amanieu du Laboratoire d'Hydrobiologie de Montpellier)	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle Trésorier adjoint : Michel Amanieu , Laboratoire d'Hydrobiologie de Montpellier	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle Trésorier adjoint : Robert Guyétant , Laboratoire d'Écologie Animale de Besançon	François de Beaufort , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle (Hervé Maurin devient trésorier principal en 1990) Trésorier adjoint : Hervé Maurin , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle (remplacé en 1990 par Alain Canard , Université de Rennes)	Evelyne Garnier-Zarli , Laboratoire de Biologie des Sols et des Eaux, Université Paris XII Trésorier adjoint : Hervé Maurin , Secrétariat Faune Flore du Museum National d'Histoire Naturelle
Secrétaire du Bulletin	-	Roger Dajoz , Laboratoire d'Écologie	Le secrétaire général devient	Le secrétaire général est secrétaire du bulletin (en	Le secrétaire général est	Patrick Blandin , directeur permanent

		Général de Brunoy	secrétaire du bulletin (en l'occurrence Germaine Ricou) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.	l'occurrence Patrick Blandin) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.	secrétaire du bulletin (en l'occurrence Patrick Blandin qui devient directeur permanent de la publication en 1990) Roger Dajoz en charge de la fabrication du bulletin.	de la publication. A partir de 1994 et la publication de <i>Ecologie</i> , Laurent Palka devient la cheville ouvrière de la fabrication de la revue.
--	--	-------------------	--	--	--	--

Bibliographie

1) Histoire de l'écologie au plan international

ACOT Pascal, « Darwin et l'écologie. », *Revue d'histoire des sciences*, 1983, vol. 36, n° 1, p. 33-48.

ARONOVA Elena, BAKER Karen S. et ORESKES Naomi, « Big Science and Big Data in Biology: From the International Geophysical Year through the International Biological Program to the Long Term Ecological Research (LTER) Network, 1957–Present », *Historical Studies in the Natural Sciences*, 2010, vol. 40, n° 2, p. 183-224.

DI CASTRI Francesco et HADLEY Malcolm, « Enhancing the credibility of ecology: Can research be made more comparable and predictive? », *GeoJournal*, 1 décembre 1985, vol. 11, n° 4, p. 321-338.

EGERTON Frank N., « The history of ecology: Achievements and opportunities, Part two », *Journal of the History of Biology*, 1 mars 1985, vol. 18, n° 1, p. 103-143.

EGERTON Frank N., « The history of ecology: Achievements and opportunities, part one », *Journal of the History of Biology*, 1 juin 1983, vol. 16, n° 2, p. 259-310.

EGERTON Frank N., « Changing Concepts of the Balance of Nature », *The Quarterly Review of Biology*, 1973, vol. 48, n° 2, p. 322-350.

ERICKSON Paul, « Knowing Nature through Markets: Trade, Populations, and the History of Ecology », *Science as Culture*, 1 décembre 2010, vol. 19, n° 4, p. 529-551.

FOSBERG F. R., « A Balanced Ecology », *Ecology*, 1969, vol. 50, n° 5, p. 763-764.

GOLLEY Frank Benjamin, *A History of the Ecosystem Concept in Ecology: More than the Sum of the Parts*, Reprint edition., New Haven, Yale University Press, 1996, 272 p.

GRANJOU Céline et WALKER Jeremy, « Promises that matter. Reconfiguring ecology in the ecotrons », *Science and Technology Studies*, 2016, vol. 29, n° 3, p. 49-67.

HOLLING C S, « Resilience and Stability of Ecological Systems », *Annual Review of Ecology and Systematics*, 1973, vol. 4, n° 1, p. 1-23.

KAISER Jocelyn, « Ecologists on a Mission to Save the World », *Science*, 18 février 2000, vol. 287, n° 5456, p. 1188-1192.

KINGSLAND Sharon E., *Modeling Nature.*, University of Chicago Press, 1995, 326 p.

KWA Chunglin, « Local Ecologies and Global Science: Discourses and Strategies of the International Geosphere-Biosphere Programme », *Social Studies of Science*, 1 décembre 2005, vol. 35, n° 6, p. 923-950.

KWA Chunglin, « Modeling the Grasslands », *Historical Studies in the Physical and Biological Sciences*, 1993, vol. 24, n° 1, p. 125-155.

KWA Chunglin, « Representations of Nature Mediating between Ecology and Science Policy: The Case of the International Biological Programme », *Social Studies of Science*, 1987, vol. 17, n° 3, p. 413-442.

KWA Chunglin et RECTOR René, « A Data Bias in Interdisciplinary Cooperation in the Sciences: Ecology in climate change research », *John Parker, Niki Vermeulen and Bart Penders (eds.), Collaboration in the New Life Sciences*, Ashgate, London, pp. 161-176.

MOONEY H. A., « On the Road to Global Ecology », *Annual Review of Energy and the Environment*, 1999, vol. 24, n° 1, p. 1-31.

ODUM Eugene et ODUM Howard T., *Fundamentals of Ecology*, Saunders, 1959, 598 p.

SHUGART Herman H., *Terrestrial Ecosystems in Changing Environments*, Cambridge University Press, 1998, 550 p.

TANSLEY A. G., « The Use and Abuse of Vegetational Concepts and Terms », *Ecology*, 1935, vol. 16, n° 3, p. 284-307.

VOÛTE A. D., « Ecology as a teleological science », *Acta Biotheoretica*, 1 mars 1968, vol. 18, n° 1, p. 143-164.

WORTHINGTON E. Barton, *The Evolution of IBP*, Cambridge [England]; New York, Cambridge University Press, 1975.

2) Histoire de l'écologie en France

a) Sources primaires

Archives du Bulletin d'écologie à partir de 1969, Société d'écologie.

Archives administratives et financières de la SFE², remises par T. Spataro (ancien trésorier).

BLONDEL Jacques, *Biogéographie et écologie : synthèse sur la structure, la dynamique et l'évolution des peuplements de vertébrés terrestres*, Paris ; New York : Masson, 1979.

COLINVAUX Paul, *Les Manèges de la vie : Cycles et ruses de la nature*, Paris, Seuil, 1982, 249 p.

DI CASTRI Francesco, *L'Ecologie: les défis d'une science en temps de crise: rapport.*, Documentation française, 1984, 124 p.

HENRY Claude, Organisation de la recherche et de la formation pour la maîtrise écologique du territoire, rapport, Ministère de l'environnement, 1984.

DUVIGNEAUD Paul, *La synthèse écologique. Populations, communautés, écosystèmes, biosphère, noosphère*, Paris, Doin éd., 1980.

b) *Sources secondaires*

ACOT Pascal, « The Lamarckian Cradle of Scientific Ecology », *Acta Biotheoretica*, 1997, vol. 45, n° 3-4, p. 185-193.

ACOT Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1988, 288 p.

BARNAUD Geneviève et LEFEUVRE Jean-Claude, « L'écologie, avec ou sans l'homme ? » dans Marcel Jollivet (ed.), *Sciences de la nature, sciences de la société : Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Éditions (coll. « Sociologie »), 2013, p. 69-112.

BLANDIN Patrick, « De l'écosystème à l'écocomplexe » dans Marcel Jollivet (ed.), *Sciences de la nature, sciences de la société : Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Éditions (coll. « Sociologie »), 2013, p. 267-279.

DELEAGE Jean-paul, *Une histoire de l'écologie*, Paris, Seuil, 1994, 352 p.

DROUIN Jean-Marc, *L'écologie et son histoire. : Réinventer la nature*, Paris, Flammarion, 1999, 213 p.

GRANJOU Céline, « Grandeurs de l'écologie », *Politix*, 22 décembre 2015, n° 111, n° 3, p. 27-45.

LACHENAL Guillaume, « L'invention africaine de l'écologie française. Histoire de la station de Lamto (Côte d'Ivoire), 1942-1976 », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 3 novembre 2005, n° 13.

LEFEUVRE Jean-Claude, « La recherche en écologie en France : heur et malheur d'une discipline en difficulté », *COURRIER DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT INRA*, février 1991, vol. 13, n° 13, p. 17-26.

MATAGNE Patrick, « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, 2003, no 18, n° 2, p. 27-42.

3) Histoire des relations sciences-environnement-société depuis 1968

a. *En France*

ASPE Chantal et JACQUE Marie, « L'approche complexe de la réalité », *Natures sociales*, 2012, p. 143-177.

BARBAULT Robert, « Biodiversité, écologie et sociétés », *Ecologie politique*, 2005, N°30, n° 1, p. 27-40.

BARBAULT Robert, « La vie, un succès durable », *Natures Sciences Sociétés*, 2000, n° 8, p. 26.

BARBAULT Robert, « L'écologie, une science de la nature à l'épreuve d'enjeux de société », *Natures Sciences Sociétés*, 1 octobre 1996, vol. 4, n° 4, p. 372-380.

BARBAULT Robert, MIGOT Pierre et ROUE Marie, « Robert Barbault ou de l'écologie à la gestion de la biodiversité - Propos recueillis par Pierre Migot et Marie Roué », *Natures Sciences Sociétés*, 1 novembre 2006, vol. 14, p. S36-S42.

CADORET Anne (ed.), *Protection de la nature, histoire et idéologie : De la nature à l'environnement. Colloque de Florac*, Paris, Editions L'Harmattan, 2000, 244 p.

CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France*, La Découverte, 2003.

DELEAGE Jean-Paul, « Progrès et écologie », *Raison presente*, 2014, N° 189, n° 1, p. 75-82.

DELEAGE Jean-Paul, « Ouvrir les sciences de la société à celles de la nature... et aux sociétés ! », *Ecologie politique*, 2003, N°27, n° 1, p. 15-30.

DELEAGE Jean-Paul et COUTELLEC Léo, « L'écologie scientifique, une science impliquée ? », *Ecologie politique*, 2 octobre 2015, N° 51, n° 2, p. 55-64.

DEVICTOR Vincent, *Nature en crise. Penser la biodiversité*, Paris, Le Seuil, 2015, 368 p.

FABIANI Jean-Louis, « Science des écosystèmes et protection de la nature » dans *Protection de la nature, histoire et idéologie : De la nature à l'environnement. Colloque de Florac*, Anne Cadoret., Paris, Editions L'Harmattan, 1985, p. p 75-93.

GRABER Frédéric et LOCHER Fabien, *Posséder la nature: Environnement et propriété dans l'histoire*, Amsterdam, 2018, 500 p.

JOLLIVET Marcel (ed.), *Sciences de la nature, sciences de la société : Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Éditions (coll. « Sociologie »), 2013, 589 p.

JOLLIVET Marcel et MATHIEU Nicole, *Du rural à l'environnement*, Toulouse : Paris, Editions L'Harmattan, 1989, 354 p.

LARRERE Catherine, « La question de l'écologie », *Cahiers philosophiques*, 2011, n° 127, n° 4, p. 63-79.

LASCOUMES Pierre, *Instituer l'environnement: Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*, Paris, Editions L'Harmattan, 1999, 240 p.

LEFEUVRE Jean-Claude, « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel » dans Henri Pierre Jeudy (ed.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (coll. « Ethnologie de la France »), 2015, p. 29-75.

LEVEQUE Christian, *L'écologie est-elle encore scientifique ?*, Quae, 2013, 147 p.

LUGLIA Rémi, BARATAY Eric et JEANNENEY Jean-Noël, *Des savants pour protéger la nature : La société d'acclimatation*, Rennes, PU Rennes, 2015, 432 p.

MAHRANE Yannick, « L'écologie. Connaître et gouverner la nature » dans *Histoire des Sciences et des Savoirs 3 : le Siècle des Technosciences*, Christophe Bonneuil et Dominique Pestre., s.l., Seuil, 2015, p. 275-295.

MAHRANE Yannick, FENZI Marianna, PESSIS Céline et BONNEUIL Christophe, « De la nature à la biosphère », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 17 janvier 2012, n° 113, n° 1, p. 127-141.

MATAGNE Patrick, « Limites naturelles contre limites administratives, ou quand la géographie botanique croise la politique », *Revue d'histoire des sciences*, 2001, vol. 54, n° 4, p. 523-542.

OLLITRAULT Sylvie, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 9, n° 36, p. 141-162.

OST François, *La nature hors la loi.*, La Découverte, 2003.

PESSIS Céline, *Survivre et vivre: Critique de la science, naissance de l'écologie*, Montreuil, L'Échappée, 2014, 480 p.

RAFFIN Jean-Pierre et RICOU Germaine, « Le lien entre les scientifiques et les associations de protection de la nature : approche historique » dans *Protection de la nature, histoire et idéologie : De la nature à l'environnement. Colloque de Florac*, Anne Cadoret., Paris, Editions L'Harmattan, 1985, p. p 61-74.

ROGER Alain, *Maîtres & protecteurs de la nature.*, Editions Champ Vallon, 1991, 350 p.

VRIGNON Alexis, « Écologie et politique dans les années 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 17 janvier 2012, n° 113, n° 1, p. 179-190.

VRIGNON Alexis, *La naissance de l'écologie politique en France: Une nébuleuse au coeur des années 68*, Rennes, PUR, 2017, 322 p.

b. A l'international

CARSON Rachel, *Printemps silencieux*, 3e édition, Wildproject Éditions, 2014, 288 p.

COMMONER Barry, *The Closing Circle: Nature, Man, and Technology*, First Edition., New York, Random House Inc, 1971.

EHRlich Paul R. et EHRlich Anne H., *Population, ressources, environnement: problèmes d'écologie humaine*, Fayard, 1972, 436 p.

GREVSMÜHL Sebastian Vincent, *La Terre vue d'en haut. L'Invention de l'environnement global*, Le Seuil, 2015, 331 p.

GROVE Richard, QUENET Grégory et LEFEVRE Mathias, *Les îles du Paradis*, Paris, La Découverte, 2013, 164 p.

ORIANs Gordon H. et PFEIFFER E. W., « Ecological Effects of the War in Vietnam », *Science*, 1970, vol. 168, n° 3931, p. 544-554.

SELcER Perrin, *The Postwar Origins of the Global Environment: How the United Nations Built Spaceship Earth*, New York, Columbia University Press, 2018, 400 p.

UHRQVIST Ola, *Seeing and Knowing the Earth as a System: An Effective History of Global Environmental Change Research as Scientific and Political Practice.*, Linköping University, The Department of Thematic Studies, 2014, 91 p.

WALKER Jeremy et COOPER Melinda, « Genealogies of resilience: From systems ecology to the political economy of crisis adaptation », *Security Dialogue*, 2011, vol. 42, n° 2, p. 143-160.

WALKER Jeremy et COOPER Melinda, « Genealogies of resilience: From systems ecology to the political economy of crisis adaptation », *Security Dialogue*, 2011, vol. 42, n° 2, p. 143-160.

WALKER Jeremy et GRANJOU Céline, « MELiSSA: the minimal Biosphere: human life and human waste in deep space », *Futures*, 1 septembre 2017, vol. 92, p. 59-69.

WATT Kenneth E. F., *Ecology and resource management: a quantitative approach*, 1st Ed. edition., New York, McGraw-Hill, 1968.

WESTOBY Mark, « What does 'ecology' mean? », *Trends in Ecology & Evolution*, 1 avril 1997, vol. 12, n° 4, p. 166.

WORSTER Donald, *Nature's Economy: A History of Ecological Ideas*, 2e éd., Cambridge ; New York, NY, USA, Cambridge University Press, 1994, 423 p.

Entretiens

Thierry Spataro, 12/02/20.

Christophe Thébaud, 26/02/20.

Jacques Blondel, 28/04/20.

Luc Abbadie, 05/05/20.

François Ramade, 18/05/20.

Jean-Louis Martin, 28/05/20.

Pierre Jouventin, 04/06/20.

Denise Bellan-Santini, 15/06/20.

Jean-Dominique Lebreton, 25/06/20.

Patrick Blandin, 24/08/20.